



PLACOPLATRE

Société Anonyme au capital de 10.000.000 euros

Siège Social : Tour Saint-Gobain

12 Place de l'Iris 92400 Courbevoie

R.C.S. NANTERRE 729 800 706

A S S E M B L E E G E N E R A L E M I X T E

D U 1 6 M A I 2 0 2 2

**DOCUMENT ETABLI EN CONFORMITE DE L'ARTICLE R.225-83 DU CODE DE
COMMERCE**

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER 2021 AU 31 DECEMBRE 2021

Placoplatre

S O M M A I R E

- Listes des mandataires sociaux en exercice
- Rapport de gestion du conseil d'administration
- Tableau des résultats des cinq derniers exercices
- Liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux
- Bilan et compte de résultat de l'exercice du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021
- Annexe des comptes annuels
- Ordre du jour de l'assemblée
- Texte des résolutions
- Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
- Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Placoplatre

LISTE DES MANDATAIRES SOCIAUX EN EXERCICE

Monsieur Thierry FOURNIER

Président du Conseil d'administration – Administrateur

Monsieur Christian BOUIGEON

Administrateur - Directeur Général

Madame Sylvie PEREZ

Administrateur

Monsieur Nader FLEURY

Administrateur

SAINT-GOBAIN PLACO

Administrateur

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 198.221.900 euros

R.C.S. NANTERRE 950 591 735

Tour Saint-Gobain 12 Place de l'Iris 92400 Courbevoie

Représentant permanent : **Madame Maryline MICHAUD**

Placoplatre

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Exercice du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021



Société PLACOPLATRE

Société Anonyme au Capital de 10.000.000 euros

Siège Social : « Tour Saint-Gobain »

12 Place de l'Iris 92400 Courbevoie

R.C.S. NANTERRE 729 800 706

RAPPORT DE GESTION - EXERCICE 2021

Chers actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte, conformément aux dispositions de la Loi et des statuts de notre société, à l'effet :

A. Partie ordinaire :

- De vous rendre compte de l'activité de notre société durant l'exercice du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021 et soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice ainsi que l'affectation du résultat,
- De vous demander également de vous prononcer sur la situation des mandats des administrateurs, ainsi que celui du commissaire aux comptes.

B. Partie extraordinaire :

- De procéder à la mise à jour des statuts conformément aux dispositions légales en vigueur.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Le commissaire aux comptes vous donnera dans son rapport toutes informations quant à la régularité et la sincérité des comptes annuels qui vous sont présentés.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

A. PARTIE ORDINAIRE :

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Exposé sur la situation de la société

L'activité de la Société a été extrêmement soutenue sur les neufs premiers mois 2021 du fait d'une reprise très forte après le ralentissement dû au COVID de 2020. Le dernier trimestre en revanche s'est terminé en fort retrait par rapport à 2020 notamment du fait des niveaux de stocks accumulés par nos clients craignant une pénurie durable.

L'année 2021 se conclut sur une croissance sensible des volumes de ventes annuels (plus de 10% pour l'ensemble consolidé Placoplatre, CF Distribution et Gypse de Maurienne). Le marché de la rénovation a connu une croissance exceptionnelle (+23% par rapport à 2020), alors que le neuf résidentiel progressant de 10% a retrouvé son niveau d'avant COVID. Le tertiaire et le logement collectif, bien qu'en croissance par rapport à 2020 (5 et 10% respectivement), restent encore en deçà du niveau de 2019.

Le chiffre d'affaires de Placoplatre est en hausse de 18% par rapport à 2020, résultant d'un premier semestre à fort effet de volume, et d'un deuxième semestre à fort effet de prix bien maintenu sur toute la période. L'année 2021 se caractérise effectivement par l'annonce de 4 hausses de prix successives entre janvier et décembre pour limiter les conséquences d'une inflation exceptionnelle sur les matières premières et l'énergie. Grâce à cela et à des économies industrielles dans la continuité des années précédentes, la rentabilité de la société est en amélioration.

Le résultat net, porté par le volume des ventes et la bonne utilisation des capacités industrielles est en progression de 10,1M€ (46%) par rapport à l'année 2020.

Les résultats sécurité en 2021 se sont redressés : le taux de fréquence TF2 salariés, intérimaires et sous-traitants permanents (nombre d'accidents avec et sans arrêt sur 12 mois par million d'heures travaillées) est en baisse de 40% (2,57) par rapport à 2020 (4,30), et il a été recensé 6 accidents avec et sans arrêt en 2021 contre 9 en 2020 sur l'ensemble des établissements Placoplatre.

Perspectives d'avenir

Pour l'année 2022, le marché des produits plâtre est attendu à nouveau en croissance, sur un rythme moins soutenu qu'en 2021. Dans ce contexte, la société a pour objectif de continuer à renforcer sa position sur le marché notamment grâce à un bon maillage commercial et à un niveau de service en amélioration. Elle continuera également à faire évoluer ses prix de vente pour préserver ses marges, et à positionner ses actions autour de sa transformation environnementale.

Résultat

Les comptes de l'exercice 2021 sont caractérisés par :

- Un chiffre d'affaires de 547 904 142 euros contre 460 310 690 euros l'exercice précédent ;
- Un résultat d'exploitation de 45 449 733 euros contre 33 880 814 euros l'exercice précédent ;
- Un résultat net de 31 844 541 euros contre 21 721 711 euros l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2021, les emprunts et dettes financières de la société s'élèvent à 36 565 002 euros et les disponibilités à 256 066 euros.

Recherche et Développement

Le montant global des dépenses de R&D au titre de l'exercice est de 3 818 000 euros.

Prises de participations et de contrôles de la société

Les participations de Placoplatre au 31 décembre 2021 sont les suivantes :

- CF Distribution : 100%
- Gypse de Maurienne : 76,99 %
- Saint-Gobain Archives : 12,70 %

Activités des filiales par branche d'activité

Gypse de Maurienne, dont Placoplatre détient 76,99% du capital : son bénéfice net s'élève à 254 milliers d'euros et son chiffre d'affaires à 3 706 milliers d'euros, en augmentation par rapport à 2020.

CF Distribution dont Placoplatre détient 100% du capital : son bénéfice net s'élève à 20 milliers d'euros et son chiffre d'affaire à 2 159 milliers d'euros. Il est en baisse comparé à 2020.

Dépenses somptuaires et charges non fiscalement déductibles (articles 223 quater et 39, 4 et 223 quinquies et 39, 5 du Code général des impôts)

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 326 919 euros, correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

Événements intervenus entre la clôture de l'exercice et la date d'établissement du rapport de gestion

Aucun autre événement susceptible de figurer dans ce rapport n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT 2021

La réserve légale ayant atteint le dixième du capital social, le bénéfice net comptable de 31 844 541,26 euros vient s'ajouter au « Report à nouveau » bénéficiaire de 72 556 384,12 euros, pour former un total distribuable de **104 400 925,38** euros, sur lequel nous vous proposons de prélever :

Au titre de l'intérêt statutaire de 5% du capital social, soit	500 000,00 euros
Au titre de complément de dividende pour le porter A 21,95 euros par action, soit	28 159 456,50 euros
Et de reporter le solde au compte report à nouveau soit	75 741 468,88 euros

Il sera mis en paiement à partir du 25 mai 2022 par la Banque CACEIS CORPORATE TRUST, 14 rue Rouget de L'Isle à ISSY LES MOULINEAUX (92130).

En outre conformément aux prescriptions de l'article 243 Bis du code général des impôts, il est rappelé que les dividendes distribués au cours des trois derniers exercices ont été les suivants :

EXERCICES	NOMBRE D'ACTIONS	DIVIDENDE PAR ACTION (€)	DIVIDENDE TOTAL(€)
2018	1.305.670	11,16	14.571.277
2019	1.305.670	17,79	23.227.869
2020	1.305.670	16.63	21.713.292

INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS

Article D. 441 I.-1° : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu							Article D. 441 I.-2° : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)		0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranche de retard de paiement												
Nombres de factures concernées	12				2311		722					6122
Montant total TTC des factures concernées	-83 689,66 €	-445 734,36 €	-151 591,65 €	27 276,97 €	-641 965,82 €	-1 212 014,86 €	4 675 918,29 €	7 496 735,04 €	2 393 610,97 €	1 245 162,06 €	6 020 611,00 €	17 156 119,07 €
Pourcentage du montant total TTC des achats de l'exercice	-0,02%	-0,10%	-0,04%	0,01%	-0,15%	-0,28%						
Pourcentage du chiffre d'affaires TTC de l'exercice							0,85%	1,37%	0,44%	0,23%	1,10%	3,13%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues												
Montant total TTC des factures exclues												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais légaux : Fournisseurs Transports = Loi Gayssot : 30 jours Fournisseurs d'Exploitation = Loi LME : 45 jours fin de mois Sinon délais contractuels.						Délais légaux article L.441-6 du Code du Commerce.					

Ces informations sont issues de la comptabilité. Les chiffres présentés dans le tableau ne prennent pas en compte les reclassements faits dans les états financiers au titre des fournisseurs débiteurs et des clients créditeurs.

PRATIQUES ANTICONCURRENTIELLES

NEANT

PRETS INTERENTREPRISES (Article L511-6 3bis du Code monétaire et financier)

Il n'existe pas de prêts interentreprises pour Placoplatre tels que définis par l'article L511-6 3bis du code monétaire et financier.

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL AU 31/12/2021

Le capital est de 10.000.000 euros, divisé en 1.305.670 actions et détenu à 99,79 % par la société Saint-Gobain Placo.

Les salariés ne détiennent aucune participation directe dans le capital social. Par ailleurs, la Compagnie de Saint-Gobain, société mère du Groupe, a mis en place un plan d'épargne salariale accessible aux salariés de ses filiales françaises.

PERTES SUPERIEURES A LA MOITIE DU CAPITAL SOCIAL

NEANT

INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

L'environnement et le Développement Durable sont au cœur du projet d'entreprise de Placoplatre. Cela est notamment décliné au travers sa Politique (Environnement Energie Santé Sécurité) et ses axes stratégiques dont celui de la Transformation Environnementale. Notre ambition est de nous comporter et être reconnu comme un acteur leader de la transformation environnementale de la construction en France, en travaillant à la décarbonation de nos activités, à la réduction de nos prélèvements dans la nature et en agissant comme acteur citoyen engagé du territoire.

Placoplatre a obtenu depuis 2015 la certification ISO 14001 de son Système de Management de l'Environnement pour les activités : extraction, concassage et broyage de gypse, conception, production et mise à la livraison de produits et systèmes à base de plâtre et plaques ciment, recyclage de produits à base de plâtre. Les établissements concernés sont Courbevoie (Siège, RH, Achats, Logistique, Recyclage, Centre de Développement et de l'Innovation, Direction Technique), les usines de Vaujours, Chambéry, Cognac, Cormeilles et les Carrières de Baillet, Cormeilles, Le Pin Villeparisis, Bernouille.

Placoplatre a également obtenu depuis 2015 la certification ISO 50001 de son Système de Management de l'Energie pour les activités : production et mise à la livraison de produits et systèmes à base de plâtre et plaques ciment. Les établissements concernés sont Courbevoie (Siège, RH, Achats, Direction Technique), les usines de Vaujours, Chambéry, Cognac et Cormeilles.

Au-delà de l'application des meilleurs standards internationaux en termes de management de l'environnement et de l'énergie, Placoplatre a décliné dans sa feuille route 2030, des objectifs environnementaux ambitieux, en valeur absolue versus 2017, notamment sur le management des déchets (-80% de résidus de production non valorisés, +30% de matière première vierge évitée), la gestion de nos emballages (100% recyclables et 30% de contenu en recyclé ou biosourcé) les émissions de gaz à effet de serre (-33% pour nos émissions directes et -16% pour nos émissions amont et aval), la gestion de l'eau (-50% de prélèvement d'eau industrielle), la biodiversité ainsi que le risque accidentel. Placoplatre s'inscrit également dans la trajectoire du Groupe Saint-Gobain sur la neutralité carbone en 2050.

La démarche en matière d'Environnement s'appuie sur les piliers WCM notamment pour les sites de Vaujours, Chambéry, Cognac et Cormeilles et sur les analyses de cycles de vie des produits. Tous les sites disposent d'un programme d'actions cohérent avec les objectifs de la Compagnie notamment pour le suivi et les actions de mise en conformité aux exigences réglementaires et internes. Des actions spécifiques sur les thématiques liées à l'air, l'eau, aux déchets, à l'énergie et aux émissions de CO2 sont menées sur chaque site.

Pionnier du recyclage des déchets à base de plâtre, Placoplatre maintient sa place de leader du recyclage en France pour la filière plus de 67000 tonnes de déchets recyclés en 2021.

INFORMATIONS CONCERNANT LES PERFORMANCES EXTRA-FINANCIERES (ordonnance N°2017-1180)

Selon l'article L 225-102-1 (alinéa 5 et suivants) du Code de commerce la déclaration de performance extra-financière présente en substance les informations sur la manière dont la société prend en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité incluant les conséquences sur le changement climatique de son activité et de l'usage des biens et services qu'elle produit, ainsi que sur ses engagements sociétaux en faveur du développement durable, de l'économie circulaire et en faveur de la lutte contre les discriminations et de la promotion des diversités.

Les filiales répondant aux critères d'éligibilité sont exonérées si leur société mère est elle-même éligible et établit une déclaration consolidée de performance extra-financière

Notre société étant filiale du groupe Saint-Gobain, le Document De Référence de la CIE de Saint-Gobain contiendra la déclaration de performance extra financière exonérant ainsi les filiales de publier une telle déclaration.

DISPOSITIF ANTI-CORRUPTION PREVU PAR LA LOI SAPIN II ET PLAN DE VIGILANCE.

Dispositif anti-corruption Sapin II

Dans le cadre de la loi dite Sapin II qui vise à lutter contre la corruption et le trafic d'influence, le groupe Saint-Gobain a mis en place les obligations de conformité en résultant qui sont applicables également à l'ensemble des filiales contrôlées directement ou indirectement.

Plan de vigilance

Cette disposition est gérée directement par la CIE de Saint-Gobain et n'est pas applicable à notre société.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE (Article L.225-37 du Code de commerce)

MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX

La liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires de la société durant l'exercice, est annexée au présent rapport.

Il est rappelé que la société ne verse pas de rémunérations à ses administrateurs.

SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

Le mandat de Madame Sylvie PEREZ arrivant à expiration lors de la présente assemblée, et celle-ci ayant pris d'autres fonctions au sein du Groupe, Il sera proposé de ne pas la renouveler dans ses fonctions et de nommer pour la remplacer Madame Mathilde HEBERT pour une nouvelle période de 6 années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2027.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de la législation en vigueur et des statuts, nous vous précisons qu'il conviendra de ratifier les décisions du Conseil d'Administration des 30 avril, 28 juin et 25 octobre 2021 par lesquelles ont été cooptés :

- ✓ Monsieur Christian BOUIGEON pour la durée restant à courir du mandat de Monsieur Hervé de MAISTRE soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2023,
- ✓ Monsieur Thierry FOURNIER pour la durée restant à courir du mandat de Guillaume TEXIER, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2026,
- ✓ Monsieur Nader FLEURY pour la durée restant à courir du mandat de Philippe NOUAILHAC, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2026.

SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Après examen de la situation du mandat du commissaire aux comptes, et conformément aux règles de procédures du groupe Saint-Gobain nous vous informons que le cabinet PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT a décidé de remettre sa démission au Président, celle-ci prenant effet à l'issue de l'assemblée générale devant statuer sur les comptes de l'exercice.

Nous vous proposons en conséquence de nommer le Cabinet KPMG Audit pour la durée restant à courir du mandat du cabinet PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT soit jusqu'à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

Le cabinet KPMG Audit a déjà fait savoir qu'il acceptait ce mandat.

NOUVELLES CONVENTIONS & NOUVEAUX ENGAGEMENTS REGLEMENTES (art. L.225-37-4, al. 2 du Code de commerce)

Nous vous précisons qu'aucune nouvelle convention réglementée n'a été conclue au cours de cet exercice.

TABLEAU DES DELEGATIONS ACCORDEES DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL (art. L.225-37-4, al. 3 du Code de commerce)

NEANT

MODE D'ORGANISATION DE LA DIRECTION GENERALE DE LA SOCIETE (art. L.225-37-4, al. 3 du Code de commerce)

Nous vous informons que votre société a choisi la dissociation des fonctions de Président du Conseil et de Directeur Général.

MODE DE PRESENTATION DES COMPTES

Aucune modification n'a été apportée par rapport au mode de présentation des comptes annuels et aux méthodes d'évaluation suivis les années précédentes.

B. PARTIE EXTRAORDINAIRE

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS SA PARTIE EXTRAORDINAIRE

Nous vous consultons conformément aux prescriptions de la loi et des statuts, à l'effet de vous demander de vous prononcer sur la modification des statuts :

- **Modification des statuts**

Afin de mettre à jour les statuts de la société conformément aux dispositions légales en vigueur, nous vous proposons de soumettre à la prochaine Assemblée des actionnaires les modifications suivantes portant sur :

- Titre I – Forme, Objet, Siège, Durée : Transfert du siège (article 4)
- Titre III Administration et direction de la société : Réunions – Délibération du Conseil (article 19)
- Titre V : Assemblées générales (article 26)

Conformément aux dispositions ci-dessus, le Conseil d'administration arrête son rapport et les résolutions correspondantes en vue de la prochaine Assemblée Générale Mixte dans sa partie Extraordinaire.

Enfin, nous ne voulons pas terminer ce rapport sans adresser nos remerciements à l'ensemble du personnel qui n'a pas ménagé ses efforts pour permettre à votre société d'atteindre ses objectifs.

Les autres projets de résolutions qui vous sont soumis reprennent les principaux points du rapport de gestion et nous vous remercions de bien vouloir les approuver, comme nous vous remercions de votre confiance et de votre collaboration.

Le conseil d'administration

Annexes au rapport de gestion

I -TABLEAU DES 5 DERNIERS EXERCICES (en €)

RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES					
<i>Date d'arrêté Durée de l'exercice (mois)</i>	<i>31/12/2021 12</i>	<i>31/12/2020 12</i>	<i>31/12/2019 12</i>	<i>31/12/2018 12</i>	<i>31/12/2017 12</i>
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Nombre d'actions					
- ordinaires	1 305 670	1 305 670	1 305 670	1 305 670	1 305 670
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	547 904 142	460 310 690	569 836 419	530 475 762	537 380 434
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	64 402 541	55 408 158	49 570 463	45 392 625	50 834 664
Impôts sur les bénéfices	8 986 004	8 524 647	9 150 936	3 512 162	3 144 128
Participation des salariés	3 131 675	2 146 901	2 495 952	1 195 123	1 127 109
Dot. Amortissements et provisions	20 440 320	23 014 900	6 953 029	21 239 818	20 656 069
Résultat net	31 844 541	21 721 711	30 970 547	19 445 522	25 907 358
Résultat distribué					19 428 369
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	40,04	34,26	29,05	31,16	35,66
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	24,39	16,64	23,72	14,89	19,84
Dividende attribué					14,88
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	1 283	1 261	1 551	1 551	1 539
Masse salariale	70 608 742	66 159 211	81 936 079	80 517 872	80 749 372
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...) *	39 667 368	37 250 236	43 990 890	43 916 165	42 638 166

En 2016, application d'une nouvelle formule de calcul pour l'effectif moyen salarié en vertu de l'article D123-200 du Code de commerce (PCG art.832-19, 833-19, 834-14, 835-14) suite au règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016.

II - ANNEXE DU RAPPORT DE GESTION RELATIVE AUX MANDATAIRES SOCIAUX

RENSEIGNEMENTS SUR LES DIRIGEANTS, ASSOCIES ET ACTIONNAIRES DETENANT PLUS DE 10% DES DROITS DE VOTE						
Renseignements à fournir pour la rédaction du rapport spécial sur les conventions visées aux articles L.225-38 & L.225-86 (SA), L.227-10 (SAS) du C.Com.						
DIRIGEANTS ET ASSOCIES DE LA SOCIETE			FONCTIONS EXERCEES ET INTERETS DETENUS DANS D'AUTRES SOCIETES Y COMPRIS ETRANGERES ET DU GROUPE			
Fonctions exercées dans la société	Prénom NOM	Fonctions salariées éventuelles	Caractéristiques des sociétés			Fonctions exercées
			Dénomination sociale	Forme juridique	Ville, pays du siège social	
Président du CA - Administrateur jusqu'au 01/07/2021	Guillaume TEXIER	n/a	SAINT-GOBAIN EUROPE DU SUD MOA	SAS	Courbevoie (92) France	Président
			SAINT-GOBAIN ISOVER	SA	Suresnes (92) France	Administrateur - Président du Conseil
			SAINT-GOBAIN WEBER	SAS	SUCY EN BRIE (94) FRANCE	Président
			SAINT-GOBAIN GLASS France	SAS	Courbevoie (92) France	Président
			KANDU	SAS	Aubervilliers (93) France	président
			PARTIDIS	SAS	Courbevoie (92) France	Président
			SAINT-GOBAIN SOLUTIONS FRANCE (ex HABITAT)	SAS	Courbevoie (92) France	Président
			SAINT-GOBAIN BENELUX	SA	BELGIQUE	Administrateur
			SAINT-GOBAIN GLASS EGYPT SAE	SAE	EGYPTE	Président
Président du CA - Administrateur depuis le 01/07/2021	Thierry FOURNIER	n/a	SAINT-GOBAIN EUROPE DU SUD MOA	SAS	Courbevoie (92) France	Président
			SAINT-GOBAIN ISOVER	SA	Suresnes (92) France	Administrateur - Président du Conseil
			SAINT-GOBAIN WEBER	SAS	SUCY EN BRIE (94) FRANCE	Président
			SAINT-GOBAIN GLASS France	SAS	Courbevoie (92) France	Président
			KANDU	SAS	Aubervilliers (93) France	président Fin du mandat le 27/12 société Tupée
			PARTIDIS	SAS	Courbevoie (92) France	Président
			SAINT-GOBAIN SOLUTIONS FRANCE (ex HABITAT)	SAS	Courbevoie (92) France	Président
			SAINT-GOBAIN PAM HOLDING	SA	Pont-à-Mousson (54) France	Président Directeur Général
			SAINT-GOBAIN BENELUX	SA	Belgique	Administrateur
			SAINT-GOBAIN EGYPT SAE	SA	EGYPTE	Président
			SAINT-GOBAIN GLASS EGYPT SAE	SA	EGYPTE	Président
			SAINT-GOBAIN MEXICO SA DE CV	SA	Mexique	Administrateur
			PLACO DO BRAZIL LTDA	LTD	BRESIL	Administrateur
			SAINT-GOBAIN GYPSUM SA DE CV	SA	Mexique	Administrateur
			SAINT-GOBAIN PLAKA DE CV	SA	Mexique	Administrateur

EXERCICE CLOS LE : 31/12/2021			SOCIETE : PLACOPLATRE				TABLEAU 1
RENSEIGNEMENTS SUR LES DIRIGEANTS, ASSOCIES ET ACTIONNAIRES DETENANT PLUS DE 10% DES DROITS DE VOTE							
Renseignements à fournir pour la rédaction du rapport spécial sur les conventions visées aux articles L.225-38 & L.225-86 (SA), L.227-10 (SAS) du C.Com.							
DIRIGEANTS ET ASSOCIES DE LA SOCIETE			FONCTIONS EXERCEES ET INTERETS DETENUS DANS D'AUTRES SOCIETES Y COMPRIS ETRANGERES ET DU GROUPE				
Fonctions exercées dans la société	Prénom NOM	Fonctions salariées éventuelles	Caractéristiques des sociétés			Fonctions exercées	
			Dénomination sociale	Forme juridique	Ville, pays du siège social		
Administrateur nommé le 26/10/2020	Philippe NOUAILHAC	n/a	SOFIAG	SAS	Courbevoie (92) France	Président fin du mandat en juin 2021 société Tupée	
			EVERITE	SA	Courbevoie (92) France	Adminsitrateur fin du mandat le 01/11/2021	
Administrateur nommé le 25/10/2021	Nader FLEURY	n/a	EVERITE	SA	Courbevoie (92) France	Administrateur nommé le 1/11/2021	
			SGPPC SERVICES	SAS	Courbevoie (92) France	Président nommé le 1/11/2021	
			SAINT-GOBAIN SOLAR GARD AUSTRALIA PTY, LTD	LTD	AUSTRALIE	Director	
			PT SAINT-GOBAIN PERFORMANCE PLASTICS INDONESIA	LTD	INDONESIE	Director	
			EMIX INDUSTRY (M) SDN BHD	LTD	MALAYSIE	Director	
			SAINT-GOBAIN (SINGAPORE) PTE. LTD.	LTD	SINGAPORE	Director	
			SAINT-GOBAIN INSPACE CONSTRUCTION TECHNOLOGY (CHENGDU) CO, LTD	LTD	CHINE	Director	
			BEIJING SEPR REFRACTORIES CO LTD	LTD	CHINE	Director	
			BPB ASIA PTE LTD	LTD	SINGAPORE	Director	
			BPB (SHANGHAI) MANAGEMENT CO., LTD.	LTD	CHINE	Director	
			SAINT-GOBAIN MALAYSIA SDN BHD.	LTD	MALAYSIE	Director	
			KUNSHAN YONGXIN GLASSWARE CO., LTD	LTD	CHINE	Director	
			SAINT-GOBAIN WEBER (M) SDN. BHD.	LTD	MALAYSIE	Director	
			NORTHEAST ASIA INVESTMENT	LTD	SINGAPORE	Director	
			MAG-ISOVER K.K.	LTD	JAPON	Auditor	
			SAINT-GOBAIN ADVANCED MATERIALS (TAIWAN) CO LTD	LTD	TAIWAN	Auditor	
			SAINT-GOBAIN K.K.	LTD	JAPON	Auditor	
			PT SAINT-GOBAIN SEKURIT INDONESIA	LTD	INDONESIE	President Commissioner	
			PT SG CONSTRUCTION PRODUCTS INDONESIA	LTD	INDONESIE	Commissioner	
			SAINT-GOBAIN CENTRAL SEKURIT (QINGDAO) CO., LTD.	LTD	CHINE	Supervisor	
			SAINT-GOBAIN SOLAR GARD SPECIALTY FILMS (QINGDAO) CO., LTD.	LTD	CHINE	Supervisor	
			SAINT-GOBAIN SEKURIT (WUHAN) CO, LTD	LTD	CHINE	Supervisor	
			SAINT-GOBAIN SEKURIT LINGANG, CO	LTD	CHINE	Supervisor	
			SAINT-GOBAIN SEKURIT AUTOMOTIVE GLAZING (SHANGHAI) Co., Ltd.	LTD	CHINE	Supervisor	
			SAINT-GOBAIN GLASS CO., LTD.	LTD	CHINE	Supervisor	

EXERCICE CLOS LE : 31/12/2021

SOCIETE : PLACOPLATRE

TABLEAU 1

RENSEIGNEMENTS SUR LES DIRIGEANTS, ASSOCIES ET ACTIONNAIRES DETENANT PLUS DE 10% DES DROITS DE VOTE

Renseignements à fournir pour la rédaction du rapport spécial sur les conventions visées aux articles L.225-38 & L.225-86 (SA), L.227-10 (SAS) du C.Com.

DIRIGEANTS ET ASSOCIES DE LA SOCIETE			FONCTIONS EXERCEES ET INTERETS DETENUS DANS D'AUTRES SOCIETES Y COMPRIS ETRANGERES ET DU GROUPE			
Fonctions exercées dans la société	Prénom NOM	Fonctions salariées éventuelles	Caractéristiques des sociétés			Fonctions exercées
			Dénomination sociale	Forme juridique	Ville, pays du siège social	
	Nader FLEURY		SAINT-GOBAIN PROPPANTS (GUANGHAN) CO., LTD	LTD	CHINE	Supervisor
			SAINT-GOBAIN (CHINA) INVESTMENT CO., LTD	LTD	CHINE	Supervisor
			SAINT-GOBAIN CERAMIC MATERIALS (ZHENGZHOU) CO. LTD	LTD	CHINE	Supervisor
			SAINT-GOBAIN ZIRPRO (HANDAN) CO., LTD	LTD	CHINE	Supervisor
ADMINISTRATEUR / DG Jusqu'au 30/04/2021	Hervé DE MAISTRE	n/a	SAINT-GOBAIN ISOVER	SA	Courbevoie (92) France	Administrateur et Directeur Général
			SAINT-GOBAIN EUROCUSTIC	SAS	Genouillac (23) France	Président nommé le 01/07/2019
			ISONAT	SAS	Mably (43) France	Président nommé le 01/07/2019
			AIMCC	ASSOCIATION	France	Président
Administrateur / DG nommé le 30/04/2021	Christian BOUIGEON	N/A	SAINT-GOBAIN ISOVER	SA	Courbevoie (92) France	Administrateur/Directeur Général nommé le 30/04/2021
			ISONAT	SAS	Mably (43) France	Président nommé le 01/07/2019
			SAINT-GOBAIN EUROCUSTIC	SAS	Genouillac (23) France	Président nommé le 01/07/2019
			FONDATION PLACOPLATRE	Fondation d'Entreprise	Vaujours (77) France	Président de droit représentant du Fondateur
			SAINT-GOBAIN PAM Portugal	SA	Portugal	Administrateur
			SAINT-GOBAIN PAM ESPANA	SA	Espagne	Président du conseil et administrateur délégué
Administratrice	Sylvie PEREZ	Directrice du Centre R&D de Chanteraine	Pas d'autre mandat			
Administratrice	Maryline MICHAUD Représentant Permanent de SAINT-GOBAIN PLACO SAS	Directrice juridique Adjointe France	SAINT-GOBAIN ISOVER	SA	Courbevoie (92) France	Administratrice
			FONDATION PLACOPLATRE	Fondation d'Entreprise	Vaujours (77) France	Membre du Collège Fondateur, Secrétaire

PLACOPLATRE
Société anonyme
Au capital de 10 000 000 €
Siège social
12 PLACE DE L'IRIS TOUR SAINT-GOBAIN 92400 SURESNES
RCS 72980070600222

COMPTES ANNUELS
ET ANNEXE

PLACOPLATRE
Etats financiers au 31 décembre 2021

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice 2021			Exercice 2020
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	18 296 768	10 766 651	7 530 117	7 762 936
Fonds commercial	3 837 195	304 898	3 532 297	3 532 297
Autres immobilisations incorporelles	1 281 049		1 281 049	1 291 250
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	23 415 012	11 071 549	12 343 463	12 586 483
Terrains	111 526 446	68 426 076	43 100 370	46 086 909
Constructions	187 366 367	109 015 281	78 351 086	67 406 022
Installations techniques, matériel	393 023 904	311 381 216	81 642 689	81 615 695
Autres immobilisations corporelles	19 854 227	18 226 350	1 627 877	2 051 444
Immobilisations en cours	44 083 014		44 083 014	47 915 960
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	755 853 959	507 048 923	248 805 037	245 076 030
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	3 502 031		3 502 031	3 502 031
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	22 815		22 815	2 815
Prêts				
Autres immobilisations financières	315 629	198 635	116 994	594 260
TOTAL immobilisations financières	3 840 476	198 635	3 641 840	4 099 107
Total Actif Immobilisé (II)	783 109 447	518 319 107	264 790 340	261 761 620
Matières premières, approvisionnements	34 478 347	5 452 296	29 026 050	28 537 290
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	16 168 921	97 996	16 070 925	12 926 552
Marchandises	9 718 298	238 539	9 479 759	5 840 296
TOTAL Stock	60 365 566	5 788 831	54 576 735	47 304 137
Avances et acomptes versés sur commandes	582 410		582 410	377 383
Clients et comptes rattachés	91 529 739	2 155 493	89 374 246	101 639 104
Autres créances	121 135 554		121 135 554	68 049 406
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	213 247 703	2 155 493	211 092 210	170 065 893
Valeurs mobilières de placement				
dont actions propres:				
Disponibilités	256 067		256 067	613 427
TOTAL Disponibilités	256 067		256 067	613 427
Charges constatées d'avance	481 278		481 278	330 185
Total Actif Circulant (III)	274 350 614	7 944 324	266 406 290	218 313 643
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Prime de remboursement des obligations (V)				
Ecart de conversion actif (VI)	4 190		4 190	14 129
Total Général (I à VI)	1 057 464 250	526 263 431	531 200 819	480 089 391

PLACOPLATRE
Etats financiers au 31 décembre 2021

Bilan passif

BILAN-PASSIF	Exercice2021	Exercice2020
Capital social ou individuel dont versé : 10 000 000	10 000 000	10 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	55 783 586	55 783 586
Ecart de réévaluation dont écart d'équivalence 0	389 597	389 597
Réserve légale	1 000 000	1 000 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0		
Autres réserves dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	18 335 474	18 335 474
TOTAL Réserves	19 335 474	19 335 474
Report à nouveau	72 556 384	72 547 966
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	31 844 541	21 721 711
Subventions d'investissement	419 640	0
Provisions réglementées	93 627 890	94 503 755
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	283 957 112	274 282 089
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)	0	0
Provisions pour risques	1 019 314	992 894
Provisions pour charges	12 240 186	12 266 910
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	13 259 500	13 259 804
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	17 363	3 175
Emprunts et dettes financières divers dont emprunts participatifs : 0	36 565 003	36 562 929
TOTAL Dettes financières	36 582 366	36 566 104
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	18 461	40 762
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	76 121 278	59 235 114
Dettes fiscales et sociales	44 963 902	41 493 983
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	15 980 807	9 673 556
Autres dettes	60 202 627	45 435 907
TOTAL Dettes d'exploitation	197 287 075	155 879 322
Produits constatés d'avance	86 958	100 453
TOTAL DETTES (IV)	233 956 399	192 545 880
Ecart de conversion Passif (V)	27 809	1 619
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	531 200 819	480 089 391

PLACOPLATRE
Etats financiers au 31 décembre 2021

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 2021			Exercice 2020
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	127 421 245	3 376 723	130 797 968	98 193 588
Production vendue biens	341 324 914	30 283 746	371 608 660	325 315 632
Production vendue services	39 895 498	5 602 017	45 497 515	36 801 470
Chiffres d'affaires nets	508 641 657	39 262 485	547 904 142	460 310 690
Production stockée			2 600 967	-1 895 980
Production immobilisée			294 686	149 296
Subventions d'exploitation			493 885	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			11 633 613	8 191 137
Autres produits			190 317	40 674
Total des produits d'exploitation (I)			563 117 610	466 795 817
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			91 423 720	65 670 960
Variation de stock (marchandises)			-3 635 703	898 877
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			93 515 722	72 985 195
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-1 190 427	-2 304 329
Autres achats et charges externes			172 567 535	134 411 240
Impôts, taxes et versements assimilés			11 503 744	14 453 539
Salaires et traitements			70 608 742	66 159 211
Charges sociales			39 667 368	37 250 236
Dotations d'exploitation	sur	Dotations aux amortissements	22 451 496	23 249 011
	immobilisations	Dotations aux provisions		
	Sur actif circulant : dotations aux provisions		7 621 327	7 748 220
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		3 233 484	2 283 347
Autres charges			9 900 868	10 109 497
Total des charges d'exploitation (II)			517 667 876	432 915 003
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			45 449 733	33 880 814
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations			13	123
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			313 364	174 250
Reprises sur provisions et transferts de charges			9 939	
Différences positives de change			23 970	46 157
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			347 286	220 530
Dotations financières aux amortissements et provisions				7 366
Intérêts et charges assimilées			3 004 030	2 422 855
Différences négatives de change			28 397	45 872
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			3 032 427	2 476 093
RÉSULTAT FINANCIER			-2 685 141	-2 255 563
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			42 764 592	31 625 251

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice 2021	Exercice 2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	79 257	159 540
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 595 001	142 631
Reprises sur provisions et transferts de charges	10 465 591	9 913 631
Total des produits exceptionnels (VII)	12 139 849	10 215 802
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	984 044	1 130 068
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	795 386	28 877
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	9 162 792	8 288 849
Total des charges exceptionnelles (VIII)	10 942 221	9 447 795
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	1 197 628	768 007
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	3 131 675	2 146 901
Impôts sur les bénéfices (X)	8 986 004	8 524 647
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	575 604 744	477 232 149
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	543 760 203	455 510 438
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	31 844 541	21 721 711

Sommaire

1.FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	7
2.PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION.....	7
2.1. Principes comptables.....	7
2.2. Principales méthodes utilisées.....	8
2.2.1. Immobilisations et amortissements.....	8
2.2.2. Stocks.....	9
2.2.3. Créances.....	10
2.2.4. Conversion des créances et des dettes libellées en devises.....	10
2.2.5. Disponibilités et concours bancaires courants.....	10
2.2.6. Retraites, indemnités de départ à la retraite et médailles du travail.....	10
2.2.7. Provision pour risques et charges.....	10
2.2.8. Chiffre d'affaires.....	10
3. NOTES SUR LE BILAN.....	11
3.1. Immobilisations.....	11
Filiales et participations.....	12
Variations des immo et amortiss.....	13
3.2. Actif circulant.....	14
3.3. Capitaux propres.....	15
3.4.Provisions pour risques et charges et dépréciations d'actif et provisions réglementées.....	16
3.5. Etats des échéances des créances et des dettes.....	17
3.6. Comptes rattachés.....	18
3.7. Transactions avec des entreprises liées.....	18
4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT.....	19
4.1. Ventilation du chiffre d'affaires	19
4.2 Dépenses de recherche et coûts de développement comptabilisés en charges.....	19
4.3. Résultat financier.....	20
4.4 Résultat exceptionnel.....	20
4.5.Ventilation de l'impôt entre le résultat courant et le résultat exceptionnel.....	21
4.6 Accroissements et allègements de la dette future d'impôt.....	22
4.7 Transfert de charges.....	22
5 AUTRES INFORMATIONS.....	23
5.1. Engagements financiers.....	23
5.2. Effectif moyen.....	23
5.3. Rémunération des organes d'Administration.....	23
5.4. Consolidation.....	24
5.5. Intégration fiscale.....	24
5.6. Autres opérations présentant des risques et des avantages pour la société non tradui	24
5.7. Autres éléments significatifs.....	24
5.8. Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice.....	24

L'activité de la société est la fabrication d'éléments de Plâtre pour la construction.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2021.

Les notes ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30 mars 2022 par le conseil d'Administration.

1.FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le montant des investissements corporels s'est élevé à 25 904 milliers d'euros sur l'exercice clos au 31 décembre 2021 contre 21 351 milliers d'euros pour l'exercice précédent, et les investissements incorporels à 1 180 milliers d'euros contre 1 448 milliers d'euros en 2020.

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 547 904 K€ au 31/12/2021 contre 460 311 K€ au 31/12/2020 soit une augmentation de 19,03%.

Le résultat d'exploitation s'est élevé à 45 450 K€ au 31/12/2021 contre 33 881K€ au 31/12/2020 soit une augmentation de 34,15%.

Le chiffre d'affaires a fortement augmenté en 2021, avec une hausse record de la demande sur le premier semestre (+25% par rapport à 2020, impacté par le premier confinement) qui a entraîné des pénuries sur le marché. La demande a fortement chuté sur le quatrième trimestre, pour être remplacée par de très fortes augmentations de prix pour faire face à l'inflation sur les matières premières et l'énergie, résultant en une croissance du CA de 9% vs 2020 sur le deuxième semestre, et de +19% en total sur l'année.

Le résultat d'exploitation termine en forte progression par rapport à 2020 grâce aux volumes de ventes élevés et à la bonne productivité des usines, et ce malgré la pression inflationniste ressentie sur le dernier trimestre 2020 qui a été partiellement compensée par les augmentations de prix.

2.PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

2.1. Principes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation compte tenu de l'appartenance au groupe Saint- Gobain
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des changements de méthode comptable décrit ci dessus
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions définies par le Plan Comptable Général français issu du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) homologué par arrêté du 8 septembre et modifié par les règlements ANC 2015-06 et 2016-07.

2.2. Principales méthodes utilisées

2.2.1. Immobilisations et amortissements

Les immobilisations acquises sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Le coût d'acquisition comprend :

- le prix d'achat,
- les coûts directement attribuables à l'acquisition ou à la mise en place du bien, engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner.

Les coûts d'emprunt ne sont pas incorporés dans le coût d'acquisition.

Les immobilisations produites par l'entreprise sont évaluées à leur coût de production.

Le coût de production comprend :

- le coût d'acquisition des matières premières consommées,
- les charges directes de production,
- les charges indirectes nécessaires à la mise en place et en état de fonctionner du bien.

Les coûts d'emprunt ne sont pas incorporés dans le coût de production.

La Société applique le règlement CRC 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs, le règlement CRC 2003-07 relatif à la définition des composants ainsi que le règlement CRC 2002-10 relatif à l'amortissement et la dépréciation des actifs.

a) Immobilisations Incorporelles

Les brevets, concessions, licences et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'achat, hors frais d'acquisition, amortis sur une durée de 1 à 10 ans en mode linéaire.

Les logiciels sont amortis sur une durée d'un an en mode linéaire à compter de leur date d'acquisition, à l'exception du logiciel SAP, amorti sur une durée de 5 ans en mode linéaire.

Les droits de forage sont amortis sur la durée du contrat.

Les frais de recherche sont inclus dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont exposés.

b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production, hors intérêts des emprunts dédiés à cette production.

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif, en fonction de leur durée de vie prévue.

Les principales durées estimées d'utilisation des biens peuvent être résumées comme suit :

- | | |
|--|--------------------------------------|
| · Construction : | 40 ans - Linéaire |
| · Agencement et aménagement : | 10 et 20 ans - Linéaire ou Dégressif |
| · Matériel et outillage industriel (dont four) : | 2 et 20 ans - linéaire ou dégressif |
| · Mobilier : | 10 ans : Linéaire |
| · Matériel de transport et de manutention : | 4 à 5 ans - Linéaire |
| · Matériels informatiques : | 3 et 5 ans - Linéaire ou Dégressif |

Les amortissements dérogatoires, correspondant à la différence entre les amortissements calculés en application des dispositions fiscales et les amortissements calculés sur la durée d'utilisation prévue, figurent sous la rubrique "Provisions réglementées" au passif du bilan.

Lorsque la valeur d'utilité d'un ensemble d'immobilisations corporelles est jugée notablement inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation ou un amortissement exceptionnel est constaté lors de l'inventaire annuel.

c) Immobilisations financières

Les titres de participation et autres titres immobilisés sont valorisés à leur coût d'acquisition, frais accessoires inclus.

La conversion en euros de la valeur des titres libellés en devises est faite au cours de change à la date d'acquisition.

Périodiquement, et notamment lors de l'inventaire annuel, les titres sont évalués à leur valeur d'utilité. L'estimation de la valeur d'utilité tient compte des différents critères dont la quote-part de capitaux propres sociaux et la quote-part d'actif net comptable consolidé.

Au cas par cas des tests spécifiques peuvent être effectués afin de déterminer la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs sur la base des *business plans* (ou budgets prévisionnels à long terme) hors frais financiers mais après impôt.

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constituée. Si elle est supérieure, la plus-value latente n'est pas comptabilisée. Aucune compensation n'est pratiquée entre plus et moins-values.

La société a opté pour l'incorporation des frais d'acquisition directement liés à l'acquisition de titres de participation au coût d'entrée des titres.

2.2.2. Stocks

Les stocks de matières premières et autres approvisionnements sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Pour les produits fabriqués et intermédiaires, la valeur brute est composée du coût complet de production. C'est-à-dire outre les consommations de matières, de toutes les charges directes et indirectes de production, y compris une quote-part des amortissements des biens utilisés pour leur fabrication. Tout élément de nature fiscale inscrit en comptabilité est exclu du calcul du coût de production du stock.

Une dépréciation est calculée :

Pour les marchandises et les approvisionnements en tenant compte du taux de rotation du stock et éventuellement de l'obsolescence suite à l'évolution des techniques utilisées.

Pour les produits fabriqués et marchandises quand la valeur brute augmentée des frais proportionnels de commercialisation devient supérieure à la valeur de réalisation future.

Pour les pièces détachées, une dépréciation à 100% est pratiquée à partir du moment où elles sont comptabilisées en stock. Cette dépréciation est partiellement déductible.

Conformément au décret n°2014-05 sur le traitement des terrains de gisements en stock, la société distingue 4 catégories de stocks (pré-exploitation, en cours d'exploitation, stock matériaux extraits, stocks de frais de découverte).

2.2.3. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances sont dépréciées afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

La société a cédé en décembre, à la société d'affacturage Crédit Agricole Leasing & Factoring, 17 419 K€ de créances.

2.2.4. Conversion des créances et des dettes libellées en devises

Les dettes et créances libellées en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur à la clôture de l'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à la fin de l'exercice est portée au bilan en « écart de conversion ».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risque, en totalité.

2.2.5. Disponibilités et concours bancaires courants

Les disponibilités sont constituées de valeurs immédiatement convertibles en espèces pour leur montant nominal

Dans le cadre du dispositif de centralisation des disponibilités au niveau de sa maison mère, la société dispose d'un compte courant de trésorerie intra-groupe auprès de Saint Gobain GLASS et d'un compte courant de financement auprès de la Compagnie de Saint-Gobain.

2.2.6. Retraites, indemnités de départ à la retraite et médailles du travail

Les droits acquis par le personnel, afférents aux indemnités de départ en retraite, ne sont pas provisionnés. Ils sont mentionnés sous la rubrique "engagements financiers" (voir paragraphe 5.1).

Les engagements de la société au titre des médailles du travail sont comptabilisés en provisions pour risques et charges (voir paragraphe 3.4. Provisions pour risques et charges « Pensions et obligations similaires »), selon la même méthode que les engagements de retraite (voir méthode paragraphe 5.1).

2.2.7. Provision pour risques et charges

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers résultant d'événements passés, dont la mesure peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources.

Chacun des litiges connus dans lesquels la société est impliquée a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la Direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

2.2.8. Chiffre d'affaires

Les ventes de marchandises et de produits finis sont enregistrées en produits au moment de la livraison des biens ou selon les conditions spécifiques prévues à chaque contrat.

3. NOTES SUR LE BILAN

3.1. Immobilisations

a) Immobilisations incorporelles

Les acquisitions de l'exercice se sont élevées à 1 180 K€

La dotation aux amortissements de l'exercice s'élève à 1 423 K€.

b) Immobilisations corporelles

Les acquisitions de l'exercice se sont élevées à 25 904 K€ et la dotation aux amortissements à 21 029 K€.

La société a cédé ou mis hors service des immobilisations ayant une valeur brute de 4 904 K€.

Suite à ces opérations la société a dégagé une plus value de 800K€.

Les immobilisations en cours en fin de période s'élèvent à 44 083 K€ et correspondent principalement à des investissements portant sur des projets suivants :

- Démolition Fort de vaujours 16 469 K€.
- Travaux sécurisation aqueduc de la Dhuis pour 1 296 K€.
- Remplacement Broyeur HRA pour 1 538 K€

c) Immobilisations financières

La variation brute des immobilisations financières au titre de l'exercice 2021 se traduit par une baisse de -389 k€ correspondant principalement aux autres immobilisations financières.

VARIATIONS DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Rubriques (en milliers d'Euros)	31/12/2020	Augmentations	Diminutions	Fusion	Poste à poste	31/12/2021
Autres participations	3 502				0	3 502
Autres titres immobilisés	3	20			0	23
Prêts	-1		-3			-4
Autres immobilisations financières	726		-406		0	320
TOTAL	4 230	20	-409			3 840

PLACOPLATRE

Etats financiers au 31 décembre 2021

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

(en euros)

Sociétés détenues	devise	Capital (en devise)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (en devise)	Quote-part de capital détenue (en %)	Valeur brute comptable des titres détenus (en euros)	Valeur nette comptable des titres détenus (en euros)	Prêts et avances consentis par la société non encore remboursés (en euros)	Montant des cautions et avals donnés par la société (en euros)	Chiffre d'affaires hors taxes (100%) du dernier exercice écoulé (en euros)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (en euros)	Résultats (bénéfices ou pertes à 100%) du dernier exercice clos (en euros)
FILIALES											
Gypse De Maurienne	€	518 400	813 901	76.99	399 074	399 074			3 706 053		254 251
CFD	€	310 000	888 277	100.00	3 102 957	3 102 957			2 159 266		19 824
TOTAL					3 502 031	3 502 031					

d) Variation des immobilisations et des amortissements

VARIATIONS DES IMMOBILISATIONS

Rubriques (en euros)	Immobilisation au début de l'exercice	Augmentations au cours de l'exercice	Diminutions au cours de l'exercice	Fusion	Transfert	Immobilisation à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)						
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	28 874		-6 639		1 180	23 415
Brevets	23 746		-6 639		1 190	18 297
Fonds commercial	3 837					3 837
Autres immob. incorporelles	1 291				-10	1 281
Terrains	107 413		-518		4 631	111 526
Constructions	176 934				10 432	187 366
Sur sol propre	126 295				10 231	136 526
Sur sol d'autrui	3 227					3 227
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	47 413				201	47 614
Installations techniques, matériel et outillage industriels	383 841		-4 166		13 350	393 024
Autres immobilisations corporelles	19 936		-219		139	19 856
agencements, aménagements divers	2 783					2 783
Matériel de transport	692		-71		38	659
Matériel de bureau et mobilier informatique	16 460		-148		101	16 413
Emballages récupérables et divers	0					0
Immobilisations corporelles en cours	47 916	25 904			-29 732	44 083
Avances et acomptes						0
Immobilisations financières	4 229	20	-409			3 840
participations par mise en réservations	3 502					0
Autres participations	3	20				3 502
Autres titres immobilisés	724		-409			23
Prêts et A. immob. financières						316
Total	769 141	25 924	-11 951			783 109

Fonds commerciaux et autres immo

Les fonds commerciaux inscrits au bilan au 31 décembre 2015 qui faisaient l'objet d'un amortissement continuant d'être amortis sur leur durée résiduelle restante. Ceux qui avaient une durée d'utilisation non limitée ne sont pas amortis mais des tests de dépréciation sont mis en œuvre annuellement.

Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise :

	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette
* Concessions, brevets et droits similai	788	(787)	1
* Logiciels :	12 778	(9 640)	3 138
* Droit de foretage :	4 731	(339)	4 392
Total	18 297	(10 766)	7 531

(**) Le fonds commercial se décompose principalement à fin décembre 2020 de la façon suivante :

	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette
* Droit au bail	2 763		2 763
* Eléments achetés avec protection jur			
* Eléments achetés sans protection jur			
* Eléments dont l'inscription résulte d'une réévaluation			
* Eléments reçus en apport	1 074	(305)	769
Total	3 837	(305)	3 532

PLACOPLATRE

VARIATIONS DES AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS

Rubriques (en Milliers euros)		Amortissement au début de l'exercice	Exploitation		Exceptionnel		Amortissement à la fin de l'exercice
			Augmentations au cours de l'exercice	Diminutions au cours de l'exercice	Augmentations au cours de l'exercice	Diminutions au cours de l'exercice	
Amortissements des immobilisations incorporelles	I	16 288	1 423	-6 639			11 072
Dépréciation des immobilisations incorporelles	II						
TOTAL		16 288	1 423	-6 639			11 072
Amortissements des immobilisations corporelles	III	488 724	21 029	-4 104			505 649
Dépréciation des immobilisations corporelles	IV	2 238		-839			1 400
TOTAL		490 963	21 029	-4 943			507 049
TOTAL GENERAL		507 250	22 451	-11 581			518 120

3.2. Actif circulant

Les stocks sont répartis par nature dans le tableau suivant :

<i>Eléments</i> <i>(en Milliers euros)</i>	<i>Valeur brute</i>	<i>Dépréciation</i>	<i>Valeur nette</i>
Stocks marchandises	9 718	-239	9 480
Stocks produits finis	16 169	-98	16 071
Stocks matières premières	34 478	-5 452	29 026
TOTAL	60 366	-5 789	54 577

<i>Eléments</i> <i>(en Milliers euros)</i>	<i>Valeur brute</i>	<i>Dépréciation</i>	<i>Valeur nette</i>
Clients et comptes rattachés	91 530	-2 155	89 374
Autres créances	121 136		121 136
TOTAL	212 665	-2 155	210 510

Les dépréciations d'actif circulant se décomposent ainsi :

<i>Rubriques</i> <i>(en Milliers euros)</i>	<i>Dépréciation au début de l'exercice</i>	<i>Augmentations au cours de l'exercice</i>	<i>Diminutions au cours de l'exercice</i>	<i>Dépréciation à la fin de l'exercice</i>
Stocks	5 634	5 789	-5 634	5 789
Créances	2 674	1 832	-2 351	2 155
TOTAL	8 309	7 621	-7 986	7 944

3.3. Capitaux propres

a) Capital Social

Le capital social, d'un montant de 10 000 000 euros, se compose d'un million trois cent cinq mille six cent soixante dix actions.

Ces actions sont détenues à hauteur de 99.79 % par Saint-Gobain Placo SAS.

b) Variation des capitaux propres

Intitulé (en euros)	31/12/2020	Impact change-ment de méthode	Report à nouveau	Dividende	Résultat	Autres	31/12/2021
Capital Social	10 000 000						10 000 000
Prime d'émission	55 783 586						55 783 586
Ecart de réévaluation	389 597						389 597
Reserve légale	1 000 000						1 000 000
Réserves ordinaires	18 335 474						18 335 474
Report à nouveau	72 547 966		8 419				72 556 384
Résultat de l'exercice	21 721 711		-8 419	-21 713 292	31 844 541		31 844 541
Total Capitaux Propres	179 778 334	-	-	-21 713 292	31 844 541	-	189 909 583
Acompte sur dividendes							
Provisions réglementées	94 503 755					-875 866	93 627 890
Subvention d'investissement	0					419 640	419 640
Total Capitaux Propres	274 282 089	-	-	-21 713 292	31 844 541	-456 226	283 957 112

c) Provisions réglementées

Intitulé (en milliers Euros)	31/12/2020	Impact changement de méthode	Augmentation	Diminution	31/12/2021
Amortissements dérogatoires	94 504		8 525	-9 401	93 628
TOTAL	94 504		8 525	-9 401	93 628

3.4.Provisions pour risques et charges et dépréciations d'actif et provisions réglementées

**Variation des provisions pour risques et charges et
des provisions pour dépréciations sur actif immobilisé et circulant
(en milliers d'Euros)**

Rubriques (en milliers d'euros)	Situation et mouvements				
	Provisions au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions		Provisions à la fin de l'exercice
			Montants utilisés au cours de l'exercice	Montants non utilisés repris au cours de l'ex.	
Provisions pour pensions	4 614	467	-698		4 382
Provision litiges	780		-350		430
Provision risques perte de change	14		-10		4
Provisions pour gros entretien	1 376	774	-996		1 154
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	5 177	2 075	-1 649		5 603
Autres provisions pour risques et charges	1 299	485	-99		1 685
TOTAL 1	13 260	3 801	-3 801	-	13 259
Provision pour dépréciations :					
Sur actif circulant	8 309	7 621	-7 986		7 944
Sur autres actifs immobilisés	2 369	70	0	-841	1 598
TOTAL 2	10 678	7 692	-7 986	-841	9 543
TOTAL GENERAL	23 937	11 493	-11 787	-841	22 802

3.5. Etats des échéances des créances et des dettes

Cadre A	Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	A plus de cinq ans
	Autres immos financières	316	316		
	TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE	316	316		
	Créances clients(1)(2)	91 530	91 530		
	Clients douteux ou litigieux	418	418		
	Autres créances clients	91 112	91 112		
	Créances divers(2)	121 136	121 136		
	Personnel et comptes rattachés	60	60		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 505	1 505		
	Impôts sur les bénéfices				
	Etat et autres collectivités	19 013	19 013		
	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Autres impôts	134	134		
	Etat - divers	1 236	1 236		
	Groupes et associés(4)	98 087	98 087		
	Débiteurs divers	1 100	1 100		
	TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT	212 665	212 665		
	Charges constatées d'avance	481	481		
	TOTAL DES CREANCES	213 462	213 462		
	Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine	17	17		
	Emprunts et dettes financières divers(5)	36 565	36 565		
	Dettes d'exploitation et diverses (3)	197 306	197 306		
	Fournisseurs et comptes rattachés	76 121	76 121		
	Personnel et comptes rattachés	26 339	26 339		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	13 972	13 972		
	Impôts sur les bénéfices				
	Etat et autres collectivités publiques	977	977		
	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts	3 676	3 676		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	15 981	15 981		
	Groupes et associés				
	Autres dettes	60 221	60 221		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	18	18		
	Produits constatés d'avance	87	87		
	TOTAL DES DETTES	233 956	233 956		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice		Emprunts auprès des associés personnes physiques		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				

1) dont 4 613 K€ d'effets à recevoir

2) dont 4 515 K€ produits à recevoir

3) dont 141 772 K€ de charges à payer

4) dont 95 669 K€ de comptes courants avec SG GLASS

5) dont 35000 K€ concernant les emprunts et intérêts courus auprès de la Cie de Saint-Gobain

3.6. Comptes rattachés

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 481 K€ et sont principalement constituées de :

- Assurances Alpha Bat SMABTP 168 k€
- Locations Immobilières 46K€
- Foretage carrière de Baillet -en -France 152K€
- Autre 115K€

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 87 K€ et sont principalement constitués de :

- Sinistre 87 K€

Les produits à recevoir, qui s'élèvent au total à 4 515 K€, sont constitués principalement :

- créances clients nationaux	2 447
- organismes sociaux	507
- RRR à obtenir	4
- produits à recevoir de l'Etat	1 092
- divers	465

Les charges à payer, qui s'élèvent au total à 141 772 K€, sont constituées principalement :

- dettes fournisseurs	47 610
- dettes fiscales et sociales	37 756
- RRR à accorder	55 537
- intérêts courus sur emprunts et dettes financières	368
- divers	501

3.7. Transactions avec des entreprises liées

Aucune transaction n'a été conclue avec des parties liées qui soit significative et à des conditions anormales de marché.

4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Par secteur géographique

<i>Rubriques (en milliers d'euros)</i>	<i>Chiffre d'affaires France</i>	<i>Chiffre d'affaires Export</i>	<i>Total 31/12/2021</i>	<i>Total 31/12/2020</i>	<i>Variation %</i>
France	508 642		508 642	422 897	20,28%
Etranger		39 262	39 262	37 414	4,94%
TOTAL	508 642	39 262	547 904	460 311	19,03%

Le chiffre d'affaires total net de 547 904 K€ se décompose comme suit :

le CA réalisé en France pour 508 642 K€ représente 92,83% du Chiffre Affaires Net total contre 91,87% en 2020.

le CA export pour 39 262 K€ représente 7 % du Chiffre Affaires net total contre 8% en 2020.

Par activité

<i>Rubriques (en milliers d'euros)</i>	<i>Chiffre d'affaires France</i>	<i>Chiffre d'affaires Export</i>	<i>Total 31/12/2021</i>	<i>Total 31/12/2020</i>	<i>Variation %</i>
Ventes de marchandises	127 421	3 377	130 798	98 194	33,20%
Production vendue biens	341 325	30 284	371 609	325 316	14,23%
Production vendue services	39 895	5 602	45 498	36 801	23,63%
TOTAL	508 642	39 262	547 904	460 311	19,03%

4.2 Dépenses de recherche et coûts de développement comptabilisés en charges

Au cours de l'exercice, le montant global des dépenses de recherche et des coûts de développement s'est élevé à : 3 818K€

PLACOPLATRE
Etats financiers au 31 décembre 2021

4.3. Résultat financier

Ce résultat correspond aux éléments suivants :

<i>Nature des charges et produits financiers (en milliers d'euros)</i>	<i>Montant</i>
Intérêts financiers nets	-2 691
Résultat de change (provision perte de change)	6
RESULTAT FINANCIER	-2 685

4.4 Résultat exceptionnel

Ce résultat correspond aux éléments suivants :

<i>Nature des charges et produits exceptionnels (en milliers d'euros)</i>	<i>Montant</i>
Dotations/reprises sur amortissements dérogatoires	876
Dotations/reprises sur dépréciations d'immobilisations	768
Dotation et reprise pour Provisions UP	-341
VNC des immobilisations corporelles	-795
Prix ventes immobilisations corporelles	1 595
Divers charges/produits exceptionnels	-905
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 198

4.5.Ventilation de l'impôt entre le résultat courant et le résultat exceptionnel

Impôts	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat après impot
Résultat courant à taux normal	42 765	-10 073	32 692
Résultat exceptionnel	1 198	12	1 210
Participations des salariés	-3 132		-3 132
Contribution sociale		-306	-306
Créance impôt recherche		1 385	1 385
Créance impôt Mécénat		25	25
Régularisation IS/CICE 2017		-29	-29
TOTAL	40 831	-8 986	31 845

4.6 Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

Les éléments entraînant un décalage d'imposition conduisent à un accroissement de la dette future d'impôt de 21773 K€, calculé au taux de 25,82%.

SITUATION FISCALE DIFFEREE ET LATENTE

La situation fiscale latente s'analyse comme suit :

Rubriques	(en milliers d'euros)	Montant
IMPOT DU SUR :		
Provisions réglementaires :		
Ecart de conversion Actif		1
Ecart de conversion Passif		-7
Provisions pour investissements		
Amortissements dérogatoires		24 175
Subventions d'investissement		
IFRS 16		
Produits non imposable temporairement :		
Plafonnement TP		
TOTAL ACCROISSEMENTS		24 169
IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :		
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) :		
Provisions pour risques et charges		-420
Provisions pour clients et stocks		-630
Provisions pour participation		-809
Contribution de solidarité		-238
Provisions pour dépréciation des immobilisations		-299
A déduire ultérieurement :		
Provisions pour propre assureur		
Autres		
TOTAL ALLEGEMENTS		-2 396
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE		21 773

IMPOT DU SUR :	
CREDIT A IMPUTER SUR :	
Déficits reportables	
Moins-value à long terme	
Amortissements réputés différés	

4.7 Transfert de charges

Les transferts de charges qui s'élèvent à - 80 k Euros sont constitués par :

- remboursement assurance sinistres 27 K€
- remboursement AXA sur IDR -610 K€
- plan UP + Personnel 503 K€

5 AUTRES INFORMATIONS

5.1. Engagements financiers

a) Retraite

A leur départ en retraite, les salariés de la société reçoivent une indemnité dont le montant varie en fonction de l'ancienneté et des autres modalités de la convention collective. De même au cours de leur vie professionnelle, les salariés acquièrent progressivement l'ancienneté déterminant l'attribution des pensions ou rentes auxquelles ils peuvent prétendre à la fin de leur période d'activité.

Le montant cumulé de ces engagements sociaux non provisionnés a été évalué au 31 décembre 2021 à 19 281 K€ (Indemnités de fin de carrière).

Ils recouvrent, d'une part, les indemnités de fin de carrière à hauteur de 18 287 K€ et, d'autre part, les rentes viagères à hauteur de 995 K€. Les rentes viagères concernent les retraités, les préretraités et les actifs « futurs ayant droit ».

L'estimation actuarielle des prestations accordées repose sur la méthode des unités de crédit projetées fondée sur le salaire de fin de carrière et les droits déterminés à la date d'évaluation.

Les calculs actuariels de ces engagements sont effectués par un cabinet spécialisé.

Les hypothèses de calculs de l'engagement sont les suivantes :

- taux annuel d'inflation : 1.50%
- taux annuel de revalorisation des salaires : <35 ans : 5.50% ; [35,50[: 3.20% ; >=50 : 1.90%,
- taux annuel d'actualisation : 0.99%
- table de survie : TGFH05

b) Autres engagements financiers

Les cautions et garanties diverses données s'élèvent à 12 014 K€.

Les engagements reçus en garantie de paiement des clients s'élèvent à 400 K€.

Les engagements 2021 donnés aux salariés bénéficiaires d'unités de performance sont nuls dans la mesure où les montants provisionnés sont supérieurs aux engagements salariés (cours réel < cours couvert).

Le montant des commandes non réceptionnées concernant les immobilisations s'élève à 10 455k€.

5.2. Effectif moyen

EFFECTIF MOYEN

<i>Effectifs</i>	Personnel salarié	Personnel à disposition	Total
Agents de maîtrise, techniciens	831		831
Employés	139	113	252
Ouvriers	313		313
TOTAL	1 283	113	1 396

5.3. Rémunération des organes d'Administration

La rémunération des dirigeants n'est pas communiquée car cette information conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

5.4. Consolidation

Les comptes individuels de la société sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de la Compagnie de Saint-Gobain dont le siège social est situé à Courbevoie « Tour SAINT GOBAIN », 12 Place de l'Iris , 92096 La Défense Cedex.

Conformément à l'article L.233-17 du Code de Commerce et à l'article 248-13 du décret du 23 mars 1967, la société est exemptée, en tant que mère de sous-groupe, de produire des comptes consolidés et un rapport sur la gestion du Groupe.

5.5. Intégration fiscale

Depuis le 1er janvier 2007, la société est comprise dans un périmètre d'intégration fiscale conformément à l'accord qu'elle a donné à l'option exercée par la Société Mère en application de l'article 223 A du Code Général des Impôts."

La convention d'intégration prévoit la neutralité fiscale pour les filiales intégrées. Dans leurs relations avec la Compagnie de Saint-Gobain, société mère intégrante, les filiales acquittent leur impôt comme si elles étaient imposées séparément.

En cas de sortie du Groupe, les filiales déficitaires n'ont droit à aucune indemnisation au titre des déficits transmis à l'intégrante pendant la période d'intégration.

5.6. Autres opérations présentant des risques et des avantages pour la société non traduits au bilan

Aucune opération présentant des risques et avantages à signaler.

5.7. Autres éléments significatifs

Aucun événement significatif.

5.8. Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice.

Placoplatre

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE

Exercice du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021



Placoplatre

Société Anonyme au capital de 10.000.000 euros
Siège Social : - Tour Saint-Gobain - 12 Place de l'Iris
92400 Courbevoie

RCS NANTERRE 729 800 706

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 16 MAI 2022

ORDRE DU JOUR

Partie Ordinaire

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Approbation des charges non fiscalement déductibles visées à l'article 39-4 du code général des impôts ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions de l'exercice clos le 31 décembre 2021 visées aux articles L.225-38 et suivants du code de commerce ;
- Ratification de la nomination provisoire de trois administrateurs
- Nomination d'un nouvel administrateur
- Démission du commissaire aux comptes en fonction
- Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes.

Partie Extraordinaire

- Lecture du rapport du Conseil sur la proposition de mise à jour des statuts
- Modification des articles :
 - Titre I – Forme, Objet, Siège, Durée : Transfert du siège (article 4)
 - Titre III Administration et direction de la société : Réunions – Délibération du Conseil (article 19)
 - Titre V : Assemblées générales (article 26)

Partie Mixte

- Pouvoirs en vue des formalités.

Placoplatre

TEXTE DES RESOLUTIONS

Exercice du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021



PLACOPLATRE

Société Anonyme au capital de 10.000.000 euros

Siège Social : Tour SAINT-GOBAIN

12 Place de l'Iris

92400 Courbevoie

RCS NANTERRE 729 800 706

TEXTE DES RESOLUTIONS

A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

DU 16 MAI 2022

I - L'ASSEMBLEE STATUANT SUR LA PARTIE ORDINAIRE

Première résolution

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires après avoir entendu la lecture du rapport du conseil d'administration et le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve le rapport du conseil d'administration et les comptes de l'exercice du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, tels qu'ils lui ont été présentés, lesquels font apparaître un résultat bénéficiaire de 31 844 541,26 euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au conseil d'administration quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, approuve le montant des dépenses et charges non déductibles de l'impôt sur les sociétés, visées à l'article 39-4 du code général des impôts, qui s'élèvent à un montant de 326 919 euros ainsi que l'impôt correspondant.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, approuve l'affectation du résultat de 31 844 541,26 euros concernant l'exercice clos le 31/12/2021 qui lui est proposée par le conseil d'administration.

La réserve légale ayant atteint le dixième du capital social, le bénéfice net comptable de 31 844 541,26 euros vient s'ajouter au « Report à nouveau » bénéficiaire de 72 556 384,12 euros, pour former un total distribuable de 104 400 925,38 euros, sur lequel nous vous proposons de prélever :

Au titre de l'intérêt statutaire de 5% du capital social, soit	500 000,00 euros
Au titre de complément de dividende pour le porter à 21,95 € par action, soit	28 159 456,50 euros
Et de reporter le solde au compte report à nouveau soit	75 741 468,88 euros

Ce dividende sera mis en paiement à partir du 25 mai 2022 par la Banque CACEIS CORPORATE TRUST, 14 rue Rouget de Lisle à ISSY LES MOULINEAUX (92130).

En outre conformément aux prescriptions de l'article 243 Bis du code général des **impôts**, il est rappelé que les dividendes distribués au cours des trois derniers exercices ont été les suivants :

EXERCICES	NOMBRE D' ACTIONS	DIVIDENDE PAR ACTION (€)	DIVIDENDE TOTAL(€)
2018	1.305.670	11,16	14.571.277
2019	1.305.670	17,79	23.227.869
2020	1.305.670	16,63	21.713.292

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, constate qu'aux termes du rapport spécial du Commissaire aux Comptes, celui-ci n'a été avisé d'aucune convention nouvelle autorisée par le Conseil au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et entrant dans le champ d'application des dispositions des articles L.225-38 et L.225-39 du Code de Commerce.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, prend acte que le mandat d'administratrice de Madame Sylvie PEREZ prend fin à l'issue de la présente réunion. Par ailleurs, Madame PEREZ ayant pris de nouvelles fonctions au sein du Groupe, L'Assemblée Générale sur proposition du Conseil décide de ne pas renouveler son mandat.

Sixième résolution

En conséquence, l'Assemblée Générale sur proposition du conseil, décide de nommer en qualité de nouvelle administratrice, Madame Mathilde HEBERT pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de L'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2027.

Madame Mathilde HEBERT est entrée dans le groupe en 2003, elle occupe actuellement les fonctions de Directrice de l'Expérience Clients et du Marketing Digital.

Madame Mathilde HEBERT, remercie l'assemblée de sa confiance, déclare accepter ces fonctions, et satisfaire aux règles de cumul des mandats et n'être frappé par aucune mesure ni disposition susceptible de lui interdire d'exercer lesdites fonctions au sein de la société.

Septième résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires ratifie la décision du Conseil d'Administration du 30 avril 2021 par laquelle a été coopté en qualité d'administrateur Monsieur Christian BOUIGEON en remplacement de Monsieur Hervé DE MAISTRE, administrateur démissionnaire pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier, soit jusqu'à l'issue de L'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2023.

Huitième résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires ratifie la décision du Conseil d'Administration du 28 juin 2021 par laquelle a été coopté en qualité d'administrateur Monsieur Thierry FOURNIER en remplacement de Monsieur Guillaume TEXIER, administrateur démissionnaire pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier, soit jusqu'à l'issue de L'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2026.

Neuvième résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires ratifie la décision du Conseil d'Administration du 25 octobre 2021 par laquelle a été coopté en qualité d'administrateur Monsieur Nader FLEURY en remplacement de Monsieur Philippe NOUAILHAC, administrateur démissionnaire pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier, soit jusqu'à l'issue L'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2026.

Dixième résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, prend acte de la démission du Cabinet PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT, de ses fonctions de Commissaire aux Comptes conformément aux règles de procédure du groupe Saint-Gobain.

Cette démission prenant effet à l'issue de la présente réunion, l'assemblée décide de nommer en conséquence Le cabinet KPMG Audit inscrit sous le numéro 775 726 417 au RCS de Nanterre, et dont le siège social est situé Tour Eqho 2 avenue Gambetta 92066 Paris La Défense Cedex.

Le Cabinet KPMG Audit a fait connaître par avance à la Société qu'il acceptait ce mandat.

II - L'ASSEMBLEE STATUANT SUR LA PARTIE EXTRAORDINAIRE

Onzième résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, sur proposition du conseil et afin de se conformer aux nouvelles dispositions légales en vigueur, décide d'apporter les modifications suivantes portant sur :

- Titre I – Forme, Objet, Siège, Durée : Transfert du siège (article 4)
- Titre III Administration et direction de la société : Réunions – Délibération du Conseil (article 19)
- Titre V : Assemblées générales : Epoque et lieu des réunions (article 26)

Ainsi l'article 4 sera modifié comme suit :

Ancien texte

Article 4 *SIEGE SOCIAL*

Le Siège de la Société est fixé : Tour SAINT-GOBAIN -12, place de l'Iris - 92400 COURBEVOIE

Il pourra être transféré :

- En tout autre lieu du même département ou dans un département limitrophe, par décision du conseil d'administration, sous réserve de ratification de cette décision par la prochaine assemblée générale ordinaire, le premier alinéa du présent article se trouvant alors immédiatement modifié de plein droit sans qu'il y ait lieu à délibération de L'Assemblée Générale extraordinaire.
- Et dans toute autre localité, en vertu d'une délibération de L'Assemblée Générale extraordinaire des actionnaires.

Le conseil d'administration pourra créer des sièges administratifs, des succursales, agences ou bureaux dans tous les pays ou localités où il jugera nécessaire sans qu'il puisse en résulter de dérogation à l'attribution de juridiction établie par les présents statuts. Le conseil pourra ensuite les transférer et les supprimer comme il l'entendra.

Nouveau texte :

Article 4 *SIEGE SOCIAL*

Le Siège de la Société est fixé : Tour SAINT-GOBAIN -12, place de l'Iris 92400 COURBEVOIE

- *Le transfert du siège social sur le territoire français pourra être décidé par le conseil d'administration, sous réserve de ratification de cette décision par la prochaine assemblée générale ordinaire.*
- *Sur délégation de L'Assemblée Générale extraordinaire, le conseil d'administration pourra apporter les modifications nécessaires aux statuts pour les mettre en conformité avec les*

dispositions législatives et réglementaires, sous réserve de ratification de ces modifications par la prochaine assemblée générale extraordinaire.

- *Le conseil d'administration pourra créer des sièges administratifs, des succursales, agences ou bureaux dans tous les pays ou localités où il jugera nécessaire sans qu'il puisse en résulter de dérogation à l'attribution de juridiction établie par les présents statuts. Le conseil pourra ensuite les transférer et les supprimer comme il l'entendra.*

L'article 19 sera entièrement modifié comme suit :

Article 19 REUNIONS - DELIBERATIONS DU CONSEIL

Nouveau texte

Le conseil d'administration se réunit, soit au siège social, soit dans tout autre endroit, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il est convoqué par son président, par l'un de ses membres, ou encore par le 1/3 au moins des membres du conseil. Le conseil d'administration peut être réuni sur simple convocation verbale et même sans délai si tous les administrateurs sont présents ou représentés.

Les réunions du conseil d'administration pourront se tenir par des moyens de visioconférence selon les modalités définies par le règlement intérieur établi par le conseil d'administration et figurant en annexe des présents statuts.

En outre, les administrateurs constituant au moins le tiers des membres du conseil d'administration peuvent, en indiquant l'ordre du jour de la séance, convoquer le conseil si celui-ci ne s'est pas réuni depuis plus de deux mois.

Les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés. La voix du Président de séance est prépondérante.

Les administrateurs ont la faculté de participer et de voter aux réunions du conseil d'administration par des moyens de visioconférence ou d'autres moyens de télécommunication permettant l'identification des participants et garantissant leur participation effective, conformément à la réglementation en vigueur par des moyens de visioconférence ou de télécommunication tels que déterminés par décret en Conseil d'État et selon les modalités prévues par le Règlement Intérieur.

Dans le respect des dispositions légales et réglementaires, le règlement intérieur peut prévoir, pour les décisions qu'il détermine, que sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité les Administrateurs qui participent à la réunion du Conseil par les moyens de visioconférence.

Un administrateur ou représentant permanent d'une personne morale administrateur peut donner mandat à un autre administrateur pour le représenter dans une délibération du conseil d'administration et voter pour lui sur une, plusieurs ou toutes les questions prévues à la convocation. Le conseil est seul juge de la validité du mandat, lequel peut d'ailleurs être donné par simple lettre ou courrier électronique. Chaque administrateur ou représentant d'une personne morale administrateur, ne peut représenter qu'un seul administrateur.

Le Conseil d'administration pourra adopter les décisions suivantes, relevant de ses attributions propres par voie de consultation écrite :

- *Nomination provisoire de membres du conseil*

- *Autorisation des cautions, avals et garanties donnés par la société ;*
- *Décision prise sur délégation de L'Assemblée Générale extraordinaire de modifier les statuts pour les mettre en conformité avec les dispositions législatives et réglementaires*
- *Convocation de L'Assemblée Générale*
- *Transfert du siège social dans le même département*

Pour la consultation écrite, les administrateurs sont appelés, par le Président du Conseil d'administration, à se prononcer sur la décision à prendre au moins 10 jours à l'avance par des moyens écrits : consultation électronique ou par courrier. A défaut d'avoir répondu à la consultation dans ce délai, ils seront réputés absents et ne pas avoir participé à la décision.

Les membres du Comité social et économique doivent être consultés selon les mêmes modalités que les administrateurs.

L'article 26 sera rédigé comme suit :

Ancien texte

Article 26 EPOQUE ET LIEU DES REUNIONS

- Les actionnaires peuvent être réunis en assemblée générale à toutes les époques de l'année par le conseil d'administration s'il le juge à propos. A défaut, ils peuvent être également convoqués soit par le ou les commissaires aux comptes soit par toute personne habilitée à cet effet.
- Une assemblée générale ordinaire est réunie au moins une fois par an dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice social.
- Les réunions sont tenues aux jour, heure et lieu indiqués dans les avis de convocation. Elles sont réunies au siège social ou éventuellement en tout autre lieu autorisé par la réglementation en vigueur.

Nouveau texte

Article 26 EPOQUE ET LIEU DES REUNIONS

- *Les actionnaires peuvent être réunis en assemblée générale à toutes les époques de l'année par le conseil d'administration s'il le juge à propos. A défaut, ils peuvent être également convoqués soit par le ou les commissaires aux comptes soit par toute personne habilitée à cet effet.*
- *Une assemblée générale ordinaire est réunie au moins une fois par an dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice social.*
- *Les réunions sont tenues aux jour, heure et lieu indiqués dans les avis de convocation. Elles sont réunies au siège social ou éventuellement en tout autre lieu autorisé par la réglementation en vigueur.*
- *Les Assemblées peuvent se tenir par tout moyen de visioconférence conformément aux dispositions légales et réglementaires si le Conseil d'Administration le décide lors de la convocation de l'Assemblée. »*

III – L’ASSEMBLEE STATUANT SUR LA PARTIE COMMUNE

Douzième résolution

L’Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d’un original, d’une copie ou d’un extrait du présent procès-verbal en vue de l’accomplissement de toutes formalités requises par la loi.

PLACOPLATRE S.A.

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2021)

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2021)

A l'assemblée générale
PLACOPLATRE S.A.
TOUR SAINT-GOBAIN
12 PLACE DE L'IRIS
92400 COURBEVOIE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société PLACOPLATRE S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote et aux participations réciproques vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 29 avril 2022

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Edouard Sattler

PLACOPLATRE S.A.

**Rapport spécial du commissaire aux comptes
sur les conventions réglementées**

**(Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos
le 31 décembre 2021)**

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

(Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021)

A l'assemblée générale de la société

PLACOPLATRE S.A.

Tour Saint-Gobain

12 place de l'iris

92400 Courbevoie

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.225-38 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Fait à Neuilly sur Seine, le 29 avril 2022

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Edouard Sattler

Placoplatre

LISTE DES MANDATAIRES SOCIAUX EN EXERCICE

Monsieur Thierry FOURNIER

Président du Conseil d'administration – Administrateur

Monsieur Stéphane GARCIA

Administrateur - Directeur Général

Madame Mathilde HEBERT

Administrateur

Monsieur Nader FLEURY

Administrateur

SAINT-GOBAIN PLACO

Administrateur

Société par Actions Simplifiée Au

capital de 198.221.900 euros

R.C.S. NANTERRE 950 591 735

Tour Saint-Gobain 12 Place de l'Iris 92400 Courbevoie Représentant

permanent : **Madame Maryline MICHAUD**

PLACOPLATRE

Société Anonyme au capital de 10.000.000 euros

Siège Social : Tour SAINT-GOBAIN

12 Place de l'Iris

92400 Courbevoie

RCS NANTERRE 729 800 706

TEXTE DES RESOLUTIONS

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 16 MAI 2023

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du conseil d'administration et le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve le rapport du conseil d'administration et les comptes de l'exercice du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, tels qu'ils lui ont été présentés, lesquels font apparaître un résultat bénéficiaire de 7 461 438,52 euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au conseil d'administration quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale approuve le montant des dépenses et charges non déductibles de l'impôt sur les sociétés, visées à l'article 39-4 du code général des impôts, qui s'élèvent à un montant de 166 641 euros ainsi que l'impôt correspondant.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale, approuve l'affectation du résultat de 7 461 438,52 euros concernant l'exercice clos le 31/12/2022 qui lui est proposée par le conseil d'administration.

La réserve légale ayant atteint le dixième du capital social, le bénéfice net comptable de 7 461 438,52 euros vient s'ajouter au « Report à nouveau » bénéficiaire de 75 741 468,88 euros, pour former un total distribuable de 83 202 907,40 euros, sur lequel nous vous proposons de prélever :

Au titre de l'intérêt statutaire de 5% du capital social, soit	500 000,00 euros
Au titre de complément de dividende pour le porter à 5,14 € par action, soit	6 211 143,80 euros
Et de reporter le solde au compte report à nouveau soit	76 491 763,60 euros

Ce dividende sera mis en paiement à partir du 23 mai 2023 par la Banque CACEIS CORPORATE TRUST, 14 rue Rouget de Lisle à ISSY LES MOULINEAUX (92130).

En outre conformément aux prescriptions de l'article 243 Bis du code général des **impôts**, il est rappelé que les dividendes distribués au cours des trois derniers exercices ont été les suivants :

EXERCICES	NOMBRE D' ACTIONS	DIVIDENDE PAR ACTION (€)	DIVIDENDE TOTAL (€)
2019	1.305.670	17,79	23.227.869
2020	1.305.670	16,63	21.713.292
2021	1.305.670	21,95	28.659.456

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale, constate qu'aux termes du rapport spécial du Commissaire aux Comptes, celui-ci n'a été avisé d'aucune convention nouvelle autorisée par le Conseil au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et entrant dans le champ d'application des dispositions des articles L.225-38 et L.225-39 du Code de Commerce.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale, nomme en qualité de nouvelle administratrice, Madame Mila VALJENTOVA pour une période de six exercices soit jusqu'à l'assemblée générale devant statuer sur les comptes de l'exercice 2028.

Mme VALJENTOVA est entrée dans le groupe en 2004 et occupe actuellement les fonctions de Directrice stratégie et analyses de marché.

Madame VALJENTOVA, remercie l'assemblée de sa confiance, déclare accepter ces fonctions, et satisfaire aux règles de cumul des mandats et n'être frappé par aucune mesure ni disposition susceptible de lui interdire d'exercer lesdites fonctions au sein de la société.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale, ratifie la décision du Conseil d'Administration du 28 février 2023 par laquelle a été coopté en qualité d'administrateur Monsieur Stéphane GARCIA en remplacement de Monsieur Christian BOUIGEON, administrateur démissionnaire pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier, soit jusqu'à l'issue de L'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2025.

Septième résolution

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat du cabinet KPMG Audit en qualité de Commissaire aux comptes pour une nouvelle période de 6 exercices soit jusqu'à l'assemblée devant statuer sur les comptes de l'exercice 2028.

Le Cabinet KPMG Audit a fait connaître par avance à la Société qu'il acceptait le renouvellement de ce mandat.

Huitième résolution

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal en vue de l'accomplissement de toutes formalités requises par la loi.



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Placoplatre S.A.

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022

Placoplatre S.A.

Tour Saint-Gobain – 12, place de l'Iris - 92400 Courbevoie

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Placoplatre S.A.

Tour Saint-Gobain – 12, place de l'Iris - 92400 Courbevoie

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022

A l'assemblée générale de la société Placoplatre S.A.,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L.225-38 du code de commerce.



CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Paris La Défense, le 24 avril 2023

KPMG SA

Laurent Chillet

Associé



PLACOPLATRE

Société Anonyme au capital de 10.000.000 euros

Siège Social : Tour Saint-Gobain

12 Place de l'Iris 92400 Courbevoie

R.C.S. NANTERRE 729 800 706

A S S E M B L E E G E N E R A L E O R D I N A I R E

D U 1 6 M A I 2 0 2 3

**DOCUMENT ETABLI EN CONFORMITE DE L'ARTICLE R.225-83 DU CODE DE
COMMERCE**

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER 2022 AU 31 DECEMBRE 2022

Placoplatre

S O M M A I R E

	Pages
- Listes des mandataires sociaux en exercice	5
- Rapport de gestion du conseil d'administration	7
- Tableau des résultats des cinq derniers exercices	15
- Liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux	16
- Bilan et compte de résultat de l'exercice du 1 ^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022	19
- Annexe des comptes annuels	24
- Ordre du jour de l'assemblée	45
- Texte des résolutions	49
- Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels	55
- Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions et engagements réglementés	57

Placoplatre

LISTE DES MANDATAIRES SOCIAUX EN EXERCICE

Monsieur Thierry FOURNIER

Président du Conseil d'administration – Administrateur

Monsieur Stéphane GARCIA

Administrateur - Directeur Général

Madame Mathilde HEBERT

Administrateur

Monsieur Nader FLEURY

Administrateur

SAINT-GOBAIN PLACO

Administrateur

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 198.221.900 euros

R.C.S. NANTERRE 950 591 735

Tour Saint-Gobain 12 Place de l'Iris 92400 Courbevoie

Représentant permanent : **Madame Maryline MICHAUD**

Placoplatre

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Exercice du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022



Société PLACOPLATRE

Société Anonyme au Capital de 10.000.000 euros

Siège Social : « Tour Saint-Gobain »

12 Place de l'Iris 92400 Courbevoie

R.C.S. NANTERRE 729 800 706

RAPPORT DE GESTION - EXERCICE 2022

Chers actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux dispositions de la Loi et des statuts de notre société, à l'effet :

- De vous rendre compte de l'activité de notre société durant l'exercice du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022 et soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice ainsi que l'affectation du résultat,
- De vous demander également de vous prononcer sur la situation des mandats des administrateurs, ainsi que celui du commissaire aux comptes.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Le commissaire aux comptes vous donnera dans son rapport toutes informations quant à la régularité et la sincérité des comptes annuels qui vous sont présentés.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Exposé sur la situation de la société

L'activité de la Société a été marquée par une baisse sensible des volumes en comparaison avec une année 2021 particulièrement dynamique du fait d'une reprise très forte post COVID. Cette plus faible activité a également été liée d'une part à une baisse du marché, notamment la rénovation, impacté par la guerre en Ukraine qui a alimenté l'inflation et détérioré la confiance des ménages, et d'autre part à une diminution temporaire de la part de marché, en partie due aux hausses successives des prix appliquées. Le repositionnement opéré au second semestre a toutefois permis d'inverser la tendance.

Dans ce contexte, le chiffre d'affaires de Placoplatre est en hausse de 4% par rapport à 2021 grâce à un effet prix significatif maintenu sur toute l'année. Les hausses de prix pratiquées de janvier à avril ont eu pour objet de limiter les conséquences de l'inflation générale, particulièrement soutenue sur l'énergie, les matières premières et produits de négoce et le transport. Malgré les économies industrielles réalisées, la rentabilité de la société a sensiblement pâti de la baisse des volumes.

Le résultat net social est ainsi en retrait de 24,5M€ par rapport à l'année 2021.

Pour 2022, le taux de fréquence TF2 salariés, intérimaires et sous-traitants permanents (nombre d'accidents avec et sans arrêt sur 12 mois par million d'heures travaillées placo est en légère hausse à 3,05 vs 2,57 en 2021 mais avec le même nombre d'accident.

Le déploiement de la culture Santé Sécurité se poursuit avec un focus particulier sur la réduction des risques, l'analyse des modes dégradés et sur la formation.

Perspectives d'avenir

Pour l'année 2023, le marché des produits plâtre est attendu en baisse dans un environnement économique défavorable. Dans ce contexte, la société a pour objectif de renforcer sa position sur le marché et de restaurer ses marges malgré le contexte d'inflation soutenue. Elle poursuivra ses actions autour de sa transformation environnementale tout en faisant preuve de discipline sur ses coûts

Résultat

Les comptes de l'exercice 2022 sont caractérisés par :

- Un chiffre d'affaires de 559 961 038 euros contre 547 904 142 euros l'exercice précédent ;
- Un résultat d'exploitation de 9 730 772 euros contre 45 449 733 euros l'exercice précédent ;
- Un résultat net de 7 461 439 euros contre 31 844 541 euros l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2022, les emprunts et dettes financières de la société s'élèvent à 36 493 260 euros et les disponibilités à 1 524 302 euros.

Recherche et Développement

Le montant global des dépenses de R&D au titre de l'exercice est de 3 364 000 euros.

Prises de participations et de contrôles de la société

Les participations de Placoplatre au 31 décembre 2022 sont les suivantes :

- CF Distribution : 100%
- Gypse de Maurienne : 76,99 %

Activités des filiales par branche d'activité

Gypse de Maurienne, dont Placoplatre détient 76,99% du capital : sa perte nette s'élève à 158 milliers d'euros et son chiffre d'affaires à 3 396 milliers d'euros, en baisse par rapport à 2021.

CF Distribution dont Placoplatre détient 100% du capital : sa perte nette s'élève à 172 milliers d'euros et son chiffre d'affaires à 1 744 milliers d'euros. Il est en baisse comparé à 2021.

Dépenses somptuaires et charges non fiscalement déductibles (articles 223 quater et 39, 4 et 223 quinquies et 39, 5 du Code général des impôts)

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 166 641 euros, correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

Événements intervenus entre la clôture de l'exercice et la date d'établissement du rapport de gestion

Dans sa séance du 28 février, le conseil a constaté la démission de Monsieur Christian BOUIGEON de ses mandats d'administrateur et de directeur de la société et a nommé pour le remplacer Monsieur Stéphane GARCIA.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT 2022

La réserve légale ayant atteint le dixième du capital social, le bénéfice net comptable de 7 461 438,52 euros vient s'ajouter au « Report à nouveau » bénéficiaire de 75 741 468,88 euros, pour former un total distribuable de **83 202 907,40**, euros, sur lequel nous vous proposons de prélever :

Au titre de l'intérêt statutaire de 5% du capital social, soit 500 000,00 euros

Au titre de complément de dividende pour le porter
A 5,14 euros par action, soit 6 211 143,80 euros

Et de reporter le solde au compte report à nouveau soit 76 491 763,60 euros

Il sera mis en paiement à partir du 25 mai 2023 par la Banque CACEIS CORPORATE TRUST, 14 rue Rouget de L'Isle à ISSY LES MOULINEAUX (92130).

En outre conformément aux prescriptions de l'article 243 Bis du code général des impôts, il est rappelé que les dividendes distribués au cours des trois derniers exercices ont été les suivants :

EXERCICES	NOMBRE D'ACTIONS	DIVIDENDE PAR ACTION (€)	DIVIDENDE TOTAL(€)
2019	1.305.670	17,79	23.227.689
2020	1.305.670	16,63	21.713.292
2021	1.305.670	21,95	28.659.456

INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS

Article D. 441-I-1° : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I-2° : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranche de retard de paiement											
Nombres de factures concernées	22				2792	510					9294
Montant total TTC des factures concernées	-79 864,30 €	-6 213 038,89 €	-391 160,08 €	-16 070,60 €	-993 087,68 €	-7 613 357,25 €	2 659 599,23 €	2 792 052,04 €	759 925,50 €	435 655,09 €	4 507 973,82 €
Pourcentage du montant total TTC des achats de l'exercice	-0,013%	-1,045%	-0,066%	-0,003%	-0,167%	-1,280%					
Pourcentage du chiffre d'affaires TTC de l'exercice							0,475%	0,499%	0,136%	0,078%	0,805%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées											
Nombre de factures exclues											
Montant total TTC des factures exclues											
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)											
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais légaux : Fournisseurs Transports = Loi Gayssot : 30 jours Fournisseurs d'Exploitation = Loi LME : 45 jours fin de mois Sinon délais contractuels.					Délais légaux article L.441-6 du Code de Commerce.					

Ces informations sont issues de la comptabilité. Les chiffres présentés dans le tableau ne prennent pas en compte les reclassements faits dans les états financiers au titre des fournisseurs débiteurs et des clients créditeurs.

PRATIQUES ANTICONCURRENTIELLES

NEANT

PRETS INTERENTREPRISES (Article L511-6 3bis du Code monétaire et financier)

Il n'existe pas de prêts interentreprises pour Placoplatre tels que définis par l'article L511-6 3bis du code monétaire et financier.

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL AU 31/12/2022

Le capital est de 10.000.000 euros, divisé en 1.305.670 actions et détenu à 99,79 % par la société Saint-Gobain Placo.

Les salariés ne détiennent aucune participation directe dans le capital social. Par ailleurs, la Compagnie de Saint-Gobain, société mère du Groupe, a mis en place un plan d'épargne salariale accessible aux salariés de ses filiales françaises.

PERTES SUPERIEURES A LA MOITIE DU CAPITAL SOCIAL

NEANT

INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

L'environnement et le Développement Durable sont au cœur du projet d'entreprise de Placoplatre. Cela est notamment décliné au travers sa Politique (Environnement Energie Santé Sécurité) et ses axes stratégiques dont celui de la Transformation Environnementale. Notre ambition est de nous comporter et être reconnu comme un acteur leader de la transformation environnementale de la construction en France, en travaillant à la décarbonation de nos activités, à la réduction de nos prélèvements dans la nature et en agissant comme acteur citoyen engagé du territoire.

Placoplatre a obtenu depuis 2015 la certification ISO 14001 de son Système de Management de l'Environnement pour les activités : extraction, concassage et broyage de gypse, conception, production et mise à la livraison de produits et systèmes à base de plâtre et plaques ciment, recyclage de produits à base de plâtre. Les établissements concernés sont Courbevoie (Siège, RH, Achats, Logistique, Recyclage, Centre de Développement et de l'Innovation, Direction Technique), les usines de Vaujours, Chambéry, Cognac, Cormeilles et les Carrières de Baillet, Cormeilles, Le Pin Villeparisis, Bernouille.

Placoplatre a également obtenu depuis 2015 la certification ISO 50001 de son Système de Management de l'Energie pour les activités : production et mise à la livraison de produits et systèmes à base de plâtre et plaques ciment. Les établissements concernés sont Courbevoie (Siège, RH, Achats, Direction Technique), les usines de Vaujours, Chambéry, Cognac et Cormeilles.

Au-delà de l'application des meilleurs standards internationaux en termes de management de l'environnement et de l'énergie, Placoplatre a décliné dans sa feuille route 2030, des objectifs environnementaux ambitieux, en valeur absolue versus 2017, notamment sur le management des déchets (-80% de résidus de production non valorisés, +30% de matière première vierge évitée), la gestion de nos emballages (100% recyclables et 30% de contenu en recyclé ou biosourcé) les émissions de gaz à effet de serre (-33% pour nos émissions directes et -16% pour nos émissions amont et aval), la gestion de l'eau (-50% de prélèvement d'eau industrielle), la biodiversité ainsi que le risque accidentel. Placoplatre s'inscrit également dans la trajectoire du Groupe Saint-Gobain sur la neutralité carbone en 2050.

La démarche en matière d'Environnement s'appuie sur les piliers WCM notamment pour les sites de Vaujours, Chambéry, Cognac et Cormeilles et sur les analyses de cycles de vie des produits. Tous les sites disposent d'un programme d'actions cohérent avec les objectifs de la Compagnie notamment pour le suivi et les actions de mise en conformité aux exigences réglementaires et internes. Des actions spécifiques sur les thématiques liées à l'air, l'eau, aux déchets, à l'énergie et aux émissions de CO2 sont menées sur chaque site.

Pionnier du recyclage des déchets à base de plâtre, Placoplatre conserve sa place de « 1^{er} Recycleur de France » avec 82500 tonnes de plâtre recyclé en 2022.

INFORMATIONS CONCERNANT LES PERFORMANCES EXTRA-FINANCIERES (ordonnance N°2017-1180)

Selon l'article L 225-102-1 (alinéa 5 et suivants) du Code de commerce la déclaration de performance extra-financière présente en substance les informations sur la manière dont la société prend en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité incluant les conséquences sur le changement climatique de son activité et de l'usage des biens et services qu'elle produit, ainsi que sur ses engagements sociétaux en faveur du développement durable, de l'économie circulaire et en faveur de la lutte contre les discriminations et de la promotion des diversités.

Les filiales répondant aux critères d'éligibilité sont exonérées si leur société mère est elle-même éligible et établit une déclaration consolidée de performance extra-financière

Notre société étant filiale du groupe Saint-Gobain, le Document De Référence de la CIE de Saint-Gobain contiendra la déclaration de performance extra financière exonérant ainsi les filiales de publier une telle déclaration.

DISPOSITIF ANTI-CORRUPTION PREVU PAR LA LOI SAPIN II ET PLAN DE VIGILANCE.

Dispositif anti-corruption Sapin II

Dans le cadre de la loi dite Sapin II qui vise à lutter contre la corruption et le trafic d'influence, le groupe Saint-Gobain a mis en place les obligations de conformité en résultant qui sont applicables également à l'ensemble des filiales contrôlées directement ou indirectement.

Plan de vigilance

Cette disposition est gérée directement par la CIE de Saint-Gobain et n'est pas applicable à notre société.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE (Article L.225-37 du Code de commerce)

MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX

La liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires de la société durant l'exercice, est annexée au présent rapport.

Il est rappelé que la société ne verse pas de rémunérations à ses administrateurs.

SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

Conformément aux dispositions légales le Président informe les actionnaires qu'il est proposé de nommer Madame Mila VALJENTOVA en qualité de nouvelle administratrice au sein du conseil pour une période de 6 années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2028.

Madame Mila VALJENTOVA est entrée dans le groupe en 2004, elle occupe actuellement les fonctions de Directrice stratégie et analyses de marché.

Par ailleurs, le Président précise également qu'il conviendra de faire ratifier par la prochaine assemblée générale les décisions du Conseil d'Administration du 28 février 2023 par laquelle a été coopté :

- Monsieur Stéphane GARCIA pour la durée restant à courir du mandat de Monsieur Christian BOUIGEON soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2025.

SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le Président informe les actionnaires qu'il convient de renouveler le mandat de notre commissaire aux comptes, le cabinet KPMG SA pour une nouvelle période de 6 six exercices soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2028.

NOUVELLES CONVENTIONS & NOUVEAUX ENGAGEMENTS REGLEMENTES (art. L.225-37-4, al. 2 du Code de commerce)

Nous vous précisons qu'aucune nouvelle convention réglementée n'a été conclue au cours de cet exercice.

TABLEAU DES DELEGATIONS ACCORDEES DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL (art. L.225-37-4, al. 3 du Code de commerce)

NEANT

MODE D'ORGANISATION DE LA DIRECTION GENERALE DE LA SOCIETE (art. L.225-37-4, al. 3 du Code de commerce)

Nous vous informons que votre société a choisi la dissociation des fonctions de Président du Conseil et de Directeur Général.

MODE DE PRESENTATION DES COMPTES

Aucune modification n'a été apportée par rapport au mode de présentation des comptes annuels et aux méthodes d'évaluation suivis les années précédentes.

Enfin, nous ne voulons pas terminer ce rapport sans adresser nos remerciements à l'ensemble du personnel qui n'a pas ménagé ses efforts pour permettre à votre société d'atteindre ses objectifs.

Les autres projets de résolutions qui vous sont soumis reprennent les principaux points du rapport de gestion et nous vous remercions de bien vouloir les approuver, comme nous vous remercions de votre confiance et de votre collaboration.

Le conseil d'administration

Annexes au rapport de gestion

I -TABLEAU DES 5 DERNIERS EXERCICES (en €)

<i>Date d'arrêté Durée de l'exercice (mois)</i>	<i>31/12/2022 12</i>	<i>31/12/2021 12</i>	<i>31/12/2020 12</i>	<i>31/12/2019 12</i>	<i>31/12/2018 12</i>
<i>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</i>					
Capital social	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Nombre d'actions					
- ordinaires	1 305 670	1 305 670	1 305 670	1 305 670	1 305 670
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
<i>OPERATIONS ET RESULTATS</i>					
Chiffre d'affaires hors taxes	559 961 038	547 904 142	460 310 690	569 836 419	530 475 762
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	33 877 467	64 402 541	55 408 158	49 570 463	45 392 625
Impôts sur les bénéfices	1 383 725	8 986 004	8 524 647	9 150 936	3 512 162
Participation des salariés	3 523	3 131 675	2 146 901	2 495 952	1 195 123
Dot. Amortissements et provisions	25 028 781	20 440 320	23 014 900	6 953 029	21 239 818
Résultat net	7 461 439	31 844 541	21 721 711	30 970 547	19 445 522
Résultat distribué					
<i>RESULTAT PAR ACTION</i>					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	24,88	40,04	34,26	29,05	31,16
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	5,71	24,39	16,64	23,72	14,89
Dividende attribué	5,14	21,95	16,63	17,79	11,16
<i>PERSONNEL</i>					
Effectif moyen des salariés	1 074	1 283	1 261	1 551	1 551
Masse salariale	59 881 478	70 608 742	66 159 211	81 936 079	80 517 872
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...) *	29 762 326	39 667 368	37 250 236	43 990 890	43 916 165

* Les chiffres historiques ont été retraités pour y inclure l'intéressement afin de respecter le classement retenu depuis 2011.

En 2016, application d'une nouvelle formule de calcul pour l'effectif moyen salarié en vertu de l'article D123-200 du Code de commerce (PCG art.832-19, 833-19, 834-14, 835-14) suite au règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016.

II - ANNEXE DU RAPPORT DE GESTION RELATIVE AUX MANDATAIRES SOCIAUX

EXERCICE CLOS LE : 31/12/2022			SOCIETE : PLACOPLATRE			TABEAU 1
RENSEIGNEMENTS SUR LES DIRIGEANTS, ASSOCIES ET ACTIONNAIRES DETENANT PLUS DE 10% DES DROITS DE VOTE						
Renseignements à fournir pour la rédaction du rapport spécial sur les conventions visées aux articles L.225-38 & L.225-86 (SA), L.227-10 (SAS) du C.Com.						
DIRIGEANTS ET ASSOCIES DE LA SOCIETE			FONCTIONS EXERCEES ET INTERETS DETENUS DANS D'AUTRES SOCIETES Y COMPRIS ETRANGERES ET DU GROUPE			
Fonctions exercées dans la société	Prénom NOM	Fonctions salariées éventuelles	Caractéristiques des sociétés			Fonctions exercées
			Dénomination sociale	Forme juridique	Ville, pays du siège social	
Président du CA - Administrateur depuis le 01/07/2021	Thierry FOURNIER	DGA DG REGION EUROPE DU SUD MOA ET DG FRANCE	SAINT-GOBAIN EUROPE DU SUD MOA	SAS	Courbevoie (92) France	Président
			SAINT-GOBAIN ISOVER	SA	Suresnes (92) France	Administrateur - Président du Conseil
			SAINT-GOBAIN WEBER	SAS	SUCY EN BRIE (94) FRANCE	Président
			SAINT-GOBAIN GLASS France	SAS	Courbevoie (92) France	Président
			KANDU	SAS	Aubervilliers (93) France	président Fin du mandat le 27/12 société Tupée
			PARTIDIS	SAS	Courbevoie (92) France	Président
			SAINT-GOBAIN SOLUTIONS FRANCE (ex HABITAT)	SAS	Courbevoie (92) France	Président
			SAINT-GOBAIN PAM HOLDING	SA	Pont-à-Mousson (54) France	Président Directeur Général
			SAINT-GOBAIN BENELUX	SA	Belgique	Administrateur
			SAINT-GOBAIN EGYPT SAE	SA	EGYPTE	Président
			SAINT-GOBAIN GLASS EGYPT SAE	SA	EGYPTE	Président
			SAINT-GOBAIN MEXICO SA DE CV	SA	Mexique	Administrateur
			PLACO DO BRAZIL LTDA	LTD	BRESIL	Administrateur
			SAINT-GOBAIN GYPSUM SA DE CV	SA	Mexique	Administrateur
			SAINT-GOBAIN PLAKA DE CV	SA	Mexique	Administrateur
Administrateur	Nader FLEURY	VP Finance Southern Europe, Middle East and Africa	EVERITE S.A.	SA	France	Administrateur
			SAINT-GOBAIN SERVICES FINANCE FRANCE	SAS	France	PRESIDENCE
			SAINT-GOBAIN CENTRAL SEKURIT (QINGDAO) CO.	LTD	CHINE	SUPERVISOPR
			BEIJING SEPR REFRACTORIES CO	LTD	CHINE	DIRECTOR
			SAINT-GOBAIN GLASS CO.	LTD	CHINE	SUPERVISOR
			SAINT-GOBAIN SEKURIT AUTOMOTIVE GLAZING (SHANGHAI) Co.	LTD	CHINE	SUPERVISOR

EXERCICE CLOS LE : 31/12/2021			SOCIETE : PLACOPLATRE				TABEAU 1
RENSEIGNEMENTS SUR LES DIRIGEANTS, ASSOCIES ET ACTIONNAIRES DETENANT PLUS DE 10% DES DROITS DE VOTE							
Renseignements à fournir pour la rédaction du rapport spécial sur les conventions visées aux articles L.225-38 & L.225-86 (SA), L.227-10 (SAS) du C.Com.							
DIRIGEANTS ET ASSOCIES DE LA SOCIETE			FONCTIONS EXERCEES ET INTERETS DETENUS DANS D'AUTRES SOCIETES Y COMPRIS ETRANGERES ET DU GROUPE				
Fonctions exercées dans la société	Prénom NOM	Fonctions salariées éventuelles	Caractéristiques des sociétés			Fonctions exercées	
			Dénomination sociale	Forme juridique	Ville, pays du siège social		
Administrateur nommé le 26/10/2020	Philippe NOUAILHAC	n/a	SOFIAG	SAS	Courbevoie (92) France	Président fin du mandat en juin 2021 société Tupée	
			EVERITE	SA	Courbevoie (92) France	Adminsitrateur fin du mandat le 01/11/2021	
Administrateur nommé le 25/10/2021	Nader FLEURY	n/a	EVERITE	SA	Courbevoie (92) France	Administrateur nommé le 1/11/2021	
			SGPPC SERVICES	SAS	Courbevoie (92) France	Président nommé le 1/11/2021	
			SAINT-GOBAIN SOLAR GARD AUSTRALIA PTY, LTD	LTD	AUSTRALIE	Director	
			PT SAINT-GOBAIN PERFORMANCE PLASTICS INDONESIA	LTD	INDONESIE	Director	
			EMIX INDUSTRY (M) SDN BHD	LTD	MALAYSIE	Director	
			SAINT-GOBAIN (SINGAPORE) PTE. LTD.	LTD	SINGAPORE	Director	
			SAINT-GOBAIN INSPACE CONSTRUCTION TECHNOLOGY (CHENGDU) CO, LTD	LTD	CHINE	Director	
			BEIJING SEPR REFRACTORIES CO LTD	LTD	CHINE	Director	
			BPB ASIA PTE LTD	LTD	SINGAPORE	Director	
			BPB (SHANGHAI) MANAGEMENT CO., LTD.	LTD	CHINE	Director	
			SAINT-GOBAIN MALAYSIA SDN BHD.	LTD	MALAYSIE	Director	
			KUNSHAN YONGXIN GLASSWARE CO., LTD	LTD	CHINE	Director	
			SAINT-GOBAIN WEBER (M) SDN. BHD.	LTD	MALAYSIE	Director	
			NORTHEAST ASIA INVESTMENT	LTD	SINGAPORE	Director	
			MAG-ISOVER K.K.	LTD	JAPON	Auditor	
			SAINT-GOBAIN ADVANCED MATERIALS (TAIWAN) CO LTD	LTD	TAIWAN	Auditor	
			SAINT-GOBAIN K.K.	LTD	JAPON	Auditor	
			PT SAINT-GOBAIN SEKURIT INDONESIA	LTD	INDONESIE	President Commissioner	
			PT SG CONSTRUCTION PRODUCTS INDONESIA	LTD	INDONESIE	Commissioner	
			SAINT-GOBAIN CENTRAL SEKURIT (QINGDAO) CO., LTD.	LTD	CHINE	Supervisor	
			SAINT-GOBAIN SOLAR GARD SPECIALTY FILMS (QINGDAO) CO., LTD.	LTD	CHINE	Supervisor	
			SAINT-GOBAIN SEKURIT (WUHAN) CO, LTD	LTD	CHINE	Supervisor	
			SAINT-GOBAIN SEKURIT LINGANG, CO	LTD	CHINE	Supervisor	
			SAINT-GOBAIN SEKURIT AUTOMOTIVE GLAZING (SHANGHAI) Co., Ltd.	LTD	CHINE	Supervisor	
			SAINT-GOBAIN GLASS CO., LTD.	LTD	CHINE	Supervisor	

EXERCICE CLOS LE : 31/12/2022			SOCIETE : PLACOPLATRE			TABLEAU 1
RENSEIGNEMENTS SUR LES DIRIGEANTS, ASSOCIES ET ACTIONNAIRES DETENANT PLUS DE 10% DES DROITS DE VOTE						
Renseignements à fournir pour la rédaction du rapport spécial sur les conventions visées aux articles L.225-38 & L.225-86 (SA), L.227-10 (SAS) du C.Com.						
DIRIGEANTS ET ASSOCIES DE LA SOCIETE			FONCTIONS EXERCEES ET INTERETS DETENUS DANS D'AUTRES SOCIETES Y COMPRIS ETRANGERES ET DU GROUPE			
Fonctions exercées dans la société	Prénom NOM	Fonctions salariées éventuelles	Caractéristiques des sociétés			Fonctions exercées
			Dénomination sociale	Forme juridique	Ville, pays du siège social	
Administrateur	Nader FLEURY	VP Finance Southern Europe, Middle East and Africa	SAINT-GOBAIN SEKURIT (WUHAN) CO	LTD	CHINE	SUPERVISOR
			SAINT-GOBAIN SEKURIT LINGANG, CO	LTD	CHINE	SUPERVISOR
			KUNSHAN YONGXIN GLASSWARE CO	LTD	CHINE	DIRECTOR
			BPB ASIA PTE	PTE	SINGAPOUR	DIRECTOR
			NORTHEAST ASIA INVESTMENT	LTD	SINGAPOUR	DIRECTOR
Administrateur /DG nommé le 30/04/2021 - Fin du mandat le 01/03/2023	Christian BOUIGEON	DG PLACOPLATRE/SG ISOVER	SAINT-GOBAIN ISOVER	SA	Courbevoie (92) France	Administrateur/Directeur Général nommé le 30/04/2021
			ISONAT	SAS	Mably (43) France	Président nommé le 01/07/2019
			SAINT-GOBAIN EUROCOUSTIC	SAS	Genouillac (23) France	Président nommé le 01/07/2019
			FONDATION PLACOPLATRE	Fondation d'Entreprise	Vaujours (77) France	Président de droit représentant du Fondateur
			SAINT-GOBAIN PAM Portugal	SA	Portugal	Administrateur
			SAINT-GOBAIN PAM ESPANA	SA	Espagne	Président du conseil et administrateur délégué
Administratrice nommée par l'AG du 16/05/2022	Mathilde HEBERT	DIRECTRICE EXPERIENCE CLIENTS ET MARKETING DIGITAL	Pas d'autre mandat			
Administratrice fin du mandat le 16/05/2022	Sylvie PEREZ	CUST. EXP. CLIENT & DGT. MARK.	Pas d'autre mandat			
Administratrice	Maryline MICHAUD Représentant Permanent de SAINT-GOBAIN PLACO SAS	Directrice juridique Adjointe France	SAINT-GOBAIN ISOVER	SA	Courbevoie (92) France	Administratrice
			FONDATION PLACOPLATRE	Fondation d'Entreprise	Vaujours (77) France	Membre du Collège Fondateur, Secrétaire

PLACOPLATRE
Société Anonyme
Au capital de 10 000 000 €
Siège social
12 PLACE DE L'IRIS TOUR SAINT-GOBAIN 92400 COURBEVOIE
RCS 729800706

COMPTES ANNUELS
ET ANNEXE

PLACOPLATRE
Etats financiers au 31 décembre 2022

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice 2022			Exercice 2021
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	20 110 382	12 975 918	7 134 464	7 530 117
Fonds commercial	3 837 195	304 898	3 532 297	3 532 297
Autres immobilisations incorporelles	1 528 263		1 528 263	1 281 049
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	25 475 839	13 280 816	12 195 023	12 343 463
Terrains	113 017 268	75 788 071	37 229 197	43 100 370
Constructions	186 933 121	106 722 769	80 210 352	78 351 086
Installations techniques, matériel	408 135 445	325 959 322	82 176 123	81 642 689
Autres immobilisations corporelles	20 362 408	16 384 976	3 977 431	1 627 877
Immobilisations en cours	44 918 267		44 918 267	44 083 014
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	773 366 509	524 855 138	248 511 371	248 805 037
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	3 502 031		3 502 031	3 502 031
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	22 815		22 815	22 815
Prêts				
Autres immobilisations financières	313 835	193 684	120 151	116 994
TOTAL immobilisations financières	3 838 682	193 684	3 644 997	3 641 840
Total Actif Immobilisé (II)	802 681 030	538 329 638	264 351 392	264 790 340
Matières premières, approvisionnements	38 390 722	6 036 481	32 354 240	29 026 050
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	12 191 263	95 483	12 095 779	16 070 925
Marchandises	9 131 199	90 062	9 041 137	9 479 759
TOTAL Stock	59 713 183	6 222 027	53 491 157	54 576 735
Avances et acomptes versés sur commandes	1 210 137		1 210 137	582 410
Clients et comptes rattachés	99 561 183	2 003 021	97 558 162	89 374 246
Autres créances	101 749 106		101 749 106	121 135 554
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	202 520 426	2 003 021	200 517 405	211 092 210
Valeurs mobilières de placement				
dont actions propres:				
Disponibilités	1 524 302		1 524 302	256 067
TOTAL Disponibilités	1 524 302		1 524 302	256 067
Charges constatées d'avance	315 288		315 288	481 278
Total Actif Circulant (III)	264 073 199	8 225 047	255 848 152	266 406 290
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Prime de remboursement des obligations (V)				
Ecart de conversion actif (VI)	64 327		64 327	4 190
Total Général (I à VI)	1 066 818 555	546 554 686	520 263 870	531 200 819

PLACOPLATRE
Etats financiers au 31 décembre 2022

Bilan passif

BILAN-PASSIF	Exercice2022	Exercice2021
Capital social ou individuel dont versé : 10 000 000	10 000 000	10 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	55 783 586	55 783 586
Ecart de réévaluation dont écart d'équivalence 0	389 597	389 597
Réserve légale	1 000 000	1 000 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0		
Autres réserves dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	18 335 474	18 335 474
TOTAL Réserves	19 335 474	19 335 474
Report à nouveau	75 741 469	72 556 384
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	7 461 439	31 844 541
Subventions d'investissement	878 048	419 640
Provisions réglementées	93 185 563	93 627 890
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	262 775 176	283 957 112
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)	0	0
Provisions pour risques	4 854 929	1 019 314
Provisions pour charges	10 738 948	12 240 186
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	15 593 877	13 259 500
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	286 176	17 363
Emprunts et dettes financières divers dont emprunts participatifs : 0	36 493 260	36 565 003
TOTAL Dettes financières	36 779 435	36 582 366
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	18 461	18 461
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	100 987 546	76 121 278
Dettes fiscales et sociales	33 509 524	44 963 902
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	12 102 794	15 980 807
Autres dettes	58 404 794	60 202 627
TOTAL Dettes d'exploitation	205 023 119	197 287 075
Produits constatés d'avance	86 958	86 958
TOTAL DETTES (IV)	241 889 513	233 956 399
Ecart de conversion Passif (V)	5 305	27 809
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	520 263 870	531 200 819

PLACOPLATRE
Etats financiers au 31 décembre 2022

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 2022			Exercice 2021
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	136 438 597	3 684 968	140 123 564	130 797 968
Production vendue biens	346 767 858	36 990 874	383 758 731	371 608 660
Production vendue services	29 112 418	6 966 324	36 078 742	45 497 515
Chiffres d'affaires nets	512 318 872	47 642 165	559 961 038	547 904 142
Production stockée			-4 664 033	2 600 967
Production immobilisée			280 238	294 686
Subventions d'exploitation			486 749	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			8 360 923	11 633 613
Autres produits			856 511	190 317
Total des produits d'exploitation (I)			565 281 426	563 117 610
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			94 278 669	91 423 720
Variation de stock (marchandises)			587 099	-3 635 703
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			120 138 744	93 515 722
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-4 598 750	-1 190 427
Autres achats et charges externes			201 037 804	172 567 535
Impôts, taxes et versements assimilés			10 104 017	11 503 744
Salaires et traitements			59 881 478	70 608 742
Charges sociales			29 762 326	39 667 368
Dotations d'exploitation	sur	Dotations aux amortissements	23 383 205	22 451 496
	immobilisations	Dotations aux provisions		
	Sur actif circulant : dotations aux provisions		7 851 989	7 621 327
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		3 396 042	3 233 484
Autres charges			9 728 030	9 900 868
Total des charges d'exploitation (II)			555 550 653	517 667 876
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			9 730 772	45 449 733
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations			195 065	13
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			300 887	313 364
Reprises sur provisions et transferts de charges			0	
Différences positives de change			109 271	23 970
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			605 222	347 286
Dotations financières aux amortissements et provisions				0
Intérêts et charges assimilées			2 893 279	3 004 030
Différences négatives de change			39 155	28 397
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			2 992 571	3 032 427
RÉSULTAT FINANCIER			-2 387 348	-2 685 141
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			7 343 424	42 764 592

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice 2022	Exercice 2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 813	79 257
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 252 040	1 595 001
Reprises sur provisions et transferts de charges	9 650 562	10 465 591
Total des produits exceptionnels (VII)	10 904 416	12 139 849
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	384 311	984 044
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	209 462	795 386
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	8 805 379	9 162 792
Total des charges exceptionnelles (VIII)	9 399 153	10 942 221
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	1 505 263	1 197 628
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	3 523	3 131 675
Impôts sur les bénéfices (X)	1 383 725	8 986 004
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	576 791 064	575 604 744
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	569 329 626	543 760 203
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	7 461 439	31 844 541

Sommaire

1.FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	7
2.PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION.....	7
2.1. Principes comptables.....	7
2.2. Principales méthodes utilisées.....	8
2.2.1. Immobilisations et amortissements.....	8
2.2.2. Stocks.....	9
2.2.3. Créances.....	10
2.2.4. Conversion des créances et des dettes libellées en devises.....	10
2.2.5. Disponibilités et concours bancaires courants.....	10
2.2.6. Retraites, indemnités de départ à la retraite et médailles du travail.....	10
2.2.7. Provision pour risques et charges.....	10
2.2.8. Chiffre d'affaires.....	10
3. NOTES SUR LE BILAN.....	11
3.1. Immobilisations.....	11
Filiales et participations.....	12
Variations des immo et amortiss.....	13
3.2. Actif circulant.....	14
3.3. Capitaux propres.....	15
3.4.Provisions pour risques et charges et dépréciations d'actif et provisions réglementées.....	16
3.5. Etats des échéances des créances et des dettes.....	17
3.6. Comptes rattachés.....	18
3.7. Transactions avec des entreprises liées.....	18
4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT.....	19
4.1. Ventilation du chiffre d'affaires	19
4.2 Dépenses de recherche et coûts de développement comptabilisés en charges.....	19
4.3. Résultat financier.....	20
4.4 Résultat exceptionnel.....	20
4.5.Ventilation de l'impôt entre le résultat courant et le résultat exceptionnel.....	21
4.6 Accroissements et allègements de la dette future d'impôt.....	22
4.7 Transfert de charges.....	22
5 AUTRES INFORMATIONS.....	23
5.1. Engagements financiers.....	23
5.2. Effectif moyen.....	23
5.3. Rémunération des organes d'Administration.....	23
5.4. Consolidation.....	24
5.5. Intégration fiscale.....	24
5.6. Autres opérations présentant des risques et des avantages pour la société non traduits au bilan.....	24
5.7. Autres éléments significatifs.....	24
5.8. Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice.....	24

L'activité de la société est la fabrication d'éléments de Plâtre pour la construction.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2022.

Les notes ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 29 mars 2023 par le conseil d'Administration.

1.FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le montant des investissements corporels s'est élevé à 20 567 milliers d'euros sur l'exercice clos au 31 décembre 2022 contre 25 904 milliers d'euros pour l'exercice précédent, et les investissements incorporels à 2 061 milliers d'euros contre 1 180 milliers d'euros en 2021.

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 559 961 K€ au 31/12/2022 contre 547 904 K€ au 31/12/2021 soit une augmentation de 2,20%.

Le résultat d'exploitation s'est élevé à 9 731 K€ au 31/12/2022 contre 45 450K€ au 31/12/2021 soit une diminution de -78,59%.

L'activité de la Société a été marquée par une baisse sensible des volumes en comparaison avec une année 2021 particulièrement dynamique du fait d'une reprise très forte post COVID. Cette plus faible activité a également été liée d'une part à une baisse du marché, notamment la rénovation, impacté par la guerre en Ukraine qui a alimenté l'inflation et détérioré la confiance des ménages, et d'autre part à une diminution temporaire de la part de marché, en partie due aux hausses successives des prix appliquées. Le repositionnement opéré au second semestre a toutefois permis d'inverser la tendance.

Dans ce contexte, le chiffre d'affaires de Placoplatre est en hausse de 4% par rapport à 2021 grâce à un effet prix significatif maintenu sur toute l'année. Les hausses de prix pratiquées de janvier à avril ont eu pour objet de limiter les conséquences de l'inflation générale, particulièrement soutenue sur l'énergie, les matières premières et produits de négoce et le transport. Malgré les économies industrielles réalisées, la rentabilité de la société a sensiblement pâti de la baisse des volumes.

Le résultat net social est ainsi en retrait de 24,5M€ par rapport à l'année 2021.

2.PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

2.1. Principes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation compte tenu de l'appartenance au groupe Saint- Gobain
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des changements de méthode comptable décrit ci dessus
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions définies par le Plan Comptable Général français issu du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) homologué par arrêté du 8 septembre et modifié par les règlements ANC 2015-06 et 2016-07.

2.2. Principales méthodes utilisées

2.2.1. Immobilisations et amortissements

Les immobilisations acquises sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Le coût d'acquisition comprend :

- le prix d'achat,
- les coûts directement attribuables à l'acquisition ou à la mise en place du bien, engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner.

Les coûts d'emprunt ne sont pas incorporés dans le coût d'acquisition.

Les immobilisations produites par l'entreprise sont évaluées à leur coût de production.

Le coût de production comprend :

- le coût d'acquisition des matières premières consommées,
- les charges directes de production,
- les charges indirectes nécessaires à la mise en place et en état de fonctionner du bien.

Les coûts d'emprunt ne sont pas incorporés dans le coût de production.

La Société applique le règlement CRC 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs, le règlement CRC 2003-07 relatif à la définition des composants ainsi que le règlement CRC 2002-10 relatif à l'amortissement et la dépréciation des actifs.

a) Immobilisations Incorporelles

Les brevets, concessions, licences et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'achat, hors frais d'acquisition, amortis sur une durée de 1 à 10 ans en mode linéaire.

Les logiciels sont amortis sur une durée d'un an en mode linéaire à compter de leur date d'acquisition, à l'exception du logiciel SAP, amorti sur une durée de 5 ans en mode linéaire.

Les droits de forage sont amortis sur la durée du contrat.

Les frais de recherche sont inclus dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont exposés.

b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production, hors intérêts des emprunts dédiés à cette production.

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif, en fonction de leur durée de vie prévue.

Les principales durées estimées d'utilisation des biens peuvent être résumées comme suit :

- | | |
|--|--------------------------------------|
| · Construction : | 40 ans - Linéaire |
| · Agencement et aménagement : | 10 et 20 ans - Linéaire ou Dégressif |
| · Matériel et outillage industriel (dont four) : | 2 et 20 ans - linéaire ou dégressif |
| · Mobilier : | 10 ans : Linéaire |

- Matériel de transport et de manutention : 4 à 5 ans - Linéaire
- Matériels informatiques : 3 et 5 ans - Linéaire ou Dégressif

PLACOPLATRE
Etats financiers au 31 décembre 2022

Les amortissements dérogatoires, correspondant à la différence entre les amortissements calculés en application des dispositions fiscales et les amortissements calculés sur la durée d'utilisation prévue, figurent sous la rubrique "Provisions réglementées" au passif du bilan.

Lorsque la valeur d'utilité d'un ensemble d'immobilisations corporelles est jugée notablement inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation ou un amortissement exceptionnel est constaté lors de l'inventaire annuel.

c) Immobilisations financières

Les titres de participation et autres titres immobilisés sont valorisés à leur coût d'acquisition, frais accessoires inclus.

La conversion en euros de la valeur des titres libellés en devises est faite au cours de change à la date d'acquisition.

Périodiquement, et notamment lors de l'inventaire annuel, les titres sont évalués à leur valeur d'utilité. L'estimation de la valeur d'utilité tient compte des différents critères dont la quote-part de capitaux propres sociaux et la quote-part d'actif net comptable consolidé.

Au cas par cas des tests spécifiques peuvent être effectués afin de déterminer la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs sur la base des *business plans* (ou budgets prévisionnels à long terme) hors frais financiers mais après impôt.

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constituée. Si elle est supérieure, la plus-value latente n'est pas comptabilisée. Aucune compensation n'est pratiquée entre plus et moins-values.

La société a opté pour l'incorporation des frais d'acquisition directement liés à l'acquisition de titres de participation au coût d'entrée des titres.

2.2.2. Stocks

Les stocks de matières premières et autres approvisionnements sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Pour les produits fabriqués et intermédiaires, la valeur brute est composée du coût complet de production. C'est-à-dire outre les consommations de matières, de toutes les charges directes et indirectes de production, y compris une quote-part des amortissements des biens utilisés pour leur fabrication. Tout élément de nature fiscale inscrit en comptabilité est exclu du calcul du coût de production du stock.

Une dépréciation est calculée :

Pour les marchandises et les approvisionnements en tenant compte du taux de rotation du stock et éventuellement de l'obsolescence suite à l'évolution des techniques utilisées.

Pour les produits fabriqués et marchandises quand la valeur brute augmentée des frais proportionnels de commercialisation devient supérieure à la valeur de réalisation future.

Pour les pièces détachées, une dépréciation à 100% est pratiquée à partir du moment où elles sont comptabilisées en stock. Cette dépréciation est partiellement déductible.

Conformément au décret n°2014-05 sur le traitement des terrains de gisements en stock, la société distingue 4 catégories de stocks (pré-exploitation, en cours d'exploitation, stock matériaux extraits, stocks de frais de découverte).

PLACOPLATRE
Etats financiers au 31 décembre 2022

2.2.3. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances sont dépréciées afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

La société a cédé en décembre, à la société d'affacturage Crédit Agricole Leasing & Factoring, 19 384 K€ de créances.

2.2.4. Conversion des créances et des dettes libellées en devises

Les dettes et créances libellées en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur à la clôture de l'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à la fin de l'exercice est portée au bilan en « écart de conversion ».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risque, en totalité.

2.2.5. Disponibilités et concours bancaires courants

Les disponibilités sont constituées de valeurs immédiatement convertibles en espèces pour leur montant nominal

Dans le cadre du dispositif de centralisation des disponibilités au niveau de sa maison mère, la société dispose d'un compte courant de trésorerie intra-groupe auprès de Saint Gobain GLASS et d'un compte courant de financement auprès de la Compagnie de Saint-Gobain.

2.2.6. Retraites, indemnités de départ à la retraite et médailles du travail

Les droits acquis par le personnel, afférents aux indemnités de départ en retraite, ne sont pas provisionnés. Ils sont mentionnés sous la rubrique "engagements financiers" (voir paragraphe 5.1).

Les engagements de la société au titre des médailles du travail sont comptabilisés en provisions pour risques et charges (voir paragraphe 3.4. Provisions pour risques et charges « Pensions et obligations similaires »), selon la même méthode que les engagements de retraite (voir méthode paragraphe 5.1).

2.2.7. Provision pour risques et charges

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers résultant d'événements passés, dont la mesure peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources.

Chacun des litiges connus dans lesquels la société est impliquée a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la Direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

2.2.8. Chiffre d'affaires

Les ventes de marchandises et de produits finis sont enregistrées en produits au moment de la livraison des biens ou selon les conditions spécifiques prévues à chaque contrat.

3. NOTES SUR LE BILAN

3.1. Immobilisations

a) Immobilisations incorporelles

Les acquisitions de l'exercice se sont élevées à 2 061 K€

La dotation aux amortissements de l'exercice s'élève à 2 209 K€.

b) Immobilisations corporelles

Les acquisitions de l'exercice se sont élevées à 20 567 K€ et la dotation aux amortissements à 21 174 K€.

La société a cédé ou mis hors service des immobilisations ayant une valeur brute de 3 055 K€.

Suite à ces opérations la société a dégagé une plus value de 1 041K€.

Les immobilisations en cours en fin de période s'élèvent à 44 918 K€ et correspondent principalement à des investissements portant sur des projets suivants :

- Démolition Fort de vaujours 15 893 K€.
- Travaux sécurisation aqueduc de la Dhuis pour 2 001 K€.
- Travaux nouvelle entrée PL usine pour 1 308 K€

c) Immobilisations financières

La variation brute des immobilisations financières au titre de l'exercice 2022 se traduit par une baisse de -2 k€ correspondant principalement aux autres immobilisations financières.

VARIATIONS DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Rubriques (en milliers d'Euros)	31/12/2021	Augmentations	Diminutions	Fusion	Poste à poste	31/12/2022
Autres participations	3 502					3 502
Autres titres immobilisés	23					23
Prêts	-4	4				0
Autres immobilisations financières	320	1 000	-7			314
TOTAL	3 840	5	-7			3 839

PLACOPLATRE

Etats financiers au 31 décembre 2022

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

(en euros)

Sociétés détenues	devise	Capital (en devise)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (en devise)	Quote-part de capital détenue (en %)	Valeur brute comptable des titres détenus (en euros)	Valeur nette comptable des titres détenus (en euros)	Prêts et avances consentis par la société non encore remboursés (en euros)	Montant des cautions et avals donnés par la société (en euros)	Chiffre d'affaires hors taxes (100%) du dernier exercice écoulé (en euros)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (en euros)	Résultats (bénéfices ou pertes à 100%) du dernier exercice clos (en euros)
FILIALES											
Gypse De Maurienne	€	518 400	813 901	76.99	399 074	399 074			3 395 570		157 848
CFD	€	310 000	888 277	100.00	3 102 957	3 102 957			1 744 465		172 745
TOTAL					3 502 031	3 502 031					

d) Variation des immobilisations et des amortissements

VARIATIONS DES IMMOBILISATIONS

Rubriques (en euros)	Immobilisation au début de l'exercice	Augmentations au cours de l'exercice	Diminutions au cours de l'exercice	Fusion	Transfert	Immobilisation à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)						
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	23 415	2 061			0	25 476
Brevets	18 297				1 814	20 110
Fonds commercial	3 837					3 837
Autres immob. incorporelles	1 281	2 061			-1 814	1 528
Terrains	111 526		-122		1 613	113 017
Constructions	187 366		-2 088		1 655	186 933
Sur sol propre	136 526		-601		959	136 884
Sur sol d'autrui	3 227					3 227
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	47 614		-1 487		696	46 823
Installations techniques, matériel et outillage industriels	393 024		-722		15 833	408 135
Autres immobilisations corporelles	19 854		-123		631	20 364
agencements, aménagements divers	2 783					2 783
Matériel de transport	659					659
Matériel de bureau et mobilier informatique	16 412		-123		631	16 921
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours	44 083	20 567			-19 732	44 918
Avances et acomptes						
Immobilisations financières	3 840	5	-7			3 839
Participations par mise en réservation	3 502					3 502
Autres participations	23					23
Autres titres immobilisés	316	5	-7			314
Prêts et A. immob. financières						
Total	783 109	22 633	-3 062			802 681

Fonds commerciaux et autres immo

Les fonds commerciaux inscrits au bilan au 31 décembre 2015 qui faisaient l'objet d'un amortissement continuant d'être amortis sur leur durée résiduelle restante. Ceux qui avaient une durée d'utilisation non limitée ne sont pas amortis mais des tests de dépréciation sont mis en œuvre annuellement.

Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise :

	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette
* Concessions, brevets et droits similai	788	(787)	1
* Logiciels :	12 501	(10 781)	1 720
* Droit de foretage :	5 187	(1 073)	4 114
Total	18 475	(12 641)	5 834

(**) Le fonds commercial se décompose principalement à fin décembre 2020 de la façon suivante :

	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette
* Droit au bail	2 763		2 763
* Eléments achetés avec protection jur			
* Eléments achetés sans protection jur			
* Eléments dont l'inscription résulte d'une réévaluation			
* Eléments reçus en apport	1 074	(335)	769
Total	3 837	(335)	3 532

PLACOPLATRE

VARIATIONS DES AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS

Rubriques (en Milliers euros)		Amortissement au début de l'exercice	Exploitation		Exceptionnel		Amortissement à la fin de l'exercice
			Augmentations au cours de l'exercice	Diminutions au cours de l'exercice	Augmentations au cours de l'exercice	Diminutions au cours de l'exercice	
Amortissements des immobilisations incorporelles	I	11 072	2 209				13 281
Dépréciation des immobilisations incorporelles	II						
TOTAL		11 072	2 209				13 281
Amortissements des immobilisations corporelles	III	505 649	21 174	-2 845			524 978
Dépréciation des immobilisations corporelles	IV	1 400		-522			877
TOTAL		507 049	21 174	-3 368			524 855
TOTAL GENERAL		518 120	23 383	-3 368			538 136

3.2. Actif circulant

Les stocks sont répartis par nature dans le tableau suivant :

<i>Eléments</i> <i>(en Milliers euros)</i>	<i>Valeur brute</i>	<i>Dépréciation</i>	<i>Valeur nette</i>
Stocks marchandises	9 131	-90	9 041
Stocks produits finis	12 191	-95	12 096
Stocks matières premières	38 391	-6 036	32 354
TOTAL	59 713	-6 222	53 491

<i>Eléments</i> <i>(en Milliers euros)</i>	<i>Valeur brute</i>	<i>Dépréciation</i>	<i>Valeur nette</i>
Clients et comptes rattachés	99 561	-2 003	97 558
Autres créances	101 749		101 749
TOTAL	201 310	-2 003	199 307

Les dépréciations d'actif circulant se décomposent ainsi :

<i>Rubriques</i> <i>(en Milliers euros)</i>	<i>Dépréciation au début de l'exercice</i>	<i>Augmentations au cours de l'exercice</i>	<i>Diminutions au cours de l'exercice</i>	<i>Dépréciation à la fin de l'exercice</i>
Stocks	5 789	6 222	-5 789	6 222
Créances	2 155	1 630	-1 782	2 003
TOTAL	7 944	7 852	-7 571	8 225

3.3. Capitaux propres

a) Capital Social

Le capital social, d'un montant de 10 000 000 euros, se compose d'un million trois cent cinq mille six cent soixante dix actions.

Ces actions sont détenues à hauteur de 99.79 % par Saint-Gobain Placo SAS.

b) Variation des capitaux propres

Intitulé (en euros)	31/12/2021	Impact change-ment de méthode	Report à nouveau	Dividende	Résultat	Autres	31/12/2022
Capital Social	10 000 000						10 000 000
Prime d'émission	55 783 586						55 783 586
Ecart de réévaluation	389 597						389 597
Reserve légale	1 000 000						1 000 000
Réserves ordinaires	18 335 474						18 335 474
Report à nouveau	72 556 384		3 185 085				75 741 469
Résultat de l'exercice	31 844 541		-3 185 085	-28 659 457	7 461 439		7 461 439
Total Capitaux Propres	189 909 583	-	-	-28 659 457	7 461 439	-	168 711 565
Acompte sur dividendes							
Provisions réglementées	93 627 890					-442 326	93 185 563
Subvention d'investissement	419 640					419 640	878 048
Total Capitaux Propres	283 957 112	-	-	-28 659 457	7 461 439	-22 686	262 775 176

c) Provisions réglementées

Intitulé (en milliers Euros)	31/12/2021	Impact changement de méthode	Augmentation	Diminution	31/12/2022
Amortissements dérogatoires	93 628		8 310	-8 753	93 186
TOTAL	93 628		8 310	-8 753	93 186

3.4.Provisions pour risques et charges et dépréciations d'actif et provisions réglementées

Variation des provisions pour risques et charges et des provisions pour dépréciations sur actif immobilisé et circulant (en milliers d'Euros)

Rubriques (en milliers d'euros)	Situation et mouvements				
	Provisions au début de l'exercice	Augmentation des dotations de l'exercice	Diminutions		Provisions à la fin de l'exercice
			Montants utilisés au cours de l'exercice	Montants non repris	
Provisions pour pensions	4 382	-746	-309		3 327
Provision litiges	430		-72		3 536
Provision risques perte de change	4				64
Provisions pour gros entretien	1 154		-94		1 061
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	5 603	790	-1 143		5 251
Autres provisions pour risques et charges	1 685	670			2 355
TOTAL 1	13 259	3 951	-1 617		15 594
Provision pour dépréciations :					
Sur actif circulant	7 944	7 852	-7 571		8 225
Sur autres actifs immobilisés	1 598		-527		1 071
TOTAL 2	9 543	7 852	-8 099		9 296
TOTAL GENERAL	22 802	11 803	-9 715	0	24 890

3.5. Etats des échéances des créances et des dettes

Cadre A	Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	A plus de cinq ans
	Autres immos financières	314	1		
	TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE	314	1		
	Créances clients(1)(2)	99 561	99 168		
	Clients douteux ou litigieux	393			
	Autres créances clients	99 168	99 168		
	Créances divers(2)	101 749	101 749		
	Personnel et comptes rattachés	62	62		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 206	1 206		
	Impôts sur les bénéfices				
	Etat et autres collectivités	23 012	23 012		
	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Autres impôts				
	Etat - divers	2 256	2 256		
	Groupes et associés(4)	73 600	73 600		
	Débiteurs divers	1 613	1 613		
	TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT	201 310	200 917		
	Charges constatées d'avance	315	315		
	TOTAL DES CREANCES	201 939	201 234		
	Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine	286	286		
	Emprunts et dettes financières divers(5)	36 493	513		
	Dettes d'exploitation et diverses (3)	205 042	205 042		
	Fournisseurs et comptes rattachés	100 988	100 988		
	Personnel et comptes rattachés	16 702	16 702		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 532	11 532		
	Impôts sur les bénéfices				
	Etat et autres collectivités publiques	3 783	3 783		
	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts	1 492	1 492		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	12 103	12 103		
	Groupes et associés				
	Autres dettes	58 423	58 423		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	18	18		
	Produits constatés d'avance	87	87		
	TOTAL DES DETTES	241 890	205 909		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice		Emprunts auprès des associés personnes physiques		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				

1) dont 5 238 K€ d'effets à recevoir

2) dont 5 173 K€ produits à recevoir

3) dont 140 642 K€ de charges à payer

4) dont 67 164 K€ de comptes courants avec SG GLASS

5) dont 35000 K€ concernant les emprunts et intérêts courus auprès de la Cie de Saint-Gobain

3.6. Comptes rattachés

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 315 K€ et sont principalement constituées de :

- Assurances MARSCH 79 k€
- Locations Immobilières 21K€
- Foretage carrière de Baillet -en -France 152K€
- Autre 63K€

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 87 K€ et sont principalement constitués de :

- Sinistre 87 K€

Les produits à recevoir, qui s'élèvent au total à 5 174 K€, sont constitués principalement :

- créances clients nationaux	1 996
- organismes sociaux	153
- RRR à obtenir	148
- produits à recevoir de l'Etat	2 822
- divers	55

Les charges à payer, qui s'élèvent au total à 140 642 K€, sont constituées principalement :

- dettes fournisseurs	60 835
- dettes fiscales et sociales	24 550
- RRR à accorder	54 631
- intérêts courus sur emprunts et dettes financières	375
- divers	251

3.7. Transactions avec des entreprises liées

Aucune transaction n'a été conclue avec des parties liées qui soit significative et à des conditions anormales de marché.

4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Par secteur géographique

<i>Rubriques (en milliers d'euros)</i>	<i>Chiffre d'affaires France</i>	<i>Chiffre d'affaires Export</i>	<i>Total 31/12/2022</i>	<i>Total 31/12/2021</i>	<i>Variation %</i>
France	512 319		512 319	508 642	0,72%
Etranger		47 642	47 642	39 262	21,34%
TOTAL	512 319	47 642	559 961	547 904	2,20%

Le chiffre d'affaires total net de 559 961 K€ se décompose comme suit :

le CA réalisé en France pour 512 319 K€ représente 91,49% du Chiffre Affaires Net total contre 92,83% en 2021.

le CA export pour 47 642 K€ représente 9 % du Chiffre Affaires net total contre 7% en 2021.

Par activité

<i>Rubriques (en milliers d'euros)</i>	<i>Chiffre d'affaires France</i>	<i>Chiffre d'affaires Export</i>	<i>Total 31/12/2022</i>	<i>Total 31/12/2021</i>	<i>Variation %</i>
Ventes de marchandises	136 439	3 685	140 124	130 798	7,13%
Production vendue biens	346 768	36 991	383 759	371 609	3,27%
Production vendue services	29 112	6 966	36 079	45 498	-20,70%
TOTAL	512 319	47 642	559 961	547 904	2,20%

4.2 Dépenses de recherche et coûts de développement comptabilisés en charges

Au cours de l'exercice, le montant global des dépenses de recherche et des coûts de développement s'est élevé à : 3 364K€

PLACOPLATRE
Etats financiers au 31 décembre 2022

4.3. Résultat financier

Ce résultat correspond aux éléments suivants :

<i>Nature des charges et produits financiers (en milliers d'euros)</i>	<i>Montant</i>
Intérêts financiers nets	-2 592
Résultat de change (provision perte de change)	10
RESULTAT FINANCIER	-2 387

4.4 Résultat exceptionnel

Ce résultat correspond aux éléments suivants :

<i>Nature des charges et produits exceptionnels (en milliers d'euros)</i>	<i>Montant</i>
Dotations/reprises sur amortissements dérogatoires	442
Dotations/reprises sur dépréciations d'immobilisations	768
Dotation et reprise pour Provisions UP	-278
VNC des immobilisations corporelles	-209
Prix ventes immobilisations corporelles	1 252
Divers charges/produits exceptionnels	-470
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 505

4.5.Ventilation de l'impôt entre le résultat courant et le résultat exceptionnel

Impôts	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat après impot
Résultat courant à taux normal	7 343	-1 710	5 633
Résultat exceptionnel	1 505	-213	1 292
Participations des salariés	-4		-4
Contribution sociale		-38	-38
Créance impôt recherche		554	554
Créance impôt Mécénat		24	24
Régularisation IS/CICE 2017			
TOTAL	8 845	-1 384	7 461

4.6 Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

Les éléments entraînant un décalage d'imposition conduisent à un accroissement de la dette future d'impôt de 22664 K€, calculé au taux de 25,82%.

SITUATION FISCALE DIFFEREE ET LATENTE

La situation fiscale latente s'analyse comme suit :

Rubriques	(en milliers d'euros)	Montant
IMPOT DU SUR :		
Provisions réglementaires :		
Ecart de conversion Actif		64
Ecart de conversion Passif		-5
Provisions pour investissements		
Amortissements dérogatoires		24 061
Subventions d'investissement		
IFRS 16		
Produits non imposable temporairement :		
Plafonnement TP		
TOTAL ACCROISSEMENTS		24 120
IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :		
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) :		
Provisions pour risques et charges		-417
Provisions pour clients et stocks		-580
Provisions pour participation		-1
Contribution de solidarité		-231
Provisions pour dépréciation des immobilisations		-227
A déduire ultérieurement :		
Provisions pour propre assureur		
Autres		
TOTAL ALLEGEMENTS		-1 456
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE		22 664

IMPOT DU SUR :	
CREDIT A IMPUTER SUR :	
Déficits reportables	
Moins-value à long terme	
Amortissements réputés différés	

4.7 Transfert de charges

Les transferts de charges qui s'élèvent à - 456 k Euros sont constitués par :

- remboursement assurance sinistres 186 K€
- remboursement AXA sur IDR -203 K€
- plan UP + Personnel -439 K€

5 AUTRES INFORMATIONS

5.1. Engagements financiers

a) Retraite

A leur départ en retraite, les salariés de la société reçoivent une indemnité dont le montant varie en fonction de l'ancienneté et des autres modalités de la convention collective. De même au cours de leur vie professionnelle, les salariés acquièrent progressivement l'ancienneté déterminant l'attribution des pensions ou rentes auxquelles ils peuvent prétendre à la fin de leur période d'activité.

Le montant cumulé de ces engagements sociaux non provisionnés a été évalué au 31 décembre 2022 à 12 891 K€ (Indemnités de fin de carrière).

Ils recouvrent, d'une part, les indemnités de fin de carrière à hauteur de 12 080 K€ et, d'autre part, les rentes viagères à hauteur de 811 K€. Les rentes viagères concernent les retraités, les préretraités et les actifs « futurs ayant droit ».

L'estimation actuarielle des prestations accordées repose sur la méthode des unités de crédit projetées fondée sur le salaire de fin de carrière et les droits déterminés à la date d'évaluation.

Les calculs actuariels de ces engagements sont effectués par un cabinet spécialisé.

Les hypothèses de calculs de l'engagement sont les suivantes :

- taux annuel d'inflation : 2.20%
- taux annuel de revalorisation des salaires : <35 ans : 6.20% ; [35,50[: 3.90% ; >=50 : 2.60%,
- taux annuel d'actualisation : 4.04%
- table de survie : TGFH05

b) Autres engagements financiers

Les cautions et garanties diverses données s'élèvent à 12 014 K€.

Les engagements reçus en garantie de paiement des clients s'élèvent à 400 K€.

Les engagements 2022 donnés aux salariés bénéficiaires d'unités de performance sont nuls dans la mesure où les montants provisionnés sont supérieurs aux engagements salariés (cours réel < cours couvert).

Le montant des commandes non réceptionnées concernant les immobilisations s'élève à 10 455k€.

5.2. Effectif moyen

EFFECTIF MOYEN

<i>Effectifs</i>	Personnel salarié	Personnel à disposition	Total
Agents de maîtrise, techniciens	648		648
Employés	111	93	204
Ouvriers	315		315
TOTAL	1 074	93	1 167

5.3. Rémunération des organes d'Administration

La rémunération des dirigeants n'est pas communiquée car cette information conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

5.4. Consolidation

Les comptes individuels de la société sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de la Compagnie de Saint-Gobain dont le siège social est situé à Courbevoie « Tour SAINT GOBAIN », 12 Place de l'Iris , 92096 La Défense Cedex.

Conformément à l'article L.233-17 du Code de Commerce et à l'article 248-13 du décret du 23 mars 1967, la société est exemptée, en tant que mère de sous-groupe, de produire des comptes consolidés et un rapport sur la gestion du Groupe.

5.5. Intégration fiscale

Depuis le 1er janvier 2007, la société est comprise dans un périmètre d'intégration fiscale conformément à l'accord qu'elle a donné à l'option exercée par la Société Mère en application de l'article 223 A du Code Général des Impôts."

La convention d'intégration prévoit la neutralité fiscale pour les filiales intégrées. Dans leurs relations avec la Compagnie de Saint-Gobain, société mère intégrante, les filiales acquittent leur impôt comme si elles étaient imposées séparément.

En cas de sortie du Groupe, les filiales déficitaires n'ont droit à aucune indemnisation au titre des déficits transmis à l'intégrante pendant la période d'intégration.

5.6. Autres opérations présentant des risques et des avantages pour la société non traduits au bilan

Aucune opération présentant des risques et avantages à signaler.

5.7. Autres éléments significatifs

Aucun événement significatif.

5.8. Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice.

Placoplatre

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE

Exercice du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022



PLACOPLATRE

Société Anonyme au capital de 10.000.000 euros

Siège Social : Tour SAINT-GOBAIN

12 Place de l'Iris

92400 Courbevoie

RCS NANTERRE 729 800 706

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 16 MAI 2023

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Approbation des charges non fiscalement déductibles visées à l'article 39-4 du code général des impôts ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions de l'exercice clos le 31 décembre 2022 visées aux articles L.225-38 et suivants du code de commerce ;
- Nomination d'une nouvelle administratrice
- Ratification de la nomination provisoire d'un administrateur
- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes
- Pouvoirs en vue des formalités.

Placoplatre

TEXTE DES RESOLUTIONS

Exercice du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022



PLACOPLATRE

Société Anonyme au capital de 10.000.000 euros

Siège Social : Tour SAINT-GOBAIN

12 Place de l'Iris

92400 Courbevoie

RCS NANTERRE 729 800 706

TEXTE DES RESOLUTIONS

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 16 MAI 2023

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du conseil d'administration et le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve le rapport du conseil d'administration et les comptes de l'exercice du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, tels qu'ils lui ont été présentés, lesquels font apparaître un résultat bénéficiaire de 7 461 438,52 euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au conseil d'administration quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale approuve le montant des dépenses et charges non déductibles de l'impôt sur les sociétés, visées à l'article 39-4 du code général des impôts, qui s'élèvent à un montant de 166 641 euros ainsi que l'impôt correspondant.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale, approuve l'affectation du résultat de 7 461 438,52 euros concernant l'exercice clos le 31/12/2022 qui lui est proposée par le conseil d'administration.

La réserve légale ayant atteint le dixième du capital social, le bénéfice net comptable de 7 461 438,52 euros vient s'ajouter au « Report à nouveau » bénéficiaire de 75 741 468,88 euros, pour former un total distribuable de 83 202 907,40 euros, sur lequel nous vous proposons de prélever :

Au titre de l'intérêt statutaire de 5% du capital social, soit	500 000,00 euros
Au titre de complément de dividende pour le porter à 5,14 € par action, soit	6 211 143,80 euros
Et de reporter le solde au compte report à nouveau soit	76 491 763,60 euros

Ce dividende sera mis en paiement à partir du 23 mai 2023 par la Banque CACEIS CORPORATE TRUST, 14 rue Rouget de Lisle à ISSY LES MOULINEAUX (92130).

En outre conformément aux prescriptions de l'article 243 Bis du code général des **impôts**, il est rappelé que les dividendes distribués au cours des trois derniers exercices ont été les suivants :

EXERCICES	NOMBRE D' ACTIONS	DIVIDENDE PAR ACTION (€)	DIVIDENDE TOTAL (€)
2019	1.305.670	17,79	23.227.869
2020	1.305.670	16,63	21.713.292
2021	1.305.670	21,95	28.659.456

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale, constate qu'aux termes du rapport spécial du Commissaire aux Comptes, celui-ci n'a été avisé d'aucune convention nouvelle autorisée par le Conseil au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et entrant dans le champ d'application des dispositions des articles L.225-38 et L.225-39 du Code de Commerce.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale, nomme en qualité de nouvelle administratrice, Madame Mila VALJENTOVA pour une période de six exercices soit jusqu'à l'assemblée générale devant statuer sur les comptes de l'exercice 2028.

Mme VALJENTOVA est entrée dans le groupe en 2004 et occupe actuellement les fonctions de Directrice stratégie et analyses de marché.

Madame VALJENTOVA, remercie l'assemblée de sa confiance, déclare accepter ces fonctions, et satisfaire aux règles de cumul des mandats et n'être frappé par aucune mesure ni disposition susceptible de lui interdire d'exercer lesdites fonctions au sein de la société.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale, ratifie la décision du Conseil d'Administration du 28 février 2023 par laquelle a été coopté en qualité d'administrateur Monsieur Stéphane GARCIA en remplacement de Monsieur Christian BOUIGEON, administrateur démissionnaire pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier, soit jusqu'à l'issue de L'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2025.

Septième résolution

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat du cabinet KPMG Audit en qualité de Commissaire aux comptes pour une nouvelle période de 6 exercices soit jusqu'à l'assemblée devant statuer sur les comptes de l'exercice 2028.

Le Cabinet KPMG Audit a fait connaître par avance à la Société qu'il acceptait le renouvellement de ce mandat.

Huitième résolution

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal en vue de l'accomplissement de toutes formalités requises par la loi.

Placoplatre S.A.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022
Placoplatre S.A.
Tour Saint-Gobain
12, place de l'Iris - 92400 Courbevoie

Placoplatre S.A.

Tour Saint-Gobain - 12, place de l'Iris - 92400 Courbevoie

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'assemblée générale de la société Placoplatre S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Placoplatre S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 24 avril 2023

KPMG SA

Laurent Chillet

Associé

Placoplatre S.A.

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022

Placoplatre S.A.

Tour Saint-Gobain – 12, place de l'Iris - 92400 Courbevoie

Placoplatre S.A.

Tour Saint-Gobain – 12, place de l'Iris - 92400 Courbevoie

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022

A l'assemblée générale de la société Placoplatre S.A.,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L.225-38 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Paris La Défense, le 24 avril 2023

KPMG SA

Laurent Chillet

Associé

PLACOPLATRE
Société Anonyme
Au capital de 10 000 000 €
Siège social
12 PLACE DE L'IRIS TOUR SAINT-GOBAIN 92400 COURBEVOIE
RCS 729800706

COMPTES ANNUELS
ET ANNEXE

PLACOPLATRE
Etats financiers au 31 décembre 2022

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice 2022			Exercice 2021
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions,brevets et droits similaires	20 110 382	12 975 918	7 134 464	7 530 117
Fonds commercial	3 837 195	304 898	3 532 297	3 532 297
Autres immobilisations incorporelles	1 528 263		1 528 263	1 281 049
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	25 475 839	13 280 816	12 195 023	12 343 463
Terrains	113 017 268	75 788 071	37 229 197	43 100 370
Constructions	186 933 121	106 722 769	80 210 352	78 351 086
Installations techniques, matériel	408 135 445	325 959 322	82 176 123	81 642 689
Autres immobilisations corporelles	20 362 408	16 384 976	3 977 431	1 627 877
Immobilisations en cours	44 918 267		44 918 267	44 083 014
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	773 366 509	524 855 138	248 511 371	248 805 037
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	3 502 031		3 502 031	3 502 031
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	22 815		22 815	22 815
Prêts				
Autres immobilisations financières	313 835	193 684	120 151	116 994
TOTAL immobilisations financières	3 838 682	193 684	3 644 997	3 641 840
Total Actif Immobilisé (II)	802 681 030	538 329 638	264 351 392	264 790 340
Matières premières, approvisionnements	38 390 722	6 036 481	32 354 240	29 026 050
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	12 191 263	95 483	12 095 779	16 070 925
Marchandises	9 131 199	90 062	9 041 137	9 479 759
TOTAL Stock	59 713 183	6 222 027	53 491 157	54 576 735
Avances et acomptes versés sur commandes	1 210 137		1 210 137	582 410
Clients et comptes rattachés	99 561 183	2 003 021	97 558 162	89 374 246
Autres créances	101 749 106		101 749 106	121 135 554
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	202 520 426	2 003 021	200 517 405	211 092 210
Valeurs mobilières de placement				
dont actions propres:				
Disponibilités	1 524 302		1 524 302	256 067
TOTAL Disponibilités	1 524 302		1 524 302	256 067
Charges constatées d'avance	315 288		315 288	481 278
Total Actif Circulant (III)	264 073 199	8 225 047	255 848 152	266 406 290
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Prime de remboursement des obligations (V)				
Ecart de conversion actif (VI)	64 327		64 327	4 190
Total Général (I à VI)	1 066 818 555	546 554 686	520 263 870	531 200 819

PLACOPLATRE
Etats financiers au 31 décembre 2022

Bilan passif

BILAN-PASSIF	Exercice2022	Exercice2021
Capital social ou individuel dont versé : 10 000 000	10 000 000	10 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	55 783 586	55 783 586
Ecart de réévaluation dont écart d'équivalence 0	389 597	389 597
Réserve légale	1 000 000	1 000 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0		
Autres réserves dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	18 335 474	18 335 474
TOTAL Réserves	19 335 474	19 335 474
Report à nouveau	75 741 469	72 556 384
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	7 461 439	31 844 541
Subventions d'investissement	878 048	419 640
Provisions réglementées	93 185 563	93 627 890
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	262 775 176	283 957 112
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)	0	0
Provisions pour risques	4 854 929	1 019 314
Provisions pour charges	10 738 948	12 240 186
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	15 593 877	13 259 500
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	286 176	17 363
Emprunts et dettes financières divers dont emprunts participatifs : 0	36 493 260	36 565 003
TOTAL Dettes financières	36 779 435	36 582 366
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	18 461	18 461
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	100 987 546	76 121 278
Dettes fiscales et sociales	33 509 524	44 963 902
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	12 102 794	15 980 807
Autres dettes	58 404 794	60 202 627
TOTAL Dettes d'exploitation	205 023 119	197 287 075
Produits constatés d'avance	86 958	86 958
TOTAL DETTES (IV)	241 889 513	233 956 399
Ecart de conversion Passif (V)	5 305	27 809
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	520 263 870	531 200 819

PLACOPLATRE
Etats financiers au 31 décembre 2022

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 2022			Exercice 2021
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	136 438 597	3 684 968	140 123 564	130 797 968
Production vendue biens	346 767 858	36 990 874	383 758 731	371 608 660
Production vendue services	29 112 418	6 966 324	36 078 742	45 497 515
Chiffres d'affaires nets	512 318 872	47 642 165	559 961 038	547 904 142
Production stockée			-4 664 033	2 600 967
Production immobilisée			280 238	294 686
Subventions d'exploitation			486 749	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			8 360 923	11 633 613
Autres produits			856 511	190 317
Total des produits d'exploitation (I)			565 281 426	563 117 610
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			94 278 669	91 423 720
Variation de stock (marchandises)			587 099	-3 635 703
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			120 138 744	93 515 722
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-4 598 750	-1 190 427
Autres achats et charges externes			201 037 804	172 567 535
Impôts, taxes et versements assimilés			10 104 017	11 503 744
Salaires et traitements			59 881 478	70 608 742
Charges sociales			29 762 326	39 667 368
Dotations d'exploitation	sur	Dotations aux amortissements	23 383 205	22 451 496
	immobilisations	Dotations aux provisions		
	Sur actif circulant : dotations aux provisions		7 851 989	7 621 327
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		3 396 042	3 233 484
Autres charges			9 728 030	9 900 868
Total des charges d'exploitation (II)			555 550 653	517 667 876
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			9 730 772	45 449 733
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations			195 065	13
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			300 887	313 364
Reprises sur provisions et transferts de charges			0	
Différences positives de change			109 271	23 970
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			605 222	347 286
Dotations financières aux amortissements et provisions				0
Intérêts et charges assimilées			2 893 279	3 004 030
Différences négatives de change			39 155	28 397
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			2 992 571	3 032 427
RÉSULTAT FINANCIER			-2 387 348	-2 685 141
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			7 343 424	42 764 592

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice 2022	Exercice 2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 813	79 257
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 252 040	1 595 001
Reprises sur provisions et transferts de charges	9 650 562	10 465 591
Total des produits exceptionnels (VII)	10 904 416	12 139 849
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	384 311	984 044
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	209 462	795 386
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	8 805 379	9 162 792
Total des charges exceptionnelles (VIII)	9 399 153	10 942 221
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	1 505 263	1 197 628
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	3 523	3 131 675
Impôts sur les bénéfices (X)	1 383 725	8 986 004
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	576 791 064	575 604 744
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	569 329 626	543 760 203
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	7 461 439	31 844 541

Sommaire

1.FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	7
2.PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION.....	7
2.1. Principes comptables.....	7
2.2. Principales méthodes utilisées.....	8
2.2.1. Immobilisations et amortissements.....	8
2.2.2. Stocks.....	9
2.2.3. Créances.....	10
2.2.4. Conversion des créances et des dettes libellées en devises.....	10
2.2.5. Disponibilités et concours bancaires courants.....	10
2.2.6. Retraites, indemnités de départ à la retraite et médailles du travail.....	10
2.2.7. Provision pour risques et charges.....	10
2.2.8. Chiffre d'affaires.....	10
3. NOTES SUR LE BILAN.....	11
3.1. Immobilisations.....	11
Filiales et participations.....	12
Variations des immo et amortiss.....	13
3.2. Actif circulant.....	14
3.3. Capitaux propres.....	15
3.4.Provisions pour risques et charges et dépréciations d'actif et provisions réglementées.....	16
3.5. Etats des échéances des créances et des dettes.....	17
3.6. Comptes rattachés.....	18
3.7. Transactions avec des entreprises liées.....	18
4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT.....	19
4.1. Ventilation du chiffre d'affaires	19
4.2 Dépenses de recherche et coûts de développement comptabilisés en charges.....	19
4.3. Résultat financier.....	20
4.4 Résultat exceptionnel.....	20
4.5.Ventilation de l'impôt entre le résultat courant et le résultat exceptionnel.....	21
4.6 Accroissements et allègements de la dette future d'impôt.....	22
4.7 Transfert de charges.....	22
5 AUTRES INFORMATIONS.....	23
5.1. Engagements financiers.....	23
5.2. Effectif moyen.....	23
5.3. Rémunération des organes d'Administration.....	23
5.4. Consolidation.....	24
5.5. Intégration fiscale.....	24
5.6. Autres opérations présentant des risques et des avantages pour la société non traduits au bilan.....	24
5.7. Autres éléments significatifs.....	24
5.8. Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice.....	24

L'activité de la société est la fabrication d'éléments de Plâtre pour la construction.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2022.

Les notes ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 29 mars 2023 par le conseil d'Administration.

1.FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le montant des investissements corporels s'est élevé à 20 567 milliers d'euros sur l'exercice clos au 31 décembre 2022 contre 25 904 milliers d'euros pour l'exercice précédent, et les investissements incorporels à 2 061 milliers d'euros contre 1 180 milliers d'euros en 2021.

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 559 961 K€ au 31/12/2022 contre 547 904 K€ au 31/12/2021 soit une augmentation de 2,20%.

Le résultat d'exploitation s'est élevé à 9 731 K€ au 31/12/2022 contre 45 450K€ au 31/12/2021 soit une diminution de -78,59%.

L'activité de la Société a été marquée par une baisse sensible des volumes en comparaison avec une année 2021 particulièrement dynamique du fait d'une reprise très forte post COVID. Cette plus faible activité a également été liée d'une part à une baisse du marché, notamment la rénovation, impacté par la guerre en Ukraine qui a alimenté l'inflation et détérioré la confiance des ménages, et d'autre part à une diminution temporaire de la part de marché, en partie due aux hausses successives des prix appliquées. Le repositionnement opéré au second semestre a toutefois permis d'inverser la tendance.

Dans ce contexte, le chiffre d'affaires de Placoplatre est en hausse de 4% par rapport à 2021 grâce à un effet prix significatif maintenu sur toute l'année. Les hausses de prix pratiquées de janvier à avril ont eu pour objet de limiter les conséquences de l'inflation générale, particulièrement soutenue sur l'énergie, les matières premières et produits de négoce et le transport. Malgré les économies industrielles réalisées, la rentabilité de la société a sensiblement pâti de la baisse des volumes.

Le résultat net social est ainsi en retrait de 24,5M€ par rapport à l'année 2021.

2.PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

2.1. Principes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation compte tenu de l'appartenance au groupe Saint- Gobain
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des changements de méthode comptable décrit ci dessus
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions définies par le Plan Comptable Général français issu du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) homologué par arrêté du 8 septembre et modifié par les règlements ANC 2015-06 et 2016-07.

2.2. Principales méthodes utilisées

2.2.1. Immobilisations et amortissements

Les immobilisations acquises sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Le coût d'acquisition comprend :

- le prix d'achat,
- les coûts directement attribuables à l'acquisition ou à la mise en place du bien, engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner.

Les coûts d'emprunt ne sont pas incorporés dans le coût d'acquisition.

Les immobilisations produites par l'entreprise sont évaluées à leur coût de production.

Le coût de production comprend :

- le coût d'acquisition des matières premières consommées,
- les charges directes de production,
- les charges indirectes nécessaires à la mise en place et en état de fonctionner du bien.

Les coûts d'emprunt ne sont pas incorporés dans le coût de production.

La Société applique le règlement CRC 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs, le règlement CRC 2003-07 relatif à la définition des composants ainsi que le règlement CRC 2002-10 relatif à l'amortissement et la dépréciation des actifs.

a) Immobilisations Incorporelles

Les brevets, concessions, licences et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'achat, hors frais d'acquisition, amortis sur une durée de 1 à 10 ans en mode linéaire.

Les logiciels sont amortis sur une durée d'un an en mode linéaire à compter de leur date d'acquisition, à l'exception du logiciel SAP, amorti sur une durée de 5 ans en mode linéaire.

Les droits de forage sont amortis sur la durée du contrat.

Les frais de recherche sont inclus dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont exposés.

b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production, hors intérêts des emprunts dédiés à cette production.

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif, en fonction de leur durée de vie prévue.

Les principales durées estimées d'utilisation des biens peuvent être résumées comme suit :

- | | |
|--|--------------------------------------|
| · Construction : | 40 ans - Linéaire |
| · Agencement et aménagement : | 10 et 20 ans - Linéaire ou Dégressif |
| · Matériel et outillage industriel (dont four) : | 2 et 20 ans - linéaire ou dégressif |
| · Mobilier : | 10 ans : Linéaire |

- Matériel de transport et de manutention : 4 à 5 ans - Linéaire
- Matériels informatiques : 3 et 5 ans - Linéaire ou Dégressif

PLACOPLATRE
Etats financiers au 31 décembre 2022

Les amortissements dérogatoires, correspondant à la différence entre les amortissements calculés en application des dispositions fiscales et les amortissements calculés sur la durée d'utilisation prévue, figurent sous la rubrique "Provisions réglementées" au passif du bilan.

Lorsque la valeur d'utilité d'un ensemble d'immobilisations corporelles est jugée notablement inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation ou un amortissement exceptionnel est constaté lors de l'inventaire annuel.

c) Immobilisations financières

Les titres de participation et autres titres immobilisés sont valorisés à leur coût d'acquisition, frais accessoires inclus.

La conversion en euros de la valeur des titres libellés en devises est faite au cours de change à la date d'acquisition.

Périodiquement, et notamment lors de l'inventaire annuel, les titres sont évalués à leur valeur d'utilité. L'estimation de la valeur d'utilité tient compte des différents critères dont la quote-part de capitaux propres sociaux et la quote-part d'actif net comptable consolidé.

Au cas par cas des tests spécifiques peuvent être effectués afin de déterminer la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs sur la base des *business plans* (ou budgets prévisionnels à long terme) hors frais financiers mais après impôt.

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constituée. Si elle est supérieure, la plus-value latente n'est pas comptabilisée. Aucune compensation n'est pratiquée entre plus et moins-values.

La société a opté pour l'incorporation des frais d'acquisition directement liés à l'acquisition de titres de participation au coût d'entrée des titres.

2.2.2. Stocks

Les stocks de matières premières et autres approvisionnements sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Pour les produits fabriqués et intermédiaires, la valeur brute est composée du coût complet de production. C'est-à-dire outre les consommations de matières, de toutes les charges directes et indirectes de production, y compris une quote-part des amortissements des biens utilisés pour leur fabrication. Tout élément de nature fiscale inscrit en comptabilité est exclu du calcul du coût de production du stock.

Une dépréciation est calculée :

Pour les marchandises et les approvisionnements en tenant compte du taux de rotation du stock et éventuellement de l'obsolescence suite à l'évolution des techniques utilisées.

Pour les produits fabriqués et marchandises quand la valeur brute augmentée des frais proportionnels de commercialisation devient supérieure à la valeur de réalisation future.

Pour les pièces détachées, une dépréciation à 100% est pratiquée à partir du moment où elles sont comptabilisées en stock. Cette dépréciation est partiellement déductible.

Conformément au décret n°2014-05 sur le traitement des terrains de gisements en stock, la société distingue 4 catégories de stocks (pré-exploitation, en cours d'exploitation, stock matériaux extraits, stocks de frais de découverte).

PLACOPLATRE
Etats financiers au 31 décembre 2022

2.2.3. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances sont dépréciées afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

La société a cédé en décembre, à la société d'affacturage Crédit Agricole Leasing & Factoring, 19 384 K€ de créances.

2.2.4. Conversion des créances et des dettes libellées en devises

Les dettes et créances libellées en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur à la clôture de l'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à la fin de l'exercice est portée au bilan en « écart de conversion ».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risque, en totalité.

2.2.5. Disponibilités et concours bancaires courants

Les disponibilités sont constituées de valeurs immédiatement convertibles en espèces pour leur montant nominal

Dans le cadre du dispositif de centralisation des disponibilités au niveau de sa maison mère, la société dispose d'un compte courant de trésorerie intra-groupe auprès de Saint Gobain GLASS et d'un compte courant de financement auprès de la Compagnie de Saint-Gobain.

2.2.6. Retraites, indemnités de départ à la retraite et médailles du travail

Les droits acquis par le personnel, afférents aux indemnités de départ en retraite, ne sont pas provisionnés. Ils sont mentionnés sous la rubrique "engagements financiers" (voir paragraphe 5.1).

Les engagements de la société au titre des médailles du travail sont comptabilisés en provisions pour risques et charges (voir paragraphe 3.4. Provisions pour risques et charges « Pensions et obligations similaires »), selon la même méthode que les engagements de retraite (voir méthode paragraphe 5.1).

2.2.7. Provision pour risques et charges

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers résultant d'événements passés, dont la mesure peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources.

Chacun des litiges connus dans lesquels la société est impliquée a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la Direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

2.2.8. Chiffre d'affaires

Les ventes de marchandises et de produits finis sont enregistrées en produits au moment de la livraison des biens ou selon les conditions spécifiques prévues à chaque contrat.

3. NOTES SUR LE BILAN

3.1. Immobilisations

a) Immobilisations incorporelles

Les acquisitions de l'exercice se sont élevées à 2 061 K€

La dotation aux amortissements de l'exercice s'élève à 2 209 K€.

b) Immobilisations corporelles

Les acquisitions de l'exercice se sont élevées à 20 567 K€ et la dotation aux amortissements à 21 174 K€.

La société a cédé ou mis hors service des immobilisations ayant une valeur brute de 3 055 K€.

Suite à ces opérations la société a dégagé une plus value de 1 041K€.

Les immobilisations en cours en fin de période s'élèvent à 44 918 K€ et correspondent principalement à des investissements portant sur des projets suivants :

- Démolition Fort de vaujours 15 893 K€.
- Travaux sécurisation aqueduc de la Dhuis pour 2 001 K€.
- Travaux nouvelle entrée PL usine pour 1 308 K€

c) Immobilisations financières

La variation brute des immobilisations financières au titre de l'exercice 2022 se traduit par une baisse de -2 k€ correspondant principalement aux autres immobilisations financières.

VARIATIONS DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Rubriques (en milliers d'Euros)	31/12/2021	Augmentations	Diminutions	Fusion	Poste à poste	31/12/2022
Autres participations	3 502					3 502
Autres titres immobilisés	23					23
Prêts	-4	4				0
Autres immobilisations financières	320	1 000	-7			314
TOTAL	3 840	5	-7			3 839

PLACOPLATRE
Etats financiers au 31 décembre 2022

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

(en euros)

Sociétés détenues	devise	Capital (en devise)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (en devise)	Quote-part de capital détenue (en %)	Valeur brute comptable des titres détenus (en euros)	Valeur nette comptable des titres détenus (en euros)	Prêts et avances consentis par la société non encore remboursés (en euros)	Montant des cautions et avals donnés par la société (en euros)	Chiffre d'affaires hors taxes (100%) du dernier exercice écoulé (en euros)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (en euros)	Résultats (bénéfices ou pertes à 100%) du dernier exercice clos (en euros)
FILIALES											
Gypse De Maurienne	€	518 400	813 901	76.99	399 074	399 074			3 395 570		157 848
CFD	€	310 000	888 277	100.00	3 102 957	3 102 957			1 744 465		172 745
TOTAL					3 502 031	3 502 031					

d) Variation des immobilisations et des amortissements

VARIATIONS DES IMMOBILISATIONS

Rubriques (en euros)	Immobilisation au début de l'exercice	Augmentations au cours de l'exercice	Diminutions au cours de l'exercice	Fusion	Transfert	Immobilisation à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)						
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	23 415	2 061			0	25 476
Brevets	18 297				1 814	20 110
Fonds commercial	3 837					3 837
Autres immob. incorporelles	1 281	2 061			-1 814	1 528
Terrains	111 526		-122		1 613	113 017
Constructions	187 366		-2 088		1 655	186 933
Sur sol propre	136 526		-601		959	136 884
Sur sol d'autrui	3 227					3 227
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	47 614		-1 487		696	46 823
Installations techniques, matériel et outillage industriels	393 024		-722		15 833	408 135
Autres immobilisations corporelles	19 854		-123		631	20 364
agencements, aménagements divers	2 783					2 783
Matériel de transport	659					659
Matériel de bureau et mobilier informatique	16 412		-123		631	16 921
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours	44 083	20 567			-19 732	44 918
Avances et acomptes						
Immobilisations financières	3 840	5	-7			3 839
Participations par mise en réservation	3 502					3 502
Autres participations	23					23
Autres titres immobilisés	316	5	-7			314
Prêts et A. immob. financières						
Total	783 109	22 633	-3 062			802 681

Fonds commerciaux et autres immo

Les fonds commerciaux inscrits au bilan au 31 décembre 2015 qui faisaient l'objet d'un amortissement continuant d'être amortis sur leur durée résiduelle restante. Ceux qui avaient une durée d'utilisation non limitée ne sont pas amortis mais des tests de dépréciation sont mis en œuvre annuellement.

Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise :

	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette
* Concessions, brevets et droits similai	788	(787)	1
* Logiciels :	12 501	(10 781)	1 720
* Droit de foretage :	5 187	(1 073)	4 114
Total	18 475	(12 641)	5 834

(**) Le fonds commercial se décompose principalement à fin décembre 2020 de la façon suivante :

	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette
* Droit au bail	2 763		2 763
* Eléments achetés avec protection jur			
* Eléments achetés sans protection jur			
* Eléments dont l'inscription résulte d'une réévaluation			
* Eléments reçus en apport	1 074	(335)	769
Total	3 837	(335)	3 532

PLACOPLATRE

VARIATIONS DES AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS

Rubriques (en Milliers euros)		Amortissement au début de l'exercice	Exploitation		Exceptionnel		Amortissement à la fin de l'exercice
			Augmentations au cours de l'exercice	Diminutions au cours de l'exercice	Augmentations au cours de l'exercice	Diminutions au cours de l'exercice	
Amortissements des immobilisations incorporelles	I	11 072	2 209				13 281
Dépréciation des immobilisations incorporelles	II						
TOTAL		11 072	2 209				13 281
Amortissements des immobilisations corporelles	III	505 649	21 174	-2 845			523 978
Dépréciation des immobilisations corporelles	IV	1 400		-522			877
TOTAL		507 049	21 174	-3 368			524 855
TOTAL GENERAL		518 120	23 383	-3 368			538 136

3.2. Actif circulant

Les stocks sont répartis par nature dans le tableau suivant :

<i>Eléments</i> <i>(en Milliers euros)</i>	<i>Valeur brute</i>	<i>Dépréciation</i>	<i>Valeur nette</i>
Stocks marchandises	9 131	-90	9 041
Stocks produits finis	12 191	-95	12 096
Stocks matières premières	38 391	-6 036	32 354
TOTAL	59 713	-6 222	53 491

<i>Eléments</i> <i>(en Milliers euros)</i>	<i>Valeur brute</i>	<i>Dépréciation</i>	<i>Valeur nette</i>
Clients et comptes rattachés	99 561	-2 003	97 558
Autres créances	101 749		101 749
TOTAL	201 310	-2 003	199 307

Les dépréciations d'actif circulant se décomposent ainsi :

<i>Rubriques</i> <i>(en Milliers euros)</i>	<i>Dépréciation au début de l'exercice</i>	<i>Augmentations au cours de l'exercice</i>	<i>Diminutions au cours de l'exercice</i>	<i>Dépréciation à la fin de l'exercice</i>
Stocks	5 789	6 222	-5 789	6 222
Créances	2 155	1 630	-1 782	2 003
TOTAL	7 944	7 852	-7 571	8 225

3.3. Capitaux propres

a) Capital Social

Le capital social, d'un montant de 10 000 000 euros, se compose d'un million trois cent cinq mille six cent soixante dix actions.

Ces actions sont détenues à hauteur de 99.79 % par Saint-Gobain Placo SAS.

b) Variation des capitaux propres

Intitulé (en euros)	31/12/2021	Impact change-ment de méthode	Report à nouveau	Dividende	Résultat	Autres	31/12/2022
Capital Social	10 000 000						10 000 000
Prime d'émission	55 783 586						55 783 586
Ecart de réévaluation	389 597						389 597
Reserve légale	1 000 000						1 000 000
Réserves ordinaires	18 335 474						18 335 474
Report à nouveau	72 556 384		3 185 085				75 741 469
Résultat de l'exercice	31 844 541		-3 185 085	-28 659 457	7 461 439		7 461 439
Total Capitaux Propres	189 909 583	-	-	-28 659 457	7 461 439	-	168 711 565
Acompte sur dividendes							
Provisions réglementées	93 627 890					-442 326	93 185 563
Subvention d'investissement	419 640					419 640	878 048
Total Capitaux Propres	283 957 112	-	-	-28 659 457	7 461 439	-22 686	262 775 176

c) Provisions réglementées

Intitulé (en milliers Euros)	31/12/2021	Impact changement de méthode	Augmentation	Diminution	31/12/2022
Amortissements dérogatoires	93 628		8 310	-8 753	93 186
TOTAL	93 628		8 310	-8 753	93 186

3.4.Provisions pour risques et charges et dépréciations d'actif et provisions réglementées

Variation des provisions pour risques et charges et des provisions pour dépréciations sur actif immobilisé et circulant (en milliers d'Euros)

Rubriques (en milliers d'euros)	Situation et mouvements				
	Provisions au début de l'exercice	Augmentation des dotations de l'exercice	Diminutions		Provisions à la fin de l'exercice
			Montants utilisés au cours de l'exercice	Montants non repris	
Provisions pour pensions	4 382	-746	-309		3 327
Provision litiges	430		-72		3 536
Provision risques perte de change	4				64
Provisions pour gros entretien	1 154		-94		1 061
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	5 603	790	-1 143		5 251
Autres provisions pour risques et charges	1 685	670			2 355
TOTAL 1	13 259	3 951	-1 617		15 594
Provision pour dépréciations :					
Sur actif circulant	7 944	7 852	-7 571		8 225
Sur autres actifs immobilisés	1 598		-527		1 071
TOTAL 2	9 543	7 852	-8 099		9 296
TOTAL GENERAL	22 802	11 803	-9 715	0	24 890

3.5. Etats des échéances des créances et des dettes

Cadre A	Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	A plus de cinq ans
	Autres immos financières	314	1		
	TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE	314	1		
	Créances clients(1)(2)	99 561	99 168		
	Clients douteux ou litigieux	393			
	Autres créances clients	99 168	99 168		
	Créances divers(2)	101 749	101 749		
	Personnel et comptes rattachés	62	62		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 206	1 206		
	Impôts sur les bénéfices				
	Etat et autres collectivités	23 012	23 012		
	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Autres impôts				
	Etat - divers	2 256	2 256		
	Groupes et associés(4)	73 600	73 600		
	Débiteurs divers	1 613	1 613		
	TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT	201 310	200 917		
	Charges constatées d'avance	315	315		
	TOTAL DES CREANCES	201 939	201 234		
	Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine	286	286		
	Emprunts et dettes financières divers(5)	36 493	513		
	Dettes d'exploitation et diverses (3)	205 042	205 042		
	Fournisseurs et comptes rattachés	100 988	100 988		
	Personnel et comptes rattachés	16 702	16 702		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 532	11 532		
	Impôts sur les bénéfices				
	Etat et autres collectivités publiques	3 783	3 783		
	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts	1 492	1 492		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	12 103	12 103		
	Groupes et associés				
	Autres dettes	58 423	58 423		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	18	18		
	Produits constatés d'avance	87	87		
	TOTAL DES DETTES	241 890	205 909		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice		Emprunts auprès des associés personnes physiques		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				

1) dont 5 238 K€ d'effets à recevoir

2) dont 5 173 K€ produits à recevoir

3) dont 140 642 K€ de charges à payer

4) dont 67 164 K€ de comptes courants avec SG GLASS

5) dont 35000 K€ concernant les emprunts et intérêts courus auprès de la Cie de Saint-Gobain

3.6. Comptes rattachés

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 315 K€ et sont principalement constituées de :

- Assurances MARSCH 79 k€
- Locations Immobilières 21K€
- Foretage carrière de Baillet -en -France 152K€
- Autre 63K€

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 87 K€ et sont principalement constitués de :

- Sinistre 87 K€

Les produits à recevoir, qui s'élèvent au total à 5 174 K€, sont constitués principalement :

- créances clients nationaux	1 996
- organismes sociaux	153
- RRR à obtenir	148
- produits à recevoir de l'Etat	2 822
- divers	55

Les charges à payer, qui s'élèvent au total à 140 642 K€, sont constituées principalement :

- dettes fournisseurs	60 835
- dettes fiscales et sociales	24 550
- RRR à accorder	54 631
- intérêts courus sur emprunts et dettes financières	375
- divers	251

3.7. Transactions avec des entreprises liées

Aucune transaction n'a été conclue avec des parties liées qui soit significative et à des conditions anormales de marché.

4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Par secteur géographique

<i>Rubriques (en milliers d'euros)</i>	<i>Chiffre d'affaires France</i>	<i>Chiffre d'affaires Export</i>	<i>Total 31/12/2022</i>	<i>Total 31/12/2021</i>	<i>Variation %</i>
France	512 319		512 319	508 642	0,72%
Etranger		47 642	47 642	39 262	21,34%
TOTAL	512 319	47 642	559 961	547 904	2,20%

Le chiffre d'affaires total net de 559 961 K€ se décompose comme suit :

le CA réalisé en France pour 512 319 K€ représente 91,49% du Chiffre Affaires Net total contre 92,83% en 2021.

le CA export pour 47 642 K€ représente 9 % du Chiffre Affaires net total contre 7% en 2021.

Par activité

<i>Rubriques (en milliers d'euros)</i>	<i>Chiffre d'affaires France</i>	<i>Chiffre d'affaires Export</i>	<i>Total 31/12/2022</i>	<i>Total 31/12/2021</i>	<i>Variation %</i>
Ventes de marchandises	136 439	3 685	140 124	130 798	7,13%
Production vendue biens	346 768	36 991	383 759	371 609	3,27%
Production vendue services	29 112	6 966	36 079	45 498	-20,70%
TOTAL	512 319	47 642	559 961	547 904	2,20%

4.2 Dépenses de recherche et coûts de développement comptabilisés en charges

Au cours de l'exercice, le montant global des dépenses de recherche et des coûts de développement s'est élevé à : 3 364K€

PLACOPLATRE
Etats financiers au 31 décembre 2022

4.3. Résultat financier

Ce résultat correspond aux éléments suivants :

<i>Nature des charges et produits financiers (en milliers d'euros)</i>	<i>Montant</i>
Intérêts financiers nets	-2 592
Résultat de change (provision perte de change)	10
RESULTAT FINANCIER	-2 387

4.4 Résultat exceptionnel

Ce résultat correspond aux éléments suivants :

<i>Nature des charges et produits exceptionnels (en milliers d'euros)</i>	<i>Montant</i>
Dotations/reprises sur amortissements dérogatoires	442
Dotations/reprises sur dépréciations d'immobilisations	768
Dotation et reprise pour Provisions UP	-278
VNC des immobilisations corporelles	-209
Prix ventes immobilisations corporelles	1 252
Divers charges/produits exceptionnels	-470
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 505

4.5.Ventilation de l'impôt entre le résultat courant et le résultat exceptionnel

Impôts	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat après impot
Résultat courant à taux normal	7 343	-1 710	5 633
Résultat exceptionnel	1 505	-213	1 292
Participations des salariés	-4		-4
Contribution sociale		-38	-38
Créance impôt recherche		554	554
Créance impôt Mécénat		24	24
Régularisation IS/CICE 2017			
TOTAL	8 845	-1 384	7 461

4.6 Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

Les éléments entraînant un décalage d'imposition conduisent à un accroissement de la dette future d'impôt de 22664 K€, calculé au taux de 25,82%.

SITUATION FISCALE DIFFEREE ET LATENTE

La situation fiscale latente s'analyse comme suit :

Rubriques	(en milliers d'euros)	Montant
IMPOT DU SUR :		
Provisions réglementaires :		
Ecart de conversion Actif		64
Ecart de conversion Passif		-5
Provisions pour investissements		
Amortissements dérogatoires		24 061
Subventions d'investissement		
IFRS 16		
Produits non imposable temporairement :		
Plafonnement TP		
TOTAL ACCROISSEMENTS		24 120
IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :		
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) :		
Provisions pour risques et charges		-417
Provisions pour clients et stocks		-580
Provisions pour participation		-1
Contribution de solidarité		-231
Provisions pour dépréciation des immobilisations		-227
A déduire ultérieurement :		
Provisions pour propre assureur		
Autres		
TOTAL ALLEGEMENTS		-1 456
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE		22 664

IMPOT DU SUR :	
CREDIT A IMPUTER SUR :	
Déficits reportables	
Moins-value à long terme	
Amortissements réputés différés	

4.7 Transfert de charges

Les transfert de charges qui s'élèvent à - 456 k Euros sont constitués par :

- remboursement assurance sinistres 186 K€
- remboursement AXA sur IDR -203 K€
- plan UP + Personnel -439 K€

5 AUTRES INFORMATIONS

5.1. Engagements financiers

a) Retraite

A leur départ en retraite, les salariés de la société reçoivent une indemnité dont le montant varie en fonction de l'ancienneté et des autres modalités de la convention collective. De même au cours de leur vie professionnelle, les salariés acquièrent progressivement l'ancienneté déterminant l'attribution des pensions ou rentes auxquelles ils peuvent prétendre à la fin de leur période d'activité.

Le montant cumulé de ces engagements sociaux non provisionnés a été évalué au 31 décembre 2022 à 12 891 K€ (Indemnités de fin de carrière).

Ils recouvrent, d'une part, les indemnités de fin de carrière à hauteur de 12 080 K€ et, d'autre part, les rentes viagères à hauteur de 811 K€. Les rentes viagères concernent les retraités, les préretraités et les actifs « futurs ayant droit ».

L'estimation actuarielle des prestations accordées repose sur la méthode des unités de crédit projetées fondée sur le salaire de fin de carrière et les droits déterminés à la date d'évaluation.

Les calculs actuariels de ces engagements sont effectués par un cabinet spécialisé.

Les hypothèses de calculs de l'engagement sont les suivantes :

- taux annuel d'inflation : 2.20%
- taux annuel de revalorisation des salaires : <35 ans : 6.20% ; [35,50[: 3.90% ; >=50 : 2.60%,
- taux annuel d'actualisation : 4.04%
- table de survie : TGFH05

b) Autres engagements financiers

Les cautions et garanties diverses données s'élèvent à 12 014 K€.

Les engagements reçus en garantie de paiement des clients s'élèvent à 400 K€.

Les engagements 2022 donnés aux salariés bénéficiaires d'unités de performance sont nuls dans la mesure où les montants provisionnés sont supérieurs aux engagements salariés (cours réel < cours couvert).

Le montant des commandes non réceptionnées concernant les immobilisations s'élève à 10 455k€.

5.2. Effectif moyen

EFFECTIF MOYEN

<i>Effectifs</i>	Personnel salarié	Personnel à disposition	Total
Agents de maîtrise, techniciens	648		648
Employés	111	93	204
Ouvriers	315		315
TOTAL	1 074	93	1 167

5.3. Rémunération des organes d'Administration

La rémunération des dirigeants n'est pas communiquée car cette information conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

5.4. Consolidation

Les comptes individuels de la société sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de la Compagnie de Saint-Gobain dont le siège social est situé à Courbevoie « Tour SAINT GOBAIN », 12 Place de l'Iris , 92096 La Défense Cedex.

Conformément à l'article L.233-17 du Code de Commerce et à l'article 248-13 du décret du 23 mars 1967, la société est exemptée, en tant que mère de sous-groupe, de produire des comptes consolidés et un rapport sur la gestion du Groupe.

5.5. Intégration fiscale

Depuis le 1er janvier 2007, la société est comprise dans un périmètre d'intégration fiscale conformément à l'accord qu'elle a donné à l'option exercée par la Société Mère en application de l'article 223 A du Code Général des Impôts."

La convention d'intégration prévoit la neutralité fiscale pour les filiales intégrées. Dans leurs relations avec la Compagnie de Saint-Gobain, société mère intégrante, les filiales acquittent leur impôt comme si elles étaient imposées séparément.

En cas de sortie du Groupe, les filiales déficitaires n'ont droit à aucune indemnisation au titre des déficits transmis à l'intégrante pendant la période d'intégration.

5.6. Autres opérations présentant des risques et des avantages pour la société non traduits au bilan

Aucune opération présentant des risques et avantages à signaler.

5.7. Autres éléments significatifs

Aucun événement significatif.

5.8. Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice.



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Placoplatre S.A.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022
Placoplatre S.A.
Tour Saint-Gobain
12, place de l'Iris - 92400 Courbevoie

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Placoplatre S.A.

Tour Saint-Gobain - 12, place de l'Iris - 92400 Courbevoie

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'assemblée générale de la société Placoplatre S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Placoplatre S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 24 avril 2023

KPMG SA

Laurent Chillet

Associé

PLACOPLATRE
Société Anonyme
Au capital de 10 000 000 €
Siège social
12 PLACE DE L'IRIS TOUR SAINT-GOBAIN 92400 COURBEVOIE
RCS 729800706

COMPTES ANNUELS
ET ANNEXE

PLACOPLATRE
Etats financiers au 31 décembre 2022

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice 2022			Exercice 2021
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	20 110 382	12 975 918	7 134 464	7 530 117
Fonds commercial	3 837 195	304 898	3 532 297	3 532 297
Autres immobilisations incorporelles	1 528 263		1 528 263	1 281 049
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	25 475 839	13 280 816	12 195 023	12 343 463
Terrains	113 017 268	75 788 071	37 229 197	43 100 370
Constructions	186 933 121	106 722 769	80 210 352	78 351 086
Installations techniques, matériel	408 135 445	325 959 322	82 176 123	81 642 689
Autres immobilisations corporelles	20 362 408	16 384 976	3 977 431	1 627 877
Immobilisations en cours	44 918 267		44 918 267	44 083 014
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	773 366 509	524 855 138	248 511 371	248 805 037
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	3 502 031		3 502 031	3 502 031
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	22 815		22 815	22 815
Prêts				
Autres immobilisations financières	313 835	193 684	120 151	116 994
TOTAL immobilisations financières	3 838 682	193 684	3 644 997	3 641 840
Total Actif Immobilisé (II)	802 681 030	538 329 638	264 351 392	264 790 340
Matières premières, approvisionnements	38 390 722	6 036 481	32 354 240	29 026 050
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	12 191 263	95 483	12 095 779	16 070 925
Marchandises	9 131 199	90 062	9 041 137	9 479 759
TOTAL Stock	59 713 183	6 222 027	53 491 157	54 576 735
Avances et acomptes versés sur commandes	1 210 137		1 210 137	582 410
Clients et comptes rattachés	99 561 183	2 003 021	97 558 162	89 374 246
Autres créances	101 749 106		101 749 106	121 135 554
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	202 520 426	2 003 021	200 517 405	211 092 210
Valeurs mobilières de placement				
dont actions propres:				
Disponibilités	1 524 302		1 524 302	256 067
TOTAL Disponibilités	1 524 302		1 524 302	256 067
Charges constatées d'avance	315 288		315 288	481 278
Total Actif Circulant (III)	264 073 199	8 225 047	255 848 152	266 406 290
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Prime de remboursement des obligations (V)				
Ecart de conversion actif (VI)	64 327		64 327	4 190
Total Général (I à VI)	1 066 818 555	546 554 686	520 263 870	531 200 819

PLACOPLATRE
Etats financiers au 31 décembre 2022

Bilan passif

BILAN-PASSIF	Exercice2022	Exercice2021
Capital social ou individuel dont versé : 10 000 000	10 000 000	10 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	55 783 586	55 783 586
Ecart de réévaluation dont écart d'équivalence 0	389 597	389 597
Réserve légale	1 000 000	1 000 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0		
Autres réserves dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	18 335 474	18 335 474
TOTAL Réserves	19 335 474	19 335 474
Report à nouveau	75 741 469	72 556 384
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	7 461 439	31 844 541
Subventions d'investissement	878 048	419 640
Provisions réglementées	93 185 563	93 627 890
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	262 775 176	283 957 112
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)	0	0
Provisions pour risques	4 854 929	1 019 314
Provisions pour charges	10 738 948	12 240 186
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	15 593 877	13 259 500
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	286 176	17 363
Emprunts et dettes financières divers dont emprunts participatifs : 0	36 493 260	36 565 003
TOTAL Dettes financières	36 779 435	36 582 366
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	18 461	18 461
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	100 987 546	76 121 278
Dettes fiscales et sociales	33 509 524	44 963 902
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	12 102 794	15 980 807
Autres dettes	58 404 794	60 202 627
TOTAL Dettes d'exploitation	205 023 119	197 287 075
Produits constatés d'avance	86 958	86 958
TOTAL DETTES (IV)	241 889 513	233 956 399
Ecart de conversion Passif (V)	5 305	27 809
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	520 263 870	531 200 819

PLACOPLATRE
Etats financiers au 31 décembre 2022

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 2022			Exercice 2021
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	136 438 597	3 684 968	140 123 564	130 797 968
Production vendue biens	346 767 858	36 990 874	383 758 731	371 608 660
Production vendue services	29 112 418	6 966 324	36 078 742	45 497 515
Chiffres d'affaires nets	512 318 872	47 642 165	559 961 038	547 904 142
Production stockée			-4 664 033	2 600 967
Production immobilisée			280 238	294 686
Subventions d'exploitation			486 749	493 885
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			8 360 923	11 633 613
Autres produits			856 511	190 317
Total des produits d'exploitation (I)			565 281 426	563 117 610
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			94 278 669	91 423 720
Variation de stock (marchandises)			587 099	-3 635 703
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			120 138 744	93 515 722
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-4 598 750	-1 190 427
Autres achats et charges externes			201 037 804	172 567 535
Impôts, taxes et versements assimilés			10 104 017	11 503 744
Salaires et traitements			59 881 478	70 608 742
Charges sociales			29 762 326	39 667 368
Dotations d'exploitation	sur	Dotations aux amortissements	23 383 205	22 451 496
	immobilisations	Dotations aux provisions		
	Sur actif circulant : dotations aux provisions		7 851 989	7 621 327
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		3 396 042	3 233 484
Autres charges			9 728 030	9 900 868
Total des charges d'exploitation (II)			555 550 653	517 667 876
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			9 730 772	45 449 733
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations			195 065	13
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			300 887	313 364
Reprises sur provisions et transferts de charges				9 939
Différences positives de change			109 271	23 970
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			605 222	347 286
Dotations financières aux amortissements et provisions			60 137	
Intérêts et charges assimilées			2 893 279	3 004 030
Différences négatives de change			39 155	28 397
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			2 992 571	3 032 427
RÉSULTAT FINANCIER			-2 387 348	-2 685 141
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			7 343 424	42 764 592

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice 2022	Exercice 2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 813	79 257
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 252 040	1 595 001
Reprises sur provisions et transferts de charges	9 650 562	10 465 591
Total des produits exceptionnels (VII)	10 904 416	12 139 849
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	384 311	984 044
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	209 462	795 386
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	8 805 379	9 162 792
Total des charges exceptionnelles (VIII)	9 399 153	10 942 221
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	1 505 263	1 197 628
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	3 523	3 131 675
Impôts sur les bénéfices (X)	1 383 725	8 986 004
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	576 791 064	575 604 744
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	569 329 626	543 760 203
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	7 461 439	31 844 541

Sommaire

1.FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	7
2.PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION.....	7
2.1. Principes comptables.....	7
2.2. Principales méthodes utilisées.....	8
2.2.1. Immobilisations et amortissements.....	8
2.2.2. Stocks.....	9
2.2.3. Créances.....	10
2.2.4. Conversion des créances et des dettes libellées en devises.....	10
2.2.5. Disponibilités et concours bancaires courants.....	10
2.2.6. Retraites, indemnités de départ à la retraite et médailles du travail.....	10
2.2.7. Provision pour risques et charges.....	10
2.2.8. Chiffre d'affaires.....	10
3. NOTES SUR LE BILAN.....	12
3.1. Immobilisations.....	12
Filiales et participations.....	13
Variations des immo et amortiss.....	14
3.2. Actif circulant.....	15
3.3. Capitaux propres.....	16
3.4.Provisions pour risques et charges et dépréciations d'actif et provisions réglementées.....	17
3.5. Etats des échéances des créances et des dettes.....	18
3.6. Comptes rattachés.....	19
3.7. Transactions avec des entreprises liées.....	19
4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT.....	20
4.1. Ventilation du chiffre d'affaires	20
4.2 Dépenses de recherche et coûts de développement comptabilisés en charges.....	20
4.3. Résultat financier.....	21
4.4 Résultat exceptionnel.....	21
4.5.Ventilation de l'impôt entre le résultat courant et le résultat exceptionnel.....	22
4.6 Accroissements et allègements de la dette future d'impôt.....	23
4.7 Transfert de charges.....	23
5 AUTRES INFORMATIONS.....	24
5.1. Engagements financiers.....	24
5.2. Effectif moyen.....	24
5.3. Rémunération des organes d'Administration.....	24
5.4. Consolidation.....	25
5.5. Intégration fiscale.....	25
5.6. Autres opérations présentant des risques et des avantages pour la société non traduits au bilan.....	25
5.7. Autres éléments significatifs.....	25
5.8. Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice.....	25

L'activité de la société est la fabrication d'éléments de Plâtre pour la construction.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2022.

Les notes ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 29 mars 2023 par le conseil d'Administration.

1.FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le montant des investissements corporels s'est élevé à 20 567 milliers d'euros sur l'exercice clos au 31 décembre 2022 contre 25 904 milliers d'euros pour l'exercice précédent, et les investissements incorporels à 2 061 milliers d'euros contre 1 180 milliers d'euros en 2021.

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 559 961 K€ au 31/12/2022 contre 547 904 K€ au 31/12/2021 soit une augmentation de 2,20%.

Le résultat d'exploitation s'est élevé à 9 731 K€ au 31/12/2022 contre 45 450K€ au 31/12/2021 soit une diminution de -78,59%.

L'activité de la Société a été marquée par une baisse sensible des volumes en comparaison avec une année 2021 particulièrement dynamique du fait d'une reprise très forte post COVID. Cette plus faible activité a également été liée d'une part à une baisse du marché, notamment la rénovation, impacté par la guerre en Ukraine qui a alimenté l'inflation et détérioré la confiance des ménages, et d'autre part à une diminution temporaire de la part de marché, en partie due aux hausses successives des prix appliquées. Le repositionnement opéré au second semestre a toutefois permis d'inverser la tendance.

Dans ce contexte, le chiffre d'affaires de Placoplatre est en hausse de 4% par rapport à 2021 grâce à un effet prix significatif maintenu sur toute l'année. Les hausses de prix pratiquées de janvier à avril ont eu pour objet de limiter les conséquences de l'inflation générale, particulièrement soutenue sur l'énergie, les matières premières et produits de négoce et le transport. Malgré les économies industrielles réalisées, la rentabilité de la société a sensiblement pâti de la baisse des volumes.

Le résultat net social est ainsi en retrait de 24,5M€ par rapport à l'année 2021.

2.PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

2.1. Principes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation compte tenu de l'appartenance au groupe Saint- Gobain
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions définies par le Plan Comptable Général français issu du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) homologué par arrêté du 8 septembre et modifié par les règlements ANC 2015-06 et 2016-07.

2.2. Principales méthodes utilisées

2.2.1. Immobilisations et amortissements

Les immobilisations acquises sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Le coût d'acquisition comprend :

- le prix d'achat,
- les coûts directement attribuables à l'acquisition ou à la mise en place du bien, engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner.

Les coûts d'emprunt ne sont pas incorporés dans le coût d'acquisition.

Les immobilisations produites par l'entreprise sont évaluées à leur coût de production.

Le coût de production comprend :

- le coût d'acquisition des matières premières consommées,
- les charges directes de production,
- les charges indirectes nécessaires à la mise en place et en état de fonctionner du bien.

Les coûts d'emprunt ne sont pas incorporés dans le coût de production.

La Société applique le règlement CRC 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs, le règlement CRC 2003-07 relatif à la définition des composants ainsi que le règlement CRC 2002-10 relatif à l'amortissement et la dépréciation des actifs.

a) Immobilisations Incorporelles

Les brevets, concessions, licences et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'achat, hors frais d'acquisition, amortis sur une durée de 1 à 10 ans en mode linéaire.

Les logiciels sont amortis sur une durée d'un an en mode linéaire à compter de leur date d'acquisition, à l'exception du logiciel SAP, amorti sur une durée de 5 ans en mode linéaire.

Les droits de forage sont amortis sur la durée du contrat.

Les frais de recherche sont inclus dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont exposés.

b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production, hors intérêts des emprunts dédiés à cette production.

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif, en fonction de leur durée de vie estimée d'utilisation.

Les principales durées estimées d'utilisation des biens peuvent être résumées comme suit :

- | | |
|--|--------------------------------------|
| · Construction : | 40 ans - Linéaire |
| · Agencement et aménagement : | 10 et 20 ans - Linéaire ou Dégressif |
| · Matériel et outillage industriel (dont four) : | 2 et 20 ans - linéaire ou dégressif |
| · Mobilier : | 10 ans : Linéaire |
| · Matériel de transport et de manutention : | 4 à 5 ans - Linéaire |
| · Matériels informatiques : | 3 et 5 ans - Linéaire ou Dégressif |

Les amortissements dérogatoires, correspondant à la différence entre les amortissements calculés en application des dispositions fiscales et les amortissements calculés sur la durée d'utilisation prévue, figurent sous la rubrique "Provisions réglementées" au passif du bilan.

Lorsque la valeur d'utilité d'un ensemble d'immobilisations corporelles est jugée notablement inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation ou un amortissement exceptionnel est constaté lors de l'inventaire annuel.

c) Immobilisations financières

Les titres de participation et autres titres immobilisés sont valorisés à leur coût d'acquisition, frais accessoires inclus.

La conversion en euros de la valeur des titres libellés en devises est faite au cours de change à la date d'acquisition.

Périodiquement, et notamment lors de l'inventaire annuel, les titres sont évalués à leur valeur d'utilité. L'estimation de la valeur d'utilité tient compte des différents critères dont la quote-part de capitaux propres sociaux et la quote-part d'actif net comptable consolidé.

Au cas par cas des tests spécifiques peuvent être effectués afin de déterminer la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs sur la base des business plans ou budgets prévisionnels à long terme hors frais financiers mais après impôt.

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constituée. Si elle est supérieure, la plus-value latente n'est pas comptabilisée. Aucune compensation n'est pratiquée entre plus et moins-values.

La société a opté pour l'incorporation des frais d'acquisition directement liés à l'acquisition de titres de participation au coût d'entrée des titres.

2.2.2. Stocks

Les stocks de matières premières, marchandises et autres approvisionnements sont évalués à leur coût d'acquisition, qui comprend le prix d'achat et les frais accessoires, selon la méthode du coût moyen pondéré.

Pour les produits fabriqués et intermédiaires, la valeur brute est composée du coût complet de production. C'est-à-dire outre les consommations de matières, de toutes les charges directes et indirectes de production, y compris une quote-part des amortissements des biens utilisés pour leur fabrication. Tout élément de nature fiscale inscrit en comptabilité est exclu du calcul du coût de production du stock.

Une dépréciation est calculée :

Pour les marchandises et les approvisionnements en tenant compte du taux de rotation du stock et éventuellement de l'obsolescence suite à l'évolution des techniques utilisées.

Pour les produits fabriqués et marchandises quand la valeur brute augmentée des frais proportionnels de commercialisation devient supérieure à la valeur de réalisation future.

Pour les pièces détachées, une dépréciation à 100% est pratiquée à partir du moment où elles sont comptabilisées en stock. Cette dépréciation est partiellement déductible.

Conformément au décret n°2014-05 sur le traitement des terrains de gisements en stock, la société distingue quatre catégories de stocks (pré-exploitation, en cours d'exploitation, stock matériaux extraits, stocks de frais de découverte), étant précisé que les terrains de carrières résiduel (« tréfonds ») sont enregistrés en immobilisations. Les terrains de gisement en stocks de matières premières sont évalués au coût moyen pondéré et les frais de découverte constatés à l'origine sont repris en fonction des tonnages de gypse expédiés issus de ces découvertes.

2.2.3. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances sont dépréciées afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

La société a cédé en décembre, à la société d'affacturage Crédit Agricole Leasing & Factoring, 26 563 K€ de créances.

2.2.4. Conversion des créances et des dettes libellées en devises

Les dettes et créances libellées en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur à la clôture de l'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à la fin de l'exercice est portée au bilan en « écart de conversion ».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risque, en totalité.

2.2.5. Disponibilités et concours bancaires courants

Les disponibilités sont constituées de valeurs immédiatement convertibles en espèces pour leur montant nominal

Dans le cadre du dispositif de centralisation des disponibilités au niveau de sa maison mère, la société dispose d'un compte courant de trésorerie intra-groupe auprès de Saint Gobain GLASS et d'un compte courant de financement auprès de la Compagnie de Saint-Gobain.

2.2.6. Retraites, indemnités de départ à la retraite et médailles du travail

Les droits acquis par le personnel, afférents aux indemnités de départ en retraite, ne sont pas provisionnés. Ils sont mentionnés sous la rubrique "engagements financiers" (voir paragraphe 5.1).

Les engagements de la société au titre des médailles du travail sont comptabilisés en provisions pour risques et charges (voir paragraphe 3.4. Provisions pour risques et charges « Pensions et obligations similaires »), selon la même méthode que les engagements de retraite (voir méthode paragraphe 5.1).

2.2.7. Provision pour risques et charges

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers résultant d'événements passés, dont la mesure peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources.

Chacun des litiges connus dans lesquels la société est impliquée a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la Direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

2.2.8. Chiffre d'affaires

Les ventes de marchandises et de produits finis sont enregistrées en produits au moment de la livraison des biens ou selon les conditions spécifiques prévues à chaque contrat.

3. NOTES SUR LE BILAN

3.1. Immobilisations

a) Immobilisations incorporelles

Les acquisitions de l'exercice se sont élevées à 2 061 K€

La dotation aux amortissements de l'exercice s'élève à 2 209 K€.

b) Immobilisations corporelles

Les acquisitions de l'exercice se sont élevées à 20 567 K€ et la dotation aux amortissements à 21 174 K€.

La société a cédé ou mis hors service des immobilisations ayant une valeur brute de 3 055 K€.

Suite à ces opérations la société a dégagé une plus value de 1 041K€.

Les immobilisations en cours en fin de période s'élèvent à 44 918 K€ et correspondent principalement à des investissements portant sur des projets suivants :

- Démolition Fort de vaujours 15 893 K€.
- Travaux sécurisation aqueduc de la Dhuis pour 2 001 K€.
- Travaux nouvelle entrée PL usine pour 1 308 K€

c) Immobilisations financières

La variation brute des immobilisations financières au titre de l'exercice 2022 se traduit par une baisse de -2 k€ correspondant principalement aux autres immobilisations financières.

VARIATIONS DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Rubriques (en milliers d'Euros)	31/12/2021	Augmentations	Diminutions	Fusion	Poste à poste	31/12/2022
Autres participations	3 502					3 502
Autres titres immobilisés	23					23
Prêts	-4	4				0
Autres immobilisations financières	320	1	-7			314
TOTAL	3 840	5	-7			3 839

PLACOPLATRE
Etats financiers au 31 décembre 2022

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

(en euros)

Sociétés détenues	devise	Capital (en devise)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (en devise)	Quote-part de capital détenue (en %)	Valeur brute comptable des titres détenus (en euros)	Valeur nette comptable des titres détenus (en euros)	Prêts et avances consentis par la société non encore remboursés (en euros)	Montant des cautions et avals donnés par la société (en euros)	Chiffre d'affaires hors taxes (100%) du dernier exercice écoulé (en euros)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (en euros)	Résultats (bénéfices ou pertes à 100%) du dernier exercice clos (en euros)
FILIALES											
Gypse De Maurienne	€	518 400	1 119 992	76.99	399 074	399 074			3 395 570		(157 848)
CFD	€	310 000	939 101	100.00	3 102 957	3 102 957			1 744 465		(172 745)
TOTAL					3 502 031	3 502 031					

d) Variation des immobilisations et des amortissements

VARIATIONS DES IMMOBILISATIONS

Rubriques (en euros)	Immobilisation au début de l'exercice	Augmentations au cours de l'exercice	Diminutions au cours de l'exercice	Fusion	Transfert	Immobilisation à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)						
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	23 415	2 061			0	25 476
Brevets/Logiciels	18 297				1 814	20 110
Fonds commercial	3 837					3 837
Autres immob. incorporelles	1 281	2 061			-1 814	1 528
Terrains	111 526		-122		1 613	113 017
Constructions	187 366		-2 088		1 655	186 933
Sur sol propre	136 526		-601		959	136 884
Sur sol d'autrui	3 227					3 227
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	47 614		-1 487		696	46 823
Installations techniques, matériel et outillage industriels	393 024		-722		15 833	408 135
Autres immobilisations corporelles	19 854		-123		631	20 364
agencements, aménagements divers	2 783					2 783
Matériel de transport	659					659
Matériel de bureau et mobilier informatique	16 412		-123		631	16 921
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours	44 083	20 567			-19 732	44 918
Avances et acomptes						
Immobilisations financières	3 840	5	-7			3 839
Participations par mise en réservation	3 502					3 502
Autres participations	23					23
Autres titres immobilisés	316	5	-7			314
Prêts et A. immob. financières						
Total	783 109	22 633	-3 062			802 681

Fonds commerciaux et autres immo

Les fonds commerciaux inscrits au bilan au 31 décembre 2015 qui faisaient l'objet d'un amortissement continuant d'être amortis sur leur durée résiduelle restante. Ceux qui avaient une durée d'utilisation non limitée ne sont pas amortis mais des tests de dépréciation sont mis en œuvre annuellement.

Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise :

	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette
* Concessions, brevets et droits similai	788	(787)	1
* Logiciels :	12 501	(10 781)	1 720
* Droit de foretage :	5 187	(1 073)	4 114
Total	18 475	(12 641)	5 834

(**) Le fonds commercial se décompose principalement à fin décembre 2022 de la façon suivante :

	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette
* Droit au bail	2 763		2 763
* Eléments achetés avec protection jur			
* Eléments achetés sans protection jur			
* Eléments dont l'inscription résulte d'une réévaluation			
* Eléments reçus en apport	1 074	(305)	769
Total	3 837	(305)	3 532

PLACOPLATRE

VARIATIONS DES AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS

Rubriques (en Milliers euros)		Amortissement au début de l'exercice	Exploitation		Exceptionnel		Amortissement à la fin de l'exercice
			Augmentations au cours de l'exercice	Diminutions au cours de l'exercice	Augmentations au cours de l'exercice	Diminutions au cours de l'exercice	
Amortissements des immobilisations incorporelles	I	11 072	2 209				13 281
Dépréciation des immobilisations incorporelles	II						
TOTAL		11 072	2 209				13 281
Amortissements des immobilisations corporelles	III	505 649	21 174	-2 845			523 978
Dépréciation des immobilisations corporelles	IV	1 400		-522			877
TOTAL		507 049	21 174	-3 368			524 855
TOTAL GENERAL		518 120	23 383	-3 368			538 136

3.2. Actif circulant

Les stocks sont répartis par nature dans le tableau suivant :

<i>Eléments</i> <i>(en Milliers euros)</i>	<i>Valeur brute</i>	<i>Dépréciation</i>	<i>Valeur nette</i>
Stocks marchandises	9 131	-90	9 041
Stocks produits finis	12 191	-95	12 096
Stocks matières premières	38 391	-6 036	32 354
TOTAL	59 713	-6 222	53 491

<i>Eléments</i> <i>(en Milliers euros)</i>	<i>Valeur brute</i>	<i>Dépréciation</i>	<i>Valeur nette</i>
Clients et comptes rattachés	99 561	-2 003	97 558
Autres créances	101 749		101 749
TOTAL	201 310	-2 003	199 307

Les dépréciations d'actif circulant se décomposent ainsi :

<i>Rubriques</i> <i>(en Milliers euros)</i>	<i>Dépréciation au début de l'exercice</i>	<i>Augmentations au cours de l'exercice</i>	<i>Diminutions au cours de l'exercice</i>	<i>Dépréciation à la fin de l'exercice</i>
Stocks	5 789	6 222	-5 789	6 222
Créances	2 155	1 630	-1 782	2 003
TOTAL	7 944	7 852	-7 571	8 225

3.3. Capitaux propres

a) Capital Social

Le capital social, d'un montant de 10 000 000 euros, se compose d'un million trois cent cinq mille six cent soixante dix actions.

Ces actions sont détenues à hauteur de 99.79 % par Saint-Gobain Placo SAS.

b) Variation des capitaux propres

Intitulé (en euros)	31/12/2021	Impact change-ment de méthode	Report à nouveau	Dividende	Résultat	Autres	31/12/2022
Capital Social	10 000 000						10 000 000
Prime d'émission	55 783 586						55 783 586
Ecart de réévaluation	389 597						389 597
Reserve légale	1 000 000						1 000 000
Réserves ordinaires	18 335 474						18 335 474
Report à nouveau	72 556 384		3 185 085				75 741 469
Résultat de l'exercice	31 844 541		-3 185 085	-28 659 457	7 461 439		7 461 439
Total Capitaux Propres	189 909 583	-	-	-28 659 457	7 461 439	-	168 711 565
Acompte sur dividendes							
Provisions réglementées	93 627 890					-442 326	93 185 563
Subvention d'investissement	419 640					458 408	878 048
Total Capitaux Propres	283 957 112	-	-	-28 659 457	7 461 439	16 082	262 775 176

c) Provisions réglementées

Intitulé (en milliers Euros)	31/12/2021	Impact changement de méthode	Augmentation	Diminution	31/12/2022
Amortissements dérogatoires	93 628		8 310	-8 753	93 186
TOTAL	93 628		8 310	-8 753	93 186

3.4.Provisions pour risques et charges et dépréciations d'actif et provisions réglementées

Variation des provisions pour risques et charges et des provisions pour dépréciations sur actif immobilisé et circulant (en milliers d'Euros)

Rubriques (en milliers d'euros)	Situation et mouvements				
	Provisions au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions		Provisions à la fin de l'exercice
			Montants utilisés au cours de l'exercice	Montants non utilisés repris au cours de l'ex.	
Provisions pour pensions	4 382		-309		3 327
Provision litiges	430	3 177	-72		3 536
Provision risques perte de change	4	60			64
Provisions pour gros entretien	1 154		-94		1 061
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	5 603	790	-1 143		5 251
Autres provisions pour risques et charges	1 685	670			2 355
TOTAL 1	13 259	3 951	-1 617		15 594
Provision pour dépréciations :					
Sur actif circulant	7 944	7 852	-7 571		8 225
Sur autres actifs immobilisés	1 598		-527		1 071
TOTAL 2	9 543	7 852	-8 099		9 296
TOTAL GENERAL	22 802	11 803	-9 715	0	24 890

3.5. Etats des échéances des créances et des dettes

Cadre A	Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	A plus de cinq ans
Autres immos financières		314	314		
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE		314	314		
Créances clients(1)(2)		99 561	99 561		
Clients douteux ou litigieux		393	393		
Autres créances clients		99 168	99 168		
Créances divers(2)		101 749	101 749		
Personnel et comptes rattachés		62	62		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		1 206	1 206		
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	23 012	23 012		
	Autres impôts				
	Etat - divers	2 256	2 256		
Groupes et associés(4)		73 600	73 600		
Débiteurs divers		1 613	1 613		
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT		201 310	201 310		
Charges constatées d'avance		315	315		
TOTAL DES CREANCES		201 939	201 939		
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine		286	286		
Emprunts et dettes financières divers(5)		36 493	1 493		35 000
Dettes d'exploitation et diverses (3)		205 024	205 024		
Fournisseurs et comptes rattachés		100 988	100 988		
Personnel et comptes rattachés		16 702	16 702		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		11 532	11 532		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	3 783	3 783		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts	1 492	1 492		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		12 103	12 103		
Groupes et associés					
Autres dettes		58 405	58 405		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		18	18		
Produits constatés d'avance		87	87		
TOTAL DES DETTES		241 890	206 890		35 000
Emprunts souscrits en cours d'exercice			Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice					

- 1) dont 5 238 K€ d'effets à recevoir
2) dont 5 173 K€ produits à recevoir
3) dont 140 642 K€ de charges à payer
4) dont 67 164 K€ de comptes courants avec SG GLASS
5) dont 368 K€ concernant intérêts courus auprès de la Cie de Saint-Gobain

3.6. Comptes rattachés

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 315 K€ et sont principalement constituées de :

- Assurances MARSCH 79 k€
- Locations Immobilières 21K€
- Foretage carrière de Baillet -en -France 152K€
- Autre 63K€

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 87 K€ et sont principalement constitués de :

- Sinistre 87 K€

Les produits à recevoir, qui s'élèvent au total à 5 174 K€, sont constitués principalement :

- créances clients nationaux	1 996
- organismes sociaux	153
- RRR à obtenir	908
- produits à recevoir de l'Etat	2 062
- divers	55

Les charges à payer, qui s'élèvent au total à 140 642 K€, sont constituées principalement :

- dettes fournisseurs	60 835
- dettes fiscales et sociales	24 550
- RRR à accorder	54 631
- intérêts courus sur emprunts et dettes financières	375
- divers	251

3.7. Transactions avec des entreprises liées

Aucune transaction n'a été conclue avec des parties liées qui soit significative et à des conditions anormales de marché.

4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Par secteur géographique

<i>Rubriques (en milliers d'euros)</i>	<i>Chiffre d'affaires France</i>	<i>Chiffre d'affaires Export</i>	<i>Total 31/12/2022</i>	<i>Total 31/12/2021</i>	<i>Variation %</i>
France	512 319		512 319	508 642	0,72%
Etranger		47 642	47 642	39 262	21,34%
TOTAL	512 319	47 642	559 961	547 904	2,20%

Le chiffre d'affaires total net de 559 961 K€ se décompose comme suit :

le CA réalisé en France pour 512 319 K€ représente 91,49% du Chiffre Affaires Net total contre 92,83% en 2021.

le CA export pour 47 642 K€ représente 9 % du Chiffre Affaires net total contre 7% en 2021.

Par activité

<i>Rubriques (en milliers d'euros)</i>	<i>Chiffre d'affaires France</i>	<i>Chiffre d'affaires Export</i>	<i>Total 31/12/2022</i>	<i>Total 31/12/2021</i>	<i>Variation %</i>
Ventes de marchandises	136 439	3 685	140 124	130 798	7,13%
Production vendue biens	346 768	36 991	383 759	371 609	3,27%
Production vendue services	29 112	6 966	36 079	45 498	-20,70%
TOTAL	512 319	47 642	559 961	547 904	2,20%

4.2 Dépenses de recherche et coûts de développement comptabilisés en charges

Au cours de l'exercice, le montant global des dépenses de recherche et des coûts de développement s'est élevé à : 3 364K€

PLACOPLATRE
Etats financiers au 31 décembre 2022

4.3. Résultat financier

Ce résultat correspond aux éléments suivants :

<i>Nature des charges et produits financiers (en milliers d'euros)</i>	<i>Montant</i>
Intérêts financiers nets	-2 592
Résultat de change (provision perte de change)	10
RESULTAT FINANCIER	-2 387

4.4 Résultat exceptionnel

Ce résultat correspond aux éléments suivants :

<i>Nature des charges et produits exceptionnels (en milliers d'euros)</i>	<i>Montant</i>
Dotations/reprises sur amortissements dérogatoires	442
Dotations/reprises sur dépréciations d'immobilisations	768
Dotation et reprise pour Provisions UP	-278
VNC des immobilisations corporelles	-209
Prix ventes immobilisations corporelles	1 252
Divers charges/produits exceptionnels	-470
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 505

4.5.Ventilation de l'impôt entre le résultat courant et le résultat exceptionnel

Impôts	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat après impot
Résultat courant à taux normal	7 343	-1 710	5 633
Résultat exceptionnel	1 505	-213	1 292
Participations des salariés	-4		-4
Contribution sociale		-38	-38
Créance impôt recherche		554	554
Créance impôt Mécénat		24	24
Régularisation IS/CICE 2017			
TOTAL	8 845	-1 384	7 461

4.6 Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

Les éléments entraînant un décalage d'imposition conduisent à un accroissement de la dette future d'impôt de 22848 K€, calculé au taux de 25,82%.

SITUATION FISCALE DIFFEREE ET LATENTE

La situation fiscale latente s'analyse comme suit :

Rubriques	(en milliers d'euros)	Montant
IMPOT DU SUR :		
Provisions réglementaires :		
Ecart de conversion Actif		17
Ecart de conversion Passif		-1
Provisions pour investissements		
Amortissements dérogatoires		24 061
Subventions d'investissement		227
IFRS 16		
Produits non imposable temporairement :		
Plafonnement TP		
TOTAL ACCROISSEMENTS		24 304
IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :		
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) :		
Provisions pour risques et charges		-417
Provisions pour clients et stocks		-580
Provisions pour participation		-1
Contribution de solidarité		-231
Provisions pour dépréciation des immobilisations		-227
A déduire ultérieurement :		
Provisions pour propre assureur		
Autres		
TOTAL ALLEGEMENTS		-1 456
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE		22 848

IMPOT DU SUR :

CREDIT A IMPUTER SUR :

Déficits reportables
Moins-value à long terme
Amortissements réputés différés

4.7 Transfert de charges

Les transfert de charges qui s'élèvent à -456 k Euros sont constitués par :

- remboursement assurance sinistres 186 K€
- remboursement AXA sur IDR -203 K€
- plan UP + Personnel -439 K€

5 AUTRES INFORMATIONS

5.1. Engagements financiers

a) Retraite

A leur départ en retraite, les salariés de la société reçoivent une indemnité dont le montant varie en fonction de l'ancienneté et des autres modalités de la convention collective. De même au cours de leur vie professionnelle, les salariés acquièrent progressivement l'ancienneté déterminant l'attribution des pensions ou rentes auxquelles ils peuvent prétendre à la fin de leur période d'activité.

Le montant cumulé de ces engagements sociaux non provisionnés a été évalué au 31 décembre 2022 à 12 891 K€ (Indemnités de fin de carrière).

Ils recouvrent, d'une part, les indemnités de fin de carrière à hauteur de 12 080 K€ et, d'autre part, les rentes viagères à hauteur de 811 K€. Les rentes viagères concernent les retraités, les préretraités et les actifs « futurs ayant droit ».

L'estimation actuarielle des prestations accordées repose sur la méthode des unités de crédit projetées fondée sur le salaire de fin de carrière et les droits déterminés à la date d'évaluation.

Les calculs actuariels de ces engagements sont effectués par un cabinet spécialisé.

Les hypothèses de calculs de l'engagement sont les suivantes :

- taux annuel d'inflation : 2.20%
- taux annuel de revalorisation des salaires : <35 ans : 6.20% ; [35,50[: 3.90% ; >=50 : 2.60%,
- taux annuel d'actualisation : 4.04%
- table de survie : TGFH05

b) Autres engagements financiers

Les cautions et garanties diverses données s'élèvent à 10 033 K€.

Les engagements reçus en garantie de paiement des clients s'élèvent à 430 K€.

Les engagements 2022 donnés aux salariés bénéficiaires d'unités de performance sont nuls dans la mesure où les montants provisionnés sont supérieurs aux engagements salariés (cours réel < cours couvert).

Le montant des commandes non réceptionnées concernant les immobilisations s'élève à 10 455k€.

5.2. Effectif moyen

EFFECTIF MOYEN

<i>Effectifs</i>	Personnel salarié	Personnel à disposition	Total
Agents de maîtrise, techniciens	648		648
Employés	111	93	204
Ouvriers	315		315
TOTAL	1 074	93	1 167

5.3. Rémunération des organes d'Administration

La rémunération des dirigeants n'est pas communiquée car cette information conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

5.4. Consolidation

Les comptes individuels de la société sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de la Compagnie de Saint-Gobain dont le siège social est situé à Courbevoie « Tour SAINT GOBAIN », 12 Place de l'Iris , 92096 La Défense Cedex.

Conformément à l'article L.233-17 du Code de Commerce et à l'article 248-13 du décret du 23 mars 1967, la société est exemptée, en tant que mère de sous-groupe, de produire des comptes consolidés et un rapport sur la gestion du Groupe.

5.5. Intégration fiscale

Depuis le 1er janvier 2007, la société est comprise dans un périmètre d'intégration fiscale conformément à l'accord qu'elle a donné à l'option exercée par la Société Mère en application de l'article 223 A du Code Général des Impôts."

La convention d'intégration prévoit la neutralité fiscale pour les filiales intégrées. Dans leurs relations avec la Compagnie de Saint-Gobain, société mère intégrante, les filiales acquittent leur impôt comme si elles étaient imposées séparément.

En cas de sortie du Groupe, les filiales déficitaires n'ont droit à aucune indemnisation au titre des déficits transmis à l'intégrante pendant la période d'intégration.

5.6. Autres opérations présentant des risques et des avantages pour la société non traduits au bilan

Aucune opération présentant des risques et avantages à signaler.

5.7. Autres éléments significatifs

Aucun événement significatif.

5.8. Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice.